



HOUSE OF COMMONS
CANADA

**CANADA'S FOREST INDUSTRY: RECOGNIZING
THE CHALLENGES AND OPPORTUNITIES**

**Report of the Standing Committee on
Natural Resources**

**Leon Benoit, MP
Chair**

JUNE 2008

39th PARLIAMENT, 2nd SESSION

CA 1
XC 40
-2008
C 12



3 1761 11972415 1



The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs, in whole or in part, must be obtained from their authors.

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire: <http://www.parl.gc.ca>

Available from Communication Canada — Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

**CANADA'S FOREST INDUSTRY: RECOGNIZING
THE CHALLENGES AND OPPORTUNITIES**

**Report of the Standing Committee on
Natural Resources**

**Leon Benoit, MP
Chair**



JUNE 2008

39th PARLIAMENT, 2nd SESSION

STANDING COMMITTEE ON NATURAL RESOURCES

CHAIR

Leon Benoit

VICE-CHAIRS

Lloyd St. Amand

Catherine Bell

MEMBERS

Omar Alghabra

Mike Allen

David Anderson

Ken Boshcoff

Claude DeBellefeuille

Richard Harris

Christian Ouellet

Alan Tonks

Bradley Trost

OTHER MEMBERS OF PARLIAMENT WHO PARTICIPATED

Gérard Asselin

Hon. Larry Bagnell

Denis Bevington

Paul Brunelle

Rob Clarke

Hon. Joe Comuzzi

Rodger Cuzner

Johanne Deschamps

Barry Devolin

Cheryl Gallant

Roger Gaudet

Betty Hinton

Denis Lebel

Marc Lemay

Tony Martin

Colin Mayes

Roger Valley

CLERK OF THE COMMITTEE

Chad Mariage

Library of Parliament

Parliamentary Information and Research Service

Jean-Luc Bourdages and Frédéric Beauregard-Tellier



Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

<https://archive.org/details/31761119724151>

THE STANDING COMMITTEE ON NATURAL RESOURCES

has the honour to present its

THIRD REPORT

Pursuant to its mandate under Standing Order 108(2) and the motion adopted by the Committee on December 11, 2007, the Committee has studied the unique opportunities and challenges facing the forest products industry and has agreed to report the following:

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION.....	1
CHAPTER 1 — THE FOREST RESOURCE AND THE FOREST INDUSTRY IN CANADA.....	3
The Forest Resource	3
Canada's Forest Economy.....	4
CHAPTER 2 — AN INDUSTRY IN CRISIS.....	7
Contributing Factors to the Crisis Facing Canada's Forest Products Industry	9
U.S. Housing Market	9
Collapsing Demand for Newsprint and Intensification of Global Competition	9
Appreciation of the Canadian Currency	9
Underinvestment	10
Mountain Pine Beetle Epidemic.....	10
Fibre Costs	12
Softwood Lumber Agreement.....	12
High Transportation and Energy Costs.....	12
Summary	13
CHAPTER 3 — WHAT FUTURE FOR CANADA'S FOREST PRODUCTS INDUSTRY?.....	15
CHAPTER 4 — STRENGTHENING CANADA'S FOREST PRODUCTS INDUSTRY	19
Looking for Solutions	19
A Summit and a Strategy.....	19
A Vision for the Industry	21
Innovation, Research and Development.....	22

Bioenergy	26
Biomass and Bioproducts	27
Value-added Products	28
Restructuring	29
Attracting Investment.....	31
Expanding into International Markets	33
“Wood is Good”	35
Climate Change, Carbon Sequestration and Carbon Credits	37
Fibre Pricing and Tenure	39
Taxation of Woodlot Owners	40
Aboriginal Communities.....	40
Log Exports	41
Resource Protection and Management	41
Forest Certification	44
Labour Force and Expertise	45
The Problem of Rail Transportation.....	46
CONCLUSION	49
LIST OF RECOMMENDATIONS.....	51
APPENDIX A: LIST OF WITNESSES	57
APPENDIX B: LIST OF BRIEFS	61
MINUTES OF PROCEEDINGS.....	63

CANADA'S FOREST INDUSTRY: RECOGNIZING THE CHALLENGES AND OPPORTUNITIES

INTRODUCTION

Many people see Canada as a country of water and woodland, a resource-rich country. With the third-largest area of forested territory in the world, Canada is indeed the classic example of a country whose development and inhabitants' well-being have, to a very great extent, been built on the wealth of its forests, thanks to a solid forest products industry found right across the country. However, because of structural and conjunctural factors, the Canadian forest products industry is now going through what many observers consider is the worst crisis in its history. Exports are falling, plants and mills are closing and jobs are being lost: all signs of an industry in transition and of communities seeking better times.

Given the scale of the crisis affecting Canada's forest products industry, the House of Commons Standing Committee on Natural Resources agreed in December 2007 to undertake a review of the opportunities and challenges facing the industry. By so doing, the Committee sought to contribute to the implementation of a market-driven action plan that would make it possible to lay the groundwork for the industry's renewal, prosperity and sustainability. To achieve this goal, the Committee held eight meetings between February and April 2008, at which it received evidence from some 25 organizations and individuals representing various spheres of forest industry activity and various perspectives on the industry as a whole.

This report outlines the chief characteristics of the forest resource and of Canada's forest products industry. It describes the crisis that the industry is currently experiencing, identifies the key causal factors, and highlights the impact of the crisis on forest communities. Lastly, it defines the factors likely to contribute to a resolution of the crisis so that the Canadian forest products industry can once again become prosperous, efficient and sustainable for the benefit of all Canadians.

The Committee is cognizant of the overall complexity of the current crisis affecting the Canadian forest products industry. In its study, the Committee decided to approach that crisis in a comprehensive manner, while mindful of the respective jurisdictions of the federal, provincial, territorial and Aboriginal governments.

CHAPTER 1 — THE FOREST RESOURCE AND THE FOREST INDUSTRY IN CANADA

The Forest Resource

Covering more than 400 million hectares, or about half the country's total area, Canada's woodlands account for 10% of our planet's treed areas, and 30% of its boreal forest. But not all of Canada's woodlands are suitable for so-called commercial activities, in other words capable of producing forest products. It is estimated that commercial forest developed for industrial purposes covers just over 140 million hectares, less than one million of which is harvested every year. Another 150 million hectares of commercial forest remains untouched and has not been developed for production. This leaves close to 110 million hectares of non-commercial forest, better suited to non-timber values, where it is unlikely that commercial logging will ever take place.

The country's forest regions are classified by type of cover, as defined by the proportion of softwood (conifers) they contain. Softwood cover, concentrated mainly in the north and predominant in British Columbia, accounts for the largest area (66%). Mixed woodland, which is found in the Maritimes, central Quebec, Ontario and the Prairies, ranks second in area with 22%. Hardwood forests (mainly birch and maple) account for 12% of the total wooded area, in a wide band across southern Quebec and Ontario that narrows in southern Manitoba and Saskatchewan and widens again in Alberta, where poplar and aspen predominate.

British Columbia, Ontario and Quebec share almost 60% of Canada's inventoried productive forest land. The Prairie Provinces have just under 25%, and the four Atlantic Provinces almost 10%. About 93% of Canada's forested territory is Crown land, managed by governments: the provinces hold 77% and the federal government 16%. In Nova Scotia and Prince Edward Island, woodland belongs mainly to private owners. Federal Crown land is found especially in Yukon and the Northwest Territories, which, although they form 39% of the country's total surface area, have only 9% of non-protected productive woodland.

Private woodlots, which represent over 7% of the country's productive woodland, belong to some 450,000 owners, including individuals, families, corporations and communities. About 80% of these private woodlots are located east of Manitoba, most in the Maritimes and in Quebec. Their importance is by no means negligible; in fact, in these regions, they are located close to mills and processing plants, and they provide more wood than their proportion of forested area would suggest. For example, in Quebec the roughly 130,000 owners of private woodlots occupy 11% of the forest land base, but contribute more than 20% of the timber supplied to mills.

Under the Constitution, the provinces have management responsibility over the natural resources within their territory. This means it is the provinces that hold and manage forests on Crown lands within their borders, develop legislation, regulations and policies, issue logging permits, collect stumpage fees and compile forestry data. In the three territories, it was until very recently the federal government that managed natural resources. However, discussions and negotiations have now led to the implementation of a devolution process for entrusting these responsibilities to the territorial governments.

It is also important to state that environmental protection is not specifically mentioned in the *Constitution Act, 1867*. In practice, the environment is a matter of shared jurisdiction between the federal and provincial governments.

The federal government's responsibilities include trade and international relations, Aboriginal affairs, management of federal lands, and environmental protection. Over the years, Ottawa has played a leading role in research, particularly on control of the pests and diseases that attack the country's vast stands of trees, and more recently on global issues such as climate change.

The federal government also plays a role in helping to build consensus amongst stakeholders on important forest-related issues. The federal government notably works in a co-operative and collaborative manner with provincial and territorial governments through the Canadian Council of Forest Ministers (CCFM). The CCFM provides leadership on national and international issues, and sets direction for the stewardship and sustainable management of Canada's forests. Among other things, it is responsible for the National Forest Information System and the National Forestry Database Program, the Canadian Criteria and Indicators Framework, and the development of the next National Forest Strategy.

Canada is one of the few developed nations that still have vast natural forests untouched by human activity. This privileged situation, however, gives it a stewardship role in the eyes of many Canadians and of the international community. There are those who consider that greater protection should be given to Canada's forests, which includes a continued focus on sustainable forest management practices by industry and governments.

Canada's Forest Economy

In 2006 the forest sector contributed \$36.3 billion to Canada's gross domestic product (GDP), which represents approximately 3% of Canada's total GDP. That same year, over 300,000 Canadians were directly employed in the industry, and another 500,000 to 600,000 indirectly depended on the forest industry for their employment.

Canada's forest industry is oriented toward foreign markets. No country in the world exports more wood products than Canada. Predictably, the bulk (78%) of Canada's exports of wood and wood products goes to the United States. In 2006, total exports of primary

wood products (logs, pulpwood, etc.) were valued at \$980 million, total exports of wood-fabricated materials (lumber, plywood, etc.) were valued at \$16.4 billion, and total exports of pulp and paper products were valued at \$20.9 billion. All told, the value of Canada's forest products exports exceeded \$38 billion dollars. Canada's forest industry also contributed some \$28 billion to Canada's trade surplus.

Canada's forest industry plays a central role in many rural and remote communities. Natural Resources Canada (NRCan) reports that there are over 300 such communities across the country that are economically dependent¹ on the forest industry. The Committee is cognizant that the well-being of rural Canada and that of the Canadian economy more generally depends significantly on a strong and vibrant forest products sector.

The nature and type of forest sector activities vary from region to region and from community to community, and reflect the comparative advantages of these various areas. Communities in Western Canada tend to specialize in the manufacturing of wood products (e.g., lumber) while those in Ontario, Quebec and the Atlantic Provinces are involved in everything from softwood lumber to pulp, paper and newsprint manufacturing. Forest biomass, meanwhile, has emerged as an important source of energy across Canada. Over half of the total energy used by Canada's forest industry for heating and for its manufacturing processes is derived from biomass (waste byproducts, sawdust, bark, etc).

1 Economically dependent communities are defined as those where the forest sector makes up at least 50% of the economic base of these communities. Source: Natural Resources Canada, *The State of Canada's Forests 2007*.

CHAPTER 2 — AN INDUSTRY IN CRISIS

Canada's forest products industry is currently in the midst of one of the most difficult periods it has ever faced. As John Allan, president and CEO of the Council of Forest Industries, put it in his appearance before the Committee, "the industry is in a crisis of unprecedented proportion."² More than ever, it appears that large-scale structural adjustments will be necessary if the industry is to adjust to, and eventually move beyond, the current downturn.

Natural Resources Canada reports that since 2003, over 300 plants (pulp mills, paper machines, sawmills, etc.) have closed, and approximately 33,000 mill jobs have been lost.³ Job losses have accelerated through 2006 and 2007. The type of jobs lost varies from region to region and from province to province. Overall, since 2003, roughly one-third of the job losses in the forest industry occurred in Quebec.

Canadian Forest Industry Layoffs by Province January 2003 to January 2008

British Columbia	6,297
Alberta	1,247
Saskatchewan	1,364
Manitoba	15
Ontario	8,582
Quebec	11,329
New Brunswick	3,149
Nova Scotia	380
PEI	35
Newfoundland and Labrador	482
Canada (Total)	32,880

Source: Natural Resources Canada.

Plant closures and job losses have also had a ripple effect throughout the economy. Businesses that supply products and services to forest products companies are also negatively impacted by the crisis.

2 John Allan, Council of Forest Industries, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

3 Note that these figures do not include jobs lost in the forestry and logging sector.

These plant closures and job losses have had important socio-economic impacts; dozens of communities that are dependent on the forest industry for their survival face an uncertain future. The Committee received testimony from a number of forest community mayors and reeves that these closures and job losses are having a significant social and economic impact on their communities. Families are being dislocated, health and education services are eroding, and municipal infrastructure is not being renewed in many such communities.

Jim Scarrow, Mayor of the City of Prince Albert, Saskatchewan, told the Committee that Prince Albert has already lost in excess of \$3.3 million in annual tax revenue as a result of mill closures. Enrolment in local schools has also declined considerably. One estimate puts the loss in the number of students at over 1,000 throughout Prince Albert's school system.⁴

Community leaders and labour leaders who appeared before the Committee generally espoused the view that governments have not acted with sufficient haste, nor have they provided adequate resources, to help the many communities significantly affected by the downturn in the forest products industry. As Joe Hanlon put it in his appearance before the Committee:

The people of White River and Dubreuilville and other communities who are affected with the same fate deserve more. These are real people, real families and real communities. In many of these small communities there are no other jobs. How can these small northern Ontario towns afford to continue to provide public services if no one can pay the taxes? How can these people and families continue to live there? They can't, their EI will run out and they'll have no other means of income.⁵

The Community Development Trust, a 3-year \$1 billion investment by the federal government, was set up to help communities and workers facing adjustment challenges in the forestry and manufacturing sectors. Each province will receive \$10 million and each territory will receive \$3 million, with the balance of the funding allocated on a per capita basis. It is expected that funds from the Trust will be used by provinces and territories to help with worker retraining, to develop community transition plans, and to support economic diversification. It is yet too early to report on which projects are being financed and what outcomes are being achieved with the funding provided through the Trust. Some witnesses that appeared before the Committee expressed concerns that the Community Development Trust is too small, and its objectives too broad, to significantly help Canada's beleaguered forest communities. Others expressed the hope that provinces and territories would use the funds provided through the Trust to help workers affected by the downturn in the forest products industry.

4 Jim Scarrow, City of Prince Albert, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

5 See for example, the testimony of Joe Hanlon, United Steelworkers, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

Contributing Factors to the Crisis Facing Canada's Forest Products Industry

A number of factors, both domestic and international, have led to reduced production, a decline in profitability, mill closures and job losses in Canada's forest products industry. These include the downturn in the U.S. housing market, intensification of global competition, rapid appreciation of the Canadian currency, productivity deficits, etc.

U.S. Housing Market

The U.S. residential construction sector has long been the key market for Canadian softwood producers. Recently, demand for wood-fabricated materials, such as lumber and wood panels, has dropped considerably as a result of the slowdown in the U.S. housing sector. U.S. housing starts have declined by 27% year-over-year in 2007. Canada's wood exports to the U.S., in turn, have declined by about 25%. Competition from abroad, most notably from Chinese producers of plywood, has exacerbated this decline. According to Natural Resources Canada, prices for framing lumber in February 2008 reached their lowest levels since 1991.

Collapsing Demand for Newsprint and Intensification of Global Competition

Canada has traditionally been an important producer of newsprint. North American demand for newsprint, however, is collapsing, which is putting enormous pressure on Canadian producers. Indeed, demand has fallen by over 30% since 2001 and is expected to continue to fall as consumers in industrialized countries increasingly reject newspapers in favour of the internet and other electronic media. For example, Natural Resources Canada reports that February 2008 marked the 57th straight month of year-over-year declines of U.S. newsprint consumption.

Moreover, Canadian newsprint producers find themselves unable to compete against low-cost producers in Asia and South America, and as a result are being crowded out of this once lucrative market. Many witnesses who appeared before the Committee firmly believed that the future for Canadian newsprint production is decidedly bleak.

Appreciation of the Canadian Currency

The Canadian dollar has risen from a low of 62 U.S. cents in January 2002, all the way to parity (and beyond) in less than 6 years. The rapid appreciation of the Canadian currency vis-à-vis that of our main trading partner has significantly harmed the profitability of Canadian forest companies since most forest products are priced in U.S. dollars, whereas primary inputs (fibre, labour, energy) are priced in Canadian dollars. Most forest products companies found themselves simply unable to adjust quickly enough to the rapid run-up in the Canada/US dollar exchange rate.

PricewaterhouseCoopers estimates that each one-cent increase in the average annual value of the Canadian dollar costs the Canadian forest products industry about \$500 million.⁶ The strength of the Canadian dollar vis-à-vis the American dollar has, according to the industry, negatively affected the competitiveness of Canadian firms in the short-term, with the result that most of the rationalization in the newsprint industry took place on the Canadian side of the border.

Underinvestment

Several witnesses told the Committee that part of the reason why Canada's forest products industry is currently in trouble is because, for too long, it underinvested in research and development, new technologies and new mills and equipment. There are many plausible explanations for this; for example, it has been suggested that throughout the previous decade, many Canadian forest products companies relied on a low Canadian dollar as their main competitive advantage and failed to make the necessary investments to improve their productivity and shore up their international competitiveness.

While some Canadian forest products companies have upgraded their plants and equipment, it remains a fact that the capital stock of Canada's forest industry as a whole is older and less productive on average than that of its global competitors.⁷ This has made Canadian forest products companies more susceptible to market downturns and less capable of competing globally. The current strength of the Canadian currency versus the American dollar presents an opportunity for some Canadian forest products companies to purchase cutting-edge machinery and equipment from U.S. manufacturers and thus improve their competitiveness.

Mountain Pine Beetle Epidemic

British Columbia is in the throes of a mountain pine beetle outbreak beyond any bark beetle epidemic recorded in North American history. The mountain pine beetle has already devastated large swaths of British Columbia's lodgepole pine forests. Natural Resources Canada reports that at the current rate of spread, approximately 50% of B.C.'s mature pine will be dead by the end of this year, and 80% (representing roughly 1 billion cubic metres) will be dead by 2013. The consequences of this epidemic will have long-lasting consequences for British Columbia's forest industry and affected communities.

Having already crossed into Alberta, the epidemic threatens to expand further into Canada's boreal forest, threatening ecosystems and the economic well-being of many other forest-dependent communities.

6 Forest Products Association of Canada, brief submitted to the Committee.

7 Forest Products Association of Canada, *Industry at a Crossroads: Choosing the Path to Renewal*, Report of the Forest Products Industry Competitiveness Task Force, May 2007.

The Government of Canada in Budget 2006 allocated upwards of \$200 million to combat the mountain pine beetle (MPB) infestation and to help the industry and affected communities manage the economic impacts of the infestation. Half of that amount went to NRCan to fund various MPB initiatives (see Table below). The remaining \$100 million was allocated to Western Economic Diversification (\$56M) and Transport Canada (\$44M), to provide needed infrastructure improvements and to support enhanced economic diversification.

Federal Mountain Pine Beetle Program - NRCan Expenditure Summary				
(In thousands of dollars)				
Program	06/07	07/08	08/09 (preliminary)	Totals
Controlling the spread	20,375	27,965	22,000	70,340
Recovering economic value	3,130	3,585	3,871	10,586
Protecting Forest resources and communities	1,650	4,416	6,220	12,286
NRCan Corporate		1,749	1,683	3,432
Communications		832	200	1,032
CFS (salaries)		1,224	1,100	2,324
Totals	25,155	39,771	35,074	100,000

Source: Natural Resources Canada (April 16, 2008).

Fibre Costs

Several witnesses identified high wood fibre⁸ costs as a competitive disadvantage for some Canadian forest products companies. Fibre costs vary regionally across Canada. In the B.C. Interior, wood costs are notably very competitive largely because of the significant but temporary increase in harvest volumes resulting from the mountain pine beetle infestation. By contrast, fibre costs across much of Eastern Canada are considered high by international standards, particularly when compared to the cost of fibre in emerging economies such as Brazil, where good quality trees grow very fast. Some witnesses suggested that the cost of fibre in Quebec is amongst the highest in the world.

Softwood Lumber Agreement

There is no clear consensus on the impacts of the softwood lumber agreement between Canada and the U.S. (SLA) on Canada's wood producers and the communities that depend on them for their survival. Some witnesses, such as Bob Matters, Chair of the Steelworkers' Wood Council, told the Committee that the SLA has harmed Canada's industry and should be revisited if not abandoned altogether.⁹ Others, such as John Allan of the Council of Forest Industries, said that the SLA was by far preferable to ongoing litigation and dispute with the United States.¹⁰

High Transportation and Energy Costs

The cost of transporting wood fibre and finished products, and the cost of the energy required for processing, represent a significant part of total production costs for the Canadian forest products industry. The Forest Products Association of Canada (FPAC) estimates that "transportation costs are the sector's second largest cost component."¹¹ Soaring fuel prices in recent years have obviously also helped to drive up the cost of transporting forest products.

8 NRCan defines wood fibre as the "material in which the wood is reduced to predominantly individual fibres by mechanical or chemical means, or a combination of the two. Virgin fibre is derived from trees not previously processed into paper; recycled fibre has been reclaimed from a previous product such as old newsprint and reprocessed and incorporated into a new product." In more general terms, the industry refers to the cost of wood fibre as the price it has to pay for its timber supply prior to its transformation into diverse forest products.

9 Bob Matters, United Steelworkers, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

10 John Allan, Council of Forest Industries, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

11 Forest Products Association of Canada, presentation to the Standing Committee on Natural Resources, April 1, 2008.

Energy costs are also an important cost driver. The pulp and paper sector is the largest industrial energy user in Canada. While the sector generates some 60% of its own energy needs from renewable sources, it has been hit hard by higher prices for fossil fuels and climbing industrial electricity rates. Despite these circumstances, some regions of Canada are still benefiting from competitive energy rates that, in the opinion of FPAC, give Canada a genuine global advantage in the production of softwood fibre.¹²

Summary

While many of the factors outlined above were and remain largely outside the control of the industry, at least one witness felt that the severity of the crisis currently facing Canada's forest products industry can be explained by structural factors.¹³ Amongst the factors cited, by far the most important is the Canadian industry's focus on the production of low-value products such as newsprint and lumber for export to the U.S. Another witness suggested that Canada's forest products industry is struggling to be competitive because it has for too long been on "automatic pilot."¹⁴

As will be explored later in this report, it is critical that the industry build on its strengths and expand into new value-added products and new markets, including the domestic market, if it is to survive and thrive.

12 Energy costs can represent up to 20% of newsprint production costs in Eastern Canada, according to the Forest Products Association of Canada (2007), *op. cit.*

13 Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

14 Luc Bouthillier, Laval University, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

CHAPTER 3 — WHAT FUTURE FOR CANADA'S FOREST PRODUCTS INDUSTRY?

There can be no doubt that Canada's forest products industry today is in the midst of a significant adjustment period. But the challenges facing the industry are not insurmountable. This is an industry with a long and successful history which continues to have tremendous potential for sustainable growth.

Witnesses who appeared before the Committee were emphatic: Canada's forest products industry is **not** a sunset industry. It **will** bounce back from this severe downturn.

This is, after all, a cyclical industry. Over the medium to long term, a host of new opportunities will present themselves. It is up to the industry, in concert with governments, forest communities and other stakeholders, to position itself to be able to seize these opportunities.

Opportunities will exist in both new and traditional markets. While the U.S. economy is currently in the throes of an economic downturn, most analysts agree that it will bounce back, and with it demand for new residential construction. Though this most important market for Canada's wood products is currently weak, it is unlikely that this weakness will persist for many more years.

On the pulp and paper side, the Committee received evidence that global demand for paper, led by emerging Asian economies, each year is growing by an amount equal to all of Canada's production. Canada can and indeed must take the necessary steps to further tap into that global market.

Besides the traditional wood and pulp and paper markets, there now exist entirely new markets for wood fibre. Global concerns about the environment, and concerns about climate change in particular, are expected to further stimulate demand for wood fibre (and other renewable resources) that can be used as a low-carbon energy source and fossil fuel substitute.

While global demand for wood fibre is growing, it is also the case that throughout the world, particularly in industrializing countries, land to grow such fibre is increasingly being diverted to other uses, namely food and biofuel crops.

The price of food and biofuel feedstocks, such as corn and soybeans, has risen considerably in recent years in response to surging food and biofuel demand in emerging economies, the U.S. and the EU. The Committee received evidence from Don Roberts of

CIBC World Markets that Asian and Latin America countries may not be able to continue to increase their production of wood and paper products as forest plantations increasingly compete with the agricultural and biofuel sectors for scarce land and water.¹⁵

According to Mr. Roberts, the amount of land available globally to grow wood fibre will in fact shrink as land in Asia and Latin America is used instead to grow crops for food and fuel. At the same time, Russia, which has huge forest resources and supplies roughly 40% of the world's harvest of logs, is expected to impose a substantial tax on log exports. Mr. Roberts testified that this move could affect the global supply of forest products as Russia does not at present have the capacity to process those logs domestically.¹⁶

These developments are advantageous to Canada. Canada has the land, the water and the energy to be a global leader in the forest products business. The emerging opportunities that stem from what Mr. Roberts calls the "convergence of the markets for fuel, food and fibre" will raise the value of Canada's forests and help Canadian producers become more competitive globally. After well over a decade of eroding competitiveness, the pendulum may in fact be shifting back from the southern hemisphere to the northern hemisphere.

The fact that markets are increasingly looking for sustainable forest products is also to Canada's advantage. Indeed, both the U.S. and the EU have taken some steps to reduce the import of illegally produced forest products into their markets. Illegal logging is widespread, notably in tropical countries such as Indonesia, and is having a major impact on the sustainability of these wood products. As markets come to demand sustainably harvested forest products, Canada will be able to take advantage of its environmental leadership position and capitalize on these opportunities.

Canada, with its vast forests, technological expertise and recognized leadership in the area of sustainable forest management, is well positioned to capitalize on any increased demand for wood fibre. Moreover, technological innovation in the area of composite materials and bio-products offers many new exciting potential market opportunities. Canada can and must build on its strengths. As one witness told the Committee, Canada's primary advantage is that "we have the best fibre in the world. No one can take that away from us."¹⁷

15 Don Roberts, CIBC World Markets, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

16 Ibid.

17 Emilio Rigato, as an individual, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

It is up to the industry to restructure itself in order to be able to seize these emerging opportunities. As the Forest Products Association of Canada noted in its submission to the Committee, Canada is uniquely positioned to capitalize on these opportunities:

There are few places on Earth with a land base similar to Canada's that can meet the world's growing needs for wood fibre. There are even fewer, possibly none, that also have the knowledge and network of institutions required to make sure that this fibre is produced and processed in a socially and environmentally responsible fashion. If Canada fails to realize the opportunity that its forest resource base offers in the 21st century, it will be because of either a lack of will or imagination. It will not be due to a lack of opportunity.¹⁸

Governments, including the Government of Canada, have an important enabling role to play by creating and implementing a supportive policy framework. The rest of this report will therefore offer some recommendations for how the federal government, along with the provinces, the territories and the industry, can help the forest sector capitalize on these opportunities and in the process provide long-term benefits to forest workers and forest communities, including First Nations communities.

¹⁸ Forest Products Association of Canada, brief submitted to the Committee.

CHAPTER 4 — STRENGTHENING CANADA'S FOREST PRODUCTS INDUSTRY

Looking for Solutions

Canada's forest products industry is going through one of the worst crisis in its history. Some even describe the situation as a "perfect storm", with many elements coming together to produce devastating effects on several levels. A strong Canadian dollar, declining demand and reduced prices are just some of the factors that are shaking up the industry from one end of the country to the other. The extensive evidence heard by the Standing Committee on Natural Resources described the causes that have led the various sectors of the Canadian forest products industry to close a number of mills and processing plants either temporarily or permanently. The witnesses also made a variety of suggestions — economic, social and even environmental — designed to help resolve the crisis, or at least lay a solid foundation for the industry's revitalization. Everyone expressed the hope that the forest industry would once again, and as rapidly as possible, become prosperous, efficient and sustainable, for the benefit of all Canadians.

In this chapter, we describe possible solutions for resolving the current crisis as proposed by the witnesses who appeared before the Committee. Recommendations are also put forward for the federal government, and where applicable for its partners. Some aspects of the forest industry challenges are more a provincial than a federal matter; in such cases, the Committee has limited itself to identify those aspects and describe their significance.

A Summit and a Strategy

The Committee heard from several witnesses that the Government of Canada should call a national summit of all forest industry stakeholders in Canada to address the current crisis and begin to put together a strategy for recovery and renewal. As one witness put it, "We don't accept that it's a sunset industry. We think if we put all the minds together we can find a way of rejuvenating this industry and moving forward."¹⁹

¹⁹ David Coles, Communications, Energy and Paperworkers Union of Canada, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

A number of reasons were put forward in support of holding a summit. First, the Committee heard that the forest products industry does not always speak with one voice. A summit, it was argued, would help “shake things up a little, to get everyone around the table and bury the past, and turn towards the future” all the while recognizing that each region of Canada is different and faces sometimes unique challenges and opportunities.²⁰

The Committee was told that the different levels of government need to do a better job of looking at the big picture and must make a concerted effort to work together more proactively.²¹ As the City of Kenora explained in their brief to the Committee,

We need to see the federal and provincial governments working together. This is more important than ever [...] The private sector and First Nations must also be engaged. We must come together unlike any time in our history.²²

The Government of Canada has a clear leadership role to play in making sure that this happens.

Overall there was considerable optimism amongst many witnesses that a national forestry summit could be the first step toward the development of a national, visionary, and diversified forestry strategy:

One of our problems is that we're caught in this federal-provincial divide. Effectively, we need strong leadership and someone who is going to say, “this is the vision for our forest sector”, because it's not there right now. I think the federal government can provide that leadership for the short, mid and long-term. We need that vision.²³

The Committee has heard evidence from a number of stakeholders and believes it would be in the public interest for the Prime Minister to convene a National Summit, with all stakeholders, on the future of the Canadian forest industry with a view to developing a national strategy to support the renewal of the industry while respecting provincial and territorial jurisdictions.

20 Keith Newman, Communications, Energy and Paperworkers Union of Canada, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

21 Jean-Pierre Dansereau, Fédération des producteurs de bois du Québec, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

22 City of Kenora, brief submitted to the Committee.

23 Jack Saddler, University of British Columbia, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

A Vision for the Industry

The Committee heard compelling evidence that the production of primary commodities will continue to be of importance to Canada's forest products industry in the near to medium term. Those companies that continue to produce commodities must find ways of optimizing their production chains in order to be more flexible and better able to respond more quickly and more efficiently to market fluctuations and changes in market demand.²⁴

Canada's industry must also look beyond commodities if it is to thrive in an increasingly competitive marketplace. Canada must intensify its efforts to develop a forest products industry that is also centered on high value-added products and that looks to new markets and finds cost-competitive ways of supplying them. As Jim Scarrow, Mayor of the City of Prince Albert told the Committee, "our industry must move away from high volume and toward high value production."²⁵

Jack Saddler, Dean of Forestry at the University of British Columbia was even more emphatic:

[I]f we're trying to rely on market pulp or two by fours, we're not going to make it. We're basically going to have to be very innovative in terms of the products we get out of our forests.²⁶

It was suggested to the Committee that while the production of primary commodities such as lumber and pulp will continue to be of importance, the industry must at the same time move towards selling higher margin housing and business solutions.

Another way for the industry to be more innovative is for it to use the forest resource more efficiently. The waste from one process must become the raw material for the next. Forest materials that have long been considered waste materials can be transformed into fuel for bioenergy, material for pellets, or new types of construction materials.²⁷ To some extent this is already being done, but more progress is needed, and much more rapidly.

24 Hugo Asselin, brief submitted to the Committee.

25 Jim Scarrow, City of Prince Albert, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

26 Jack Saddler, University of British Columbia, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

27 David Cohen, University of British Columbia, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

Others have been advocating in favour of a more fundamental transformation. The future of the industry, according to them, is centered on bio-refining (e.g. turning forest biomass into liquid fuels and other chemicals), green chemistry and the production of other innovative and sustainable products and materials the world will soon need.²⁸

The idea is for Canada to become a world leader in these areas and be in a position to ultimately export equipment, technology and expertise throughout the world. This can be done in conjunction with partners in other industries. For example, a forest products company could partner with an energy or a chemicals company to find ways to develop and market products from a bio-refinery.²⁹

Examples from Europe are instructive. In the forest products industry, Finland is a great example of a country that has embraced change and, through innovation, has become a leading exporter of not only forest products but also forest equipment and technology. The Committee heard evidence that Canadian companies buy logging equipment, paper machine equipment and technology from Finland.³⁰ Looking at the electricity production industry, we see that Denmark has not only embraced renewable energy but in fact has become an important producer of windmills and wind power technology. As Jack Saddler of the University of British Columbia told the Committee:

[W]hat we should be doing in Canada is aspiring to not only use our resources in a very innovative and effective way, but we should be basically the developers of the technology that we can sell to the rest of the world.³¹

The Government of Canada, working with the provinces, territories and industry, can play an important and unique role by developing a new vision for the forest products industry and helping it make the transition from tradition to innovation.³²

Innovation, Research and Development

So what's needed? The future health of Canada's forest sector depends on innovation. We need to find new uses for wood fibre, products characterized by higher value rather than higher volume. Investing in innovation, emerging technologies and new products have the potential to lead a transformation in the forest sector in Canada.³³

28 See, for example, the testimony of Emilio Rigato, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

29 Ian de la Roche, FPIInnovations, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

30 James D. Irving, J.D. Irving Limited, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

31 Jack Saddler, University of British Columbia, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

32 Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., brief to the Committee, March 2008.

33 Cassie Doyle, Deputy Minister, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008.

If there is one element of the forestry issue about which people are unanimous, it is the need for research and development (R&D), as well as innovation in the broad sense. Contrary to what might be supposed, and despite the widespread impression that the Canadian forest products industry concentrates essentially on a few staple commodities, there is already a great deal of innovation going on in both the lumber and paper sectors. Many observers see R&D as the motor of innovation, which in turn stimulates productivity: the most competitive enterprises in any sector are usually the ones that are the most innovative and the most productive. However, some witnesses argued that the main R&D actors, particularly the industry itself, have not devoted sufficient resources to R&D.

According to Natural Resources Canada, Canada is “about in the middle of the pack”, in terms of both public and private forestry R&D spending, when compared with other countries that have significant forest industries.³⁴ In 2005, the public and private sectors invested a total of CAN\$685 million in forestry R&D: CAN\$174 million on “pre-manufacturing forestry” and CAN\$511 million on forest products. Of the total, the federal and provincial governments allocated CAN\$156 million³⁵ (mostly on forestry), and the industry spent the remaining CAN\$529 million (mostly on development of wood and paper products). According to NRCan, Canadian investment in R&D stands up quite well against that of Sweden (CAN\$299 million in 2005), Finland (CAN\$550 million in 2007) and the United States (\$675 million in 2004), but Canada ranks below these other three countries if one takes into account its relative share of global forest products sales.³⁶ Natural Resources Canada told us that there is no large-scale comparative classification for R&D investments in the forest sector. However, based on a scientific multi-criteria ranking, Canada has for the past 15 years been the fifth best country in the world for its performance in forestry research. Those research areas in which Canada excels are forest fires, entomology, silviculture and regeneration, and forest and landscape management.³⁷

Forest research is carried on by most of the stakeholders in the forest sector: governments, private institutes, companies and universities, very often in partnership. The federal government and the industry are counting heavily on enhanced partnerships to revitalize the forest sector. R&D and innovation are at the heart of the Forest Industry Long-Term Competitiveness Strategy launched by the federal government in 2007 with \$127.5 million in funding over two years. Within the strategy one of the main initiatives has been to consolidate a number of separate components of the national forest innovation

34 Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008.

35 According to NRCan, the federal government spent approximately \$120 million on forestry R&D and the Department is aware of at least \$36 million spent by provincial governments. Because they do not report forestry R&D numbers to Statistics Canada (from which NRCan derives its information on provincial R&D spending), the remaining \$36 million provincial figure does not include spending by the governments of Quebec, Saskatchewan and the Maritime provinces.

36 Based on additional information provided by Cassie Doyle, Deputy Minister, Natural Resources Canada, March 12, 2008, further to her appearance before the Committee, February 12, 2008.

37 Ibid.

system and align them to focus on competitiveness. The result has been the creation of FPIInnovations, now considered the world's largest public-private partnership in research and development.

FPIInnovations³⁸ is a new Canadian research and development institution. It was created on April 1, 2007, by integrating the four existing private forest research institutes: Forestry Engineering Research Institute of Canada (FERIC), Forintek, Paprican and NRCan's Canadian Wood Fibre Centre. With almost 675 employees across Canada and a budget of around \$100 million, FPIInnovations has united the individual strengths of each of the four internationally recognized forest research and development institutes into a single stronger force. Its goal is leadership in forest sector R&D and innovation in order to strengthen the Canadian forest sector's global competitiveness through research, knowledge transfer and implementation.

FERIC was set up in 1975 to improve Canadian forest operations within a framework of sustainable development. With offices in Montreal, Quebec City and Vancouver, it is funded by a partnership of leading forestry companies, the federal government and the provinces, plus Yukon and the Northwest Territories. It develops and helps to implement innovative and safe forest operational solutions covering the vast range of engineering, human, operational and environmental aspects of forestry and fire prevention. Its areas of R&D concentration include harvesting, transportation and roads, silvicultural practices, wildland fire operations, and precision forestry practices.

Forintek was formed in 1975 when the federal government's two forest products laboratories were privatized. Now as a division of FPIInnovations, Forintek is still the national wood products research institute. Its role is to support the forest products industry in optimizing manufacturing processes, extracting higher value from the available resource and meeting customer expectations for performance, durability and affordability. Forintek's National Research Program (NRP) is built around the following key areas: resource assessment; lumber manufacturing; composites products manufacturing; value-added products; building systems; codes and standards; market and economics.

Paprican (the Pulp and Paper Research Institute of Canada) is a non-profit body that has been in operation for over 80 years. Today a part of FPIInnovations, Paprican has laboratories in Quebec and British Columbia, where it carries out research and technology transfers based on its members' strategic and short-term needs. Its research programs are dictated by the industry's priority technical issues, such as product quality and value, cost competitiveness, the environment and sustainable development. They centre mainly on: fibre supply and quality; chemical pulping; mechanical pulping; papermaking; product performance; environment and sustainability.

38 The information on FPIInnovations is drawn mainly from its Internet site: http://www.fpinnovations.ca/home_e.htm.

The Canadian Wood Fibre Centre (CWFC) joined FPIInnovations in 2007. It reports to the latter's Board of Directors but continues to function as a component of NRCan's Canadian Forest Service (CFS). The CWFC's mandate is to create innovative knowledge that will expand the economic opportunities for the forest sector to benefit from Canadian wood fibre by procuring it a significant competitive advantage on the world market. Under its 2006-2009 Development Plan, the CWFC aims to become a key contributor to and participant in FPIInnovations programs, concentrating on: the characterization of Canadian wood fibre; the development of forest-inventory technology, forest-management planning tools, and reforestation techniques; and, the integration of Canadian wood fibre into a profitable forest-products value chain.

NRCan regards FPIInnovations as the flagship of its competitiveness strategy as well as a way of bringing together federal and provincial expertise on forest resources. The Board of Directors is therefore made up of representatives of most of the provinces and of a great many of the primary and secondary industries, as well as of the federal government. Discussions at this level are aimed at finding the best possible way of stimulating regional value and regional programs, in order to establish national and regional priorities. The Canadian Council of Forest Ministers (CCFM), on which all the provinces and territories are represented, is another key forum for dealing with broader political issues such as the Canadian Wildland Fire Strategy and the National Forest Pest Strategy.³⁹

For a number of years now, governments and the industry have been seeking to revitalize the Canadian forest sector, but so far their success has been limited. Today they are attempting to focus more on the underlying issues on which the Canadian forest products industry's competitiveness depends. FPIInnovations has made it possible to address sector-wide issues along the entire value chain, from genetics to forestry, from production to manufacturing, all the way to market intelligence, market development, and product performance in the marketplace.⁴⁰ The FPIInnovations vision is to help facilitate the development of new products, based on renewable fibre sources with multiple uses and advantages, in areas that include greenhouse gas emissions, energy and chemistry, to name just a few.

While a great deal is already being done, more is necessary to support innovation according to FPIInnovations:

We're suggesting the creation of perhaps a national innovation trust for the Canadian forest sector that focuses on transforming the sector with transformative technologies and applications using the same private-public partnership approach. The initial investment could perhaps come from the Government of Canada. We're convinced that

39 Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008.

40 Ian de la Roche, FPIInnovations, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

with that kind of leadership we can absolutely guarantee that the industry and the provinces will be quickly willing to come in line. In fact, they've [already] given that indication.⁴¹

A fund of this kind would support technology and innovation in areas vital to the industry, promote the distribution of information and technology, strengthen the coordination of academic research, and support national pilot projects and the holding of forums on technology and innovation that would bring together the entire industry. Means must be found to highlight the importance of R&D and its applications, as well as encourage the industry and other sectors to invest more in this area, as shown by the work of the Research Group on the Commercial Boreal Forest.

The Committee therefore recommends that the federal government, in collaboration with provincial and territorial governments and the industry, establish a national forest industry innovation fund, and that this fund be provided with sufficient resources to ensure that the industry can be central in the development of the new bioeconomy.

As we move toward the bioeconomy, in which the forest industry can play a pivotal role, it is crucial that the overall industry diversify as rapidly as possible and that the value of forest products be enhanced. The Government of Canada is already committed to promoting and using biomass for energy. The ecoENERGY program has been expanded to include support for electricity produced from biomass, so the program will now be accessible to the forest industry. In addition, the most recent budget provided for the creation by Sustainable Development Technology Canada of a fund worth half a billion dollars to advance next-generation cellulosic ethanol, which will be available for both agricultural-produced cellulose and forest-based cellulose⁴², although the Committee recognizes that there are different issues with the two types of cellulose.

Bioenergy

The pulp and paper sector at present self-generates 60% of its energy needs from biomass. The industry believes that, with the right incentives, it could become a net source of renewable energy within the next decade or so. The efficient combustion of biomass for energy production results in a reduction of greenhouse gas emissions since it typically displaces fossil fuels.

41 Ibid.

42 Cassie Doyle, Deputy Minister, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008. Managed by Sustainable Development Technology Canada (SDTC), the NextGen Biofuels Fund™ will support up to 40% of eligible project costs for the establishment of first-of-kind large demonstration-scale facilities for the production of next-generation renewable fuels. The contribution will be repayable based on free cash flow over a period of 10 years after project completion (according to SDTC website: http://www.sdtc.ca/en/news/media_releases/media_12092007.htm).

Electricity derived from the combustion or gasification of forest biomass is currently eligible for federal renewable energy production incentives under the terms of the ecoENERGY for Renewable Power program.

Extending the scope of the program to also cover thermal energy and putting more money into it would further support the deployment of renewable energy systems. This would help the forest products industry better manage its energy costs and would contribute to reducing greenhouse gas emissions in Canada.

The Committee therefore recommends that the Government of Canada consider putting additional funds into the ecoENERGY for Renewable Power program and consider extending its scope to cover the production of thermal energy from renewable sources such as biomass.

Biomass and Bioproducts

A number of witnesses heard by the Committee stressed the importance of rapidly developing the biomass industry. This industry has a number of potential advantages for the environment, as well as for the wood products and pulp and paper sectors. In the witnesses' view, biomass is a clean and renewable energy source that the federal government and its partners must support even more to accelerate its development.

NRCan officials pointed out that, as far as the forest industry is concerned, some 20-25% of the funding identified in the Long-Term Competitiveness Strategy's innovation envelope is already earmarked for bioproducts and biorefining. The Department wants to help implement the concept of being able to produce energy chemicals like ethanol (and other products) out of wood inputs, rather than just using them to make market pulp.⁴³

Some academic researchers are also interested in biorefining and feel that it is a niche worth developing. According to Professor Robert Pelton of McMaster University,⁴⁴ Canada has fallen behind the Americans and, even more so, the Scandinavians in this area, in which the federal government could invest more. Others feel that we must be careful about widespread use of the forest biomass when it comes to harvesting waste in logging areas, since there is a risk that the soil will be impoverished if not enough organic material is left behind to decompose.⁴⁵

43 Jim Farrell, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008.

44 Robert Pelton, McMaster University, *Committee Evidence*, March 6, 2008.

45 Brief from the Canadian Parks and Wilderness Society submitted to the Committee on March 6, 2008.

The Committee therefore recommends that the Government of Canada, working with the provinces and territories, assess the impacts of a more intensive use of biomass on forest ecosystems and on the environment, and where appropriate provide increased funding for research and development on bioenergy and bioproducts. Conditions for increased funding should be based upon energy conversion factors, greenhouse gas emissions, and impacts on regional forest economies.

Value-added Products

As with R&D, most witnesses agreed that finding ways to add value to forest products is critical:

For the last century, the forest industry has been oriented mainly to the export of commodity products such as market pulp, newsprint, and lumber. Competition for these products has become intense, and many countries can now produce them more cheaply than can happen in Canada. To survive in the new commercial environment, the industry must develop better synergies between industry and subcontractors in order to make more efficient use of the entire resource. The waste from one part must be the raw materials of the next. It should redirect itself toward high-value-added products for sawmills, the pulp and paper industry, furniture, doors, windows, pre-fabricated homes, wood-based insulation, sanitary products, etc.⁴⁶

The Committee concurs and therefore recommends that the Government of Canada, in partnership with the provinces and territories, actively pursue policies that encourage value-added manufacturing.

The federal Value to Wood program, which was established in 2002 and extended for a further two years in March 2007, constitutes an important component in an innovation strategy for the forest sector. Based on partnerships between governments, regional agencies, FPIInnovations and universities, it has both a research dimension and a technology transfer dimension. This enables it to move research related to secondary manufacturing to the shop floor more quickly, and to provide expert advice on site to mill owners and operators about how to improve their efficiency. For example, the Value to Wood program has over 35 industry advisers who visit small firms to offer advice on improving productivity.⁴⁷

46 David Coles, Communications, Energy and Paperworkers Union of Canada, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

47 Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008.

Given the importance and scope of the Value to Wood program, your Committee recommends that it be extended beyond the current expiry date of March 2009 in a predictable fashion.

Restructuring

The Committee heard evidence that Canada's forest products industry is fragmented and, as a result, is struggling to adapt to the requirements of the global marketplace. Until the early part of 2007, no Canadian-based forest products company ranked among the 20 largest in the world. This is astounding given Canada's vast forest resource and geographical proximity to the world's biggest market.

The forest products industry is of the view that Canada's conventional forest products industry must restructure and consolidate in order to modernize and take advantage of economies of scale. Bigger companies are generally better able to manage the risks associated with technological innovation, develop new products, and raise capital. They also can benefit from economies of scale in production and marketing.

Industry leaders who appeared before the Committee were unanimous. The industry is not looking for government subsidies to individual companies or plants. The Committee heard compelling evidence that direct subsidies to individual companies or operations often only delay the inevitable, namely plant closures and job losses, and could in addition be interpreted as a violation of international trade agreements.

That is not to say that the industry would like to see the government take a "hands-off" approach. The Committee was told that *laissez-faire* is in many ways just as naïve a policy approach as interventionism.⁴⁸

Many in the industry were clear: governments at all levels across the country must send the right signals and allow the industry to consolidate and restructure. Inefficient plants must be allowed to close, and companies must be allowed to merge and form strategic alliances if they are to emerge from this crisis and have a chance to be internationally competitive.

Restructuring, the Committee was told, "is terrible and painful, but it's necessary to have sustainable jobs"⁴⁹ and is a necessary condition for moving towards "a more productive and more efficient industry."⁵⁰

48 Avrim Lazar, Forest Products Association of Canada, *Committee Evidence*, 14 February 2008.

49 Ibid.

50 Hughes Simon, AbitibiBowater, *Committee Evidence*, February 14, 2008.

Some community leaders agreed with this approach. Terry Fiset, Reeve of the Township of James, in Ontario, testified that “we believe that governments need to allow this rationalization to occur in order for the sector as a whole to survive.”⁵¹

According to the Forest Products Association of Canada (FPAC), the Competition Bureau, an independent government agency charged with promoting competitive markets, has over the years dampened the Canadian forest products industry’s ability to restructure and consolidate by preventing certain mergers and acquisitions within the industry.

The Competition Bureau, FPAC argues, should recognize the **global** nature of forest products markets and of competition. A merger between two Canadian forest products companies would not significantly restrict competition or harm Canadian consumers since commodity prices are set on international markets. Canadian operations and firms, the argument goes, should therefore be allowed to merge in order to be globally competitive:

They assume that if we consolidate, prices will go up. Well, we export most of what we make. We take the global price, and whether we're fragmented or consolidated, the global price is whatever Brazil or China pushes it down to. Our customers, both in Canada and all over North America, are more consolidated than we are, so if two companies come together and find efficiencies, do you think our customers give us a break? If we find three cents a tonne efficiency, they'll take three and a half cents out of our hides, because they are more consolidated and have more market power than we do. It's just an empirical fallacy that when you consolidate, prices go up, because the marketplace continually squeezes you down. We disagree with their economics, and empirical studies support the simple fact that consolidation actually leads to synergies and price reductions. Would it lead to more outside ownership? On the contrary, it would not. If you're a company headquartered in Canada and you want to acquire Canadian assets, the Competition Bureau is standing right in your way, because they don't want to see consolidation in Canada; as a result, you have to invest your money in the U.S. or Europe to find new acquisitions, because if you invest in Canada, they say it's too much consolidation. Getting a large Canadian champion has been a fight against the Competition Bureau, which tells you not to become big in Canada; become big by investing outside Canada. I don't think that's what we want; I think we want investment in Canada.⁵²

The Committee therefore recommends that Canada’s Competition Bureau examine its methods for analyzing mergers and acquisitions in the forest products industry and explicitly take into account the international nature of forest products markets.

51 Terry Fiset, Township of James, *Committee Evidence*, March 6, 2008.

52 Avrim Lazar, Forest Products Association of Canada, *Committee Evidence*, February 14, 2008.

While there was considerable consensus amongst witnesses that consolidation and restructuring were needed to strengthen Canada's forest products industry, some did caution that moving towards such a model would not solve all of the problems the industry has been experiencing.

These witnesses acknowledged that small firms with few resources have been hard hit by the downturn, but also noted that the largest mills have also been quick to close. Middle-sized companies and facilities, they argued, are more resilient to market fluctuations (e.g. they can more easily switch to producing different products) and more in tune with the needs of the communities in which they operate.⁵³ As David Cohen of the University of British Columbia noted, "I think those small- and medium-sized enterprises are the ones that really drive successful industry structures. They're the ones that create jobs, they're the ones that pay taxes, they are the ones that innovate the most."⁵⁴ Francis Albert of the Corporation Agro-Forestière Transcontinentale Inc. similarly argued that medium-sized enterprises are leaders in the development of value-added forest products.⁵⁵

The Committee recommends that the federal government, in conjunction with the provinces and territories, consider investments in innovative research and development programs that stimulate cooperation and facilitate the formation of industrial forest clusters as in Finland.

Attracting Investment

Canada's forest products industry urgently needs to modernize. The only way to modernize is by investing in new equipment and new technologies. According to FPAC, "the core challenge facing Canada's forest products industry is the requirement to attract the investment necessary to renew its capital stock."⁵⁶

The investment needs are significant. After all, the forest products sector is capital-intensive. A new paper mill can cost well over one billion dollars. Making these kinds of investments in the present economic climate is a challenge for most Canadian forest products companies.

53 Francis Albert, Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., *Committee Evidence*, March 11, 2008; Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

54 David Cohen, University of British Columbia, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

55 Francis Albert, Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., *Committee Evidence*, March 11, 2008.

56 Forest Products Association of Canada, *Industry at a Crossroads: Choosing the Path to Renewal*, Report of the Forest Products Industry Competitiveness Task Force, May 2007.

Today Canada is lagging behind many other countries when it comes to attracting investment in its forest products industry. For example, the Committee received evidence that Finland's forest products industry is attracting approximately seven times as much investment as Quebec's forest products industry (Quebec and Finland's economies are roughly the same size).⁵⁷ There are some forest products companies in Canada that simply do not invest enough to even renew their capital stock.

In some instances, certain forest companies' capital stock has been shrinking for over a decade as capital has not been renewed quickly enough to compensate for depreciation. The result is that mills and equipment in Canada are in some cases outdated and less efficient, which hampers productivity and competitiveness. The Committee was told that in Quebec mills are on average 30 years old, compared to seven years in Finland, where the industry invested some \$2 billion in 2007 alone.⁵⁸

This is an unsustainable situation. Steps must be taken to encourage investment in Canada's forest industry. Literally billions more in capital investments are needed to renew the Canadian forest products industry's capital stock.

The industry is calling on governments to introduce tax reforms that will encourage capital investment. Some steps have already been taken. Capital taxes are in the process of being eliminated in most Canadian jurisdictions. Corporate income taxes have been cut significantly at the federal level and in many provinces. But more needs to be done. Further incentives are needed to stimulate the renewal of capital. James D. Irving called on governments to "be bold about it. We fiddle around the edges...We're not aggressive enough, certainly not to compete in the global market from this point of view."⁵⁹

In a bid to stimulate capital investments in ailing industries, Budget 2007 announced a temporary two-year 50% straight-line accelerated capital cost allowance (CCA) rate for investments in manufacturing or processing machinery and equipment undertaken before 2009.⁶⁰ Budget 2008 extended that accelerated CCA treatment for three more years, but at a gradually declining rate. It is estimated that this extension will reduce federal revenues by about \$1 billion in total over the period from 2009-2013.

Testimony from forest products industry officials suggested that the accelerated CCA extension introduced in Budget 2008, while a step in the right direction, does not go far enough to improve the investment climate in these difficult times. It was argued that

57 Luc Bouthillier, Laval University, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

58 Ibid.

59 James D. Irving, J.D. Irving Limited, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

60 The capital cost allowance system determines how much of the cost of a capital asset a business may deduct each year for income tax purposes.

forest products companies should be allowed to write off new investments in eligible machinery and equipment at an accelerated CCA rate of 50% per year, and this for the next five years.

Similarly, industry officials argued that Canada's scientific research and experimental development (SR&ED) tax incentive program, which offers a 20% investment tax credit on eligible expenditures, should be changed in order to make the tax credit refundable.

Under the current structure of the SR&ED program, companies that have no taxable income derive no direct tax benefit from undertaking investments in scientific research and experimental development. As a result, forest products companies have less of an incentive to invest in SR&ED during a market downturn, which results in less innovation and development. This is in some ways a missed opportunity, as "it's really innovation and development that will help this industry recover."⁶¹

The Committee therefore recommends that the Government of Canada examine ways to improve the scientific research and experimental development (SR&ED) tax incentive program, such as by offering refundable tax credits, to ensure that it plays a critical role in supporting the recovery of the forest products industry.

Similarly, the Committee recommends that the Government of Canada consider fully extending for the next five years the accelerated capital cost allowance (CCA) treatment for investments in manufacturing or processing machinery.

Extending tax deductions and tax credits in such ways may be costly. But it was suggested to the Committee that this may well be the wrong way of looking at the problem.⁶² The Canadian economy, and ultimately government revenues, could end up taking a bigger hit if new investments in Canada's forest products industry are not made.

Expanding into International Markets

Canada has long relied on the U.S. to absorb its considerable production of forest products. The recent and precipitous decline in U.S. consumption of forest products, particularly lumber, has, in the words of John Allan, president and CEO of the Council of

61 William Candline, Weyerhaeuser Company, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

62 Avrim Lazar, Forest Products Association of Canada, *Committee Evidence*, February 14, 2008.

Forest Industries, “starkly expose our vulnerability to single-market dependency. We need to develop a balanced customer base, with particular emphasis on emerging Asian markets.”⁶³

The industry must indeed look to China, India and other emerging economies as potential growth markets as these are the world’s two most populous countries. With GDP growth rates neighbouring 10% (in the case of both China and India), such countries are becoming wealthier, and millions of their citizens are joining the ranks of the middle-class each year. These populations are showing a tremendous appetite for wood and paper products. The Committee was told that at present only 5% of China’s population has access to tissue paper. Demand for such a product that we in Canada take for granted is expected to grow substantially in these emerging economies in the coming years.⁶⁴ Canada’s forest products companies, with the help of the federal government, need to understand what the needs of these new customers are and see how Canadian producers can meet that demand.

Canada has already taken steps to tap into these Asian (and other) markets. Natural Resources Canada’s Canada Wood Export Program is the central pillar of federal efforts to diversify export markets for Canadian wood products. Since the inception of the Canada Wood program in 2002, Canadian lumber shipments (by volume) to China have increased by 350%, to South Korea by 290%, and to the U.K. by 320%.

Canada has a reputation as a responsible forest steward. Through the International Forestry Partnerships Program and in partnership with the Canadian Council of Forest Ministers and industry, NRCan is working to increase international awareness and acceptance of forest products from Canada’s sustainably managed forests.

In the 2008 Budget, the federal government announced that it was setting aside \$10 million over two years to promote Canada’s forest sector as a model for environmental innovation and sustainability. While this is a step in the right direction, it remains a relatively small amount for such an important initiative. More should be done to deliver facts and information on Canada’s forests and forest products industry in important emerging markets so as to develop new markets and uses for Canada’s wood products. Any new efforts to educate buyers and diversify Canada’s exports of wood products should build on the strengths of existing programs.

The Committee recommends that the Government of Canada consider expanding the life, the scope and the funding of the Canada Wood Export Program and the International Forestry Partnerships Program in

63 John Allan, Council of Forest Industries, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

64 Jim Scarrow, City of Prince Albert, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

order to inform foreign buyers about the economic and environmental benefits of Canada's wood products, with the aim of further developing export markets.

Additional efforts must also be put into developing the non-residential wood construction market. NRCan estimates that this market, which includes hospitals, schools and other institutional buildings, including government buildings, is valued at up to \$25 billion annually in North America alone. Canada's forest products industry would benefit greatly if it was able to capture even a small portion of this vastly important market.⁶⁵

“Wood is Good”

Canada is a global leader in forest stewardship and forest certification. It is also a global leader in the development and application of efficient wood construction techniques.

Canada has more third-party certified forest area and more protected forest area than any other country in the world. This is something to be proud of and something we can and should boast about. Canada can, and should, be a supplier of choice because of its exemplary environmental practices.

The fact that Canada is a leader in the sustainable management of its forests is in fact a competitive advantage for Canadian forest products companies. The market for certified products has grown exponentially over the last decade and that growth is expected to continue. According to Hugo Asselin of the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Canada is in a good position to take the lion's share of this growth.⁶⁶ Already companies like Tembec and Cascade, that are offering certified forest products, are finding it easier to secure contracts with big buyers such as Home Depot.

More needs to be done, however, to promote wood in particular as a green, renewable building material, both here in Canada and abroad. While the great majority of witnesses who appeared before the Committee would agree with the statement that “wood is the most sustainable building material you can find”⁶⁷, this fact does not seem to resonate widely in Canada or abroad. As Luc Bouthillier of Laval University told the Committee, domestically at least “we have to express to the consumer that there is an advantage to buy a green product made from the Canadian forest by Canadian companies

65 Hughes Simon, AbitibiBowater, *Committee Evidence*, February 14, 2008.

66 Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

67 Ian de la Roche, FPInnovations, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

through Canadian workers who are highly skilled and trained.”⁶⁸ Internationally, a greater focus can be put on Canada’s leadership in forest certification and sustainable forest management practices.

Canadian wood can and should be marketed as a building material of choice from an environmental perspective. Some studies suggest that it is superior to both steel and concrete in part because its production requires much less energy and water and is less greenhouse gas intensive. Moreover, as Réjean Gagnon of the Université du Québec à Chicoutimi told the Committee, “the forest is a natural and renewable resource [...] wood is [...] non-toxic, it captures CO₂, it is renewable, recyclable and compostable [...]”⁶⁹

The Committee therefore recommends that the Government of Canada, in conjunction with the provincial governments and in partnership with the industry, architects, engineers, builders, suppliers of construction materials and the media, launch a campaign called “Building with Canadian Wood”, to inform decision-makers about wood’s superior environmental characteristics, ease of use as a building material, durability and excellent lifecycle cost. The campaign would highlight the possibilities of construction with wood as provided for under the standards, regulations and building codes, and would also have a technical aspect: the computerization of engineers’ framing calculations.

Moreover the Committee recommends that the Government of Canada call upon the National Research Council of Canada (NRC) to include in the National Building Code’s objectives the use of wood in all its forms for construction, and of on-site fireproofing techniques, new flame retardants and all other building technology developments, in light of the latest research and the availability of composite products. In other words, that the opening-up of the Code begun in 2005 be confirmed and continued.

Leonard Compton, Mayor of the City of Kenora, suggested that Indian and Northern Affairs Canada should make a concerted effort to address the critical housing shortage on Indian reserves while the wood products industry is in a downturn: “Indian Affairs should be using our wood supply to put housing on reserves. If you stand in downtown Kenora, within 40 miles we have 10 reserves.” These reserves, and others like them, have a pressing need for housing, schools and other buildings. Why not get those built now using Canadian wood products?⁷⁰

68 Luc Bouthillier, Laval University, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

69 Réjean Gagnon, Université du Québec à Chicoutimi, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

70 Leonard Compton, City of Kenora, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

Climate Change, Carbon Sequestration and Carbon Credits

Climate change is having an important impact on Canada's forests. The emergence of the mountain pine beetle epidemic epitomizes the fact that climate change constitutes a major challenge to the sustainable management of Canada's forests. It is probable that the frequency and severity of insect pest outbreaks and other such challenges will increase in the coming years and decades. Jim Scarrow, mayor of the City of Prince Albert, Saskatchewan, testified that as a result of climate change, "Saskatchewan's boreal forest may disappear as we know it today [...] Today's forests are projected to move north."⁷¹

The forest has an important role to play in mitigating climate change. Governments must continue to support climate-friendly forest management practices and explore ways to contain the carbon that is stored in Canada's forests.

There are massive quantities of carbon locked up throughout the boreal region, particularly in the soil and peatlands. There may be market opportunities for forest companies, forest communities and First Nations that find innovative ways to ensure that that carbon stays locked up through sustainable land use practices. Canada, as custodian of one of the world's largest forested areas, has a great responsibility to explore mechanisms to keep the carbon that is stored in forests from being released into the atmosphere.⁷²

Forests, the Committee was reminded, have value beyond just the fibre resource. As David Cohen of UBC testified,

The crisis is with the wood, not with the forest. There are values in the forest that there are opportunities to commercialize [...] We don't know what the most valuable resource in our forest is going to be in 20 years, it could be water, it could be carbon sequestration, it could be biodiversity credits, but we have to manage so that we can maximize the value of the forest, not of the wood resource, and that requires a bit of a different mindset.⁷³

Governments in Canada can encourage forest management and forestry practices that sustain biodiversity and encourage carbon sequestration. For example, there may be forested areas that are not particularly valuable for harvesting fibre but could nevertheless have economic value as stores of carbon. It was suggested to the Committee that such areas could be set aside. Companies that set aside a portion of their land tenures could be granted carbon or biodiversity credits once such systems are developed.

71 Jim Scarrow, City of Prince Albert, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

72 Mary Granskou, Canadian Boreal Initiative, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

73 David Cohen, University of British Columbia, *Committee Evidence*, March 13, 2008.

One practical way in which the federal government can do its part to encourage climate-friendly forest management practices is by designing a carbon offset system that offers carbon credits to forest companies, and forest communities that undertake forestry activities that either remove greenhouse gases from the atmosphere or avoid emitting greenhouse gases in the first place. The Committee heard from several witnesses that a properly designed offset system could be of significant benefit not only to the environment but also to the forest industry and to forest communities, including Aboriginal communities.

Carbon credits under an offset system could conceivably be generated by activities such as forestation, reforestation, avoided deforestation and forest management that increase carbon sequestration or avoid/reduce emissions in a way that goes beyond business as usual practices. In a recently released document, the federal government indicated that it would consider recognizing forest management projects of the type outlined above as possible generators of carbon offset credits.⁷⁴ Firms that are to be regulated under the Clean Air Regulatory Agenda may also be able to undertake forest carbon sequestration projects as a way of meeting their greenhouse gas emissions reduction targets. The Committee was informed that Natural Resources Canada and Environment Canada are currently developing provisions for forest carbon sequestration projects as a compliance mechanism for regulated firms.⁷⁵

The Committee recommends that the Government of Canada emphasize the deployment of its greenhouse gas regulatory framework and any other mechanisms, including offsets, that could further promote climate-friendly forest management and conservation practices.

The Committee further recommends that the forest products industry's efforts to reduce emissions since 1990 be taken into consideration by the Government of Canada as it develops new emissions regulations.

The Committee was reminded by a number of witnesses that the establishment of a carbon market will not solve the industry's troubles. As Don Roberts of CIBC World Markets told the Committee, "It's one positive step, but it's not your single solution, partly because we do not grow trees fast enough. But it will help" as long as our competitors also operate under a similar system.⁷⁶

74 Environment Canada, *Canada's offset system for greenhouse gases*, March 2008.

75 Cassie J. Doyle, Deputy Minister, Natural Resources Canada, letter to the Committee, March 12, 2008.

76 Don Roberts, CIBC World Markets, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

Fibre Pricing and Tenure

While these are not areas of federal responsibility, the Committee did hear evidence that the current system of land tenure and stumpage in some provinces is uncompetitive in this age of increased global competition.

The cost of fibre is the industry's single biggest cost component and can represent up to 60% of variable costs. Many witnesses testified that the cost of fibre in Canada, particularly in Quebec, is high. A related problem is that while there is abundant high-quality wood fibre in many regions of the country, the link between price and quality is in many instances rather tenuous. It was suggested to the Committee that stumpage fees should reflect the quality of the wood fibre.

It bears repeating that land tenure and stumpage systems are the responsibility of individual provinces. Some witnesses suggested that one way to reduce fibre costs, notably in Quebec, would be by stimulating intensive planting on private woodlots located close to existing mills. This is important because, in Quebec for example, private woodlot owners supply some 20% of the wood fibre destined for mills. Because private woodlots are typically closer to mills, transportation distances and costs are reduced, which incidentally also reduces transportation greenhouse gas emissions.⁷⁷

The Committee heard testimony that with markets at an all-time low, "now is the time to invest in our forests so that planning and silviculture activities can be undertaken. [...] This would be the best way for private woodlot owners to contribute to the recovery of the forestry sector".⁷⁸

The Committee recommends that the federal government, in collaboration with the provinces and territories, promote and support silviculture on private and Crown Lands within their relevant jurisdictions.

Ideally, land tenure and stumpage systems should be transparent and market based. Appurtenancy⁷⁹ policies which tie forest tenure to local mill jobs, the Committee was told, seldom achieve the desired results as they ultimately prevent the emergence of

77 Francis Albert, Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., *Committee Evidence*, March 11, 2008.

78 Jean-Pierre Dansereau, Fédération des producteurs de bois du Québec, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

79 Appurtenancy refers to the requirement of a forest tenure holder to construct, modify or maintain a timber processing facility.

globally competitive companies.⁸⁰ Transparent and market based tenure and stumpage systems will help companies make appropriate investment decisions and facilitate a more efficient use of the resource by allowing wood fibre to flow to its highest value and best use.

Taxation of Woodlot Owners

The Committee received evidence that under the current tax system, woodlot owners pay higher taxes on revenue earned compared to other taxpayers as they tend to receive a large, single payment when their wood is harvested and are restricted in what they can deduct as expenses (and on the timing of these deductions).

Private woodlot owners, who engage in activities to salvage killed or damaged stands of timber following natural catastrophes, are particularly likely to have a large, one time "revenue hit" which can give rise to a sizeable tax burden.

The Committee therefore recommends that the Government of Canada introduce changes to income tax rules and regulations to facilitate the deduction of forest management expenses and to allow for income averaging from woodlot management activities, notably when the income shock is the result of natural disasters such as the mountain pine beetle epidemic.

Aboriginal Communities

Aboriginal communities have enormous needs when it comes to training and capacity development. While many such communities are located in or near forests, not all benefit from the forestry activities they see occurring around them. First Nations and other Aboriginal communities must become meaningful partners in forest planning, management, and development activities. This is an important component of the sustainable development of Canada's forests. The Government of Canada, by virtue of its constitutional responsibilities, has an important role to play in making sure that Aboriginal Canadians become active participants and partners in the forest industry of the 21st century.

The Committee therefore recommends that the Government of Canada continue to work with First Nations and other Aboriginal communities to enable them to become active partners in the sustainable development of Canada's forests.

⁸⁰ Avrim Lazar, Forest Products Association of Canada, *Committee Evidence*, February 14, 2008.

Log Exports

Raw logs are typically exported for various economic reasons. In British Columbia, raw logs can only be exported from private lands once an export license has been granted by Foreign Affairs and International Trade Canada. While raw logs represent only a very small proportion of Canada's total forest products exports, some, particularly in British Columbia and Ontario, have expressed concerns that the export of logs is tantamount to the export of jobs. These logs, it is argued, should be processed in Canada.

The Committee therefore recommends that the Government of Canada work with the provinces and territories and with Aboriginal communities to explore opportunities for adding value, in Canada, to the logs that would otherwise be exported in an unprocessed state.

Resource Protection and Management

Canada's forest ecosystems have always been subject to cyclical changes resulting from infestations of pests and forest fires, and Natural Resources Canada has long taken an interest in forestry science. For several years now, British Columbia's forests have been affected by what will undoubtedly turn out to be the worst insect infestation in recent history. The infestation of the interior forests by the mountain pine beetle now extends as far as Alberta and has destroyed almost 600 million cubic metres of valuable wood, which has led to a reduction in the value of the resource.⁸¹ This situation has affected many communities that derive their livelihood from the forest, and it is likely to get worse when the affected trees can no longer be processed into forestry products. They could however become an important source of biomass for bioenergy.

In Budget 2006, the Government of Canada has allocated \$200 million — of a commitment of \$400 million for forest related initiatives — specifically to mitigate the effects of the mountain pine beetle infestation and help curb its spread. It is working closely with British Columbia and Alberta to assess the risks and target efforts in order to limit the infestation's eastward spread. For the moment, it appears that these efforts, combined with an exceptionally cold winter, are having a positive impact. Roughly half of the \$200 million was earmarked for establishing measures designed to slow the spread, find ways to make better use of the affected trees and work with the communities to protect the trees at risk. The other half was allocated essentially to mitigate the infestation's economic impact.⁸²

However, according to some of the witnesses the Committee heard, there is still a lot to do. The situation is particularly worrisome for communities in the infested areas because of the heightened risk of forest fires. The federal government is working with the

81 John Allan, Council of Forest Industries, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

82 Jim Farrell, Natural Resources Canada, *Committee Evidence*, February 12, 2008.

First Nations and communities of British Columbia on strategies to reduce the risk, both on reserves and on the public lands around them. It nevertheless seems that the needs in this area remain pressing.

According to Chief Bill Williams,⁸³ some 100,000 Aboriginal people in 103 communities are surrounded by dried-out forests in which the forest fire risk keeps rising. There are 13 million hectares of affected forest, and Chief Williams says the trees would have to be cut down in a 2-kilometre cordon around 109 Aboriginal reserves to ensure the reserves' safety. This would mean harvesting 135,000 hectares of trees at a cost of approximately \$1000 a hectare, or \$135 million in total.

In easternmost Canada, the brown spruce longhorn beetle has proven problematic. In this case, it is not so much the extent of the infestation that is causing concern, but the phytosanitary measures established to deal with it. Unlike British Columbia's mountain pine beetle, the brown spruce longhorn beetle is not indigenous; it is a non-native invader from Europe and Asia. It is thus up to the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) to evaluate the phytosanitary risk and take measures to limit the spread of the insect, first detected in Nova Scotia in 1999. Initially confined to the Point Pleasant Park sector in Halifax, the brown spruce longhorn beetle has spread out to 25 other locations outside the original containment area. Although the level of infestation is low,⁸⁴ the pest is nevertheless subject to strict regulatory control measures by the CFIA, particularly with respect to the transportation of wood fibre. Some representatives of the Maritimes' forest industry are asking the federal government to acknowledge the brown spruce longhorn beetle's potentially devastating affect on the region's forestry sector and to provide the necessary resources to manage this problem adequately.⁸⁵

The Committee recommends that the federal government, along with the provinces, territories and Aboriginal governments, focus specifically on protecting all vulnerable communities threatened by forest fires in the areas affected by the mountain pine beetle and on addressing the spread of the brown spruce longhorn beetle. To that end, the federal government must provide the necessary resources, both to conduct research on these insects and to directly fund the necessary protection measures.

In addition to the question of protecting forests against insects, diseases and fires, many Committee witnesses also raised the whole issue of planning and sharing the forestry resource among various users. Of course, forest management as such is primarily a provincial and territorial responsibility, but certain aspects require the federal

83 Chief Bill Williams, *Committee Evidence*, March 11, 2008.

84 Canadian Food Inspection Agency, *Questions and Answers – Brown Spruce Longhorn Beetle*, CFIA's website (<http://www.inspection.gc.ca/english/plaveg/pestrava/tetfus/bslbqueste.shtml>).

85 Diane Blenkhorn, Maritime Lumber Bureau, *Committee Evidence*, March 6, 2008.

government's participation, particularly in connection with responsibilities for Aboriginal peoples. The representatives of the Canadian Boreal Initiative (CBI) also said that some 60% of the boreal region is currently the subject of various planning exercises. The CBI feels that the issue of Aboriginal land rights can be a source of great uncertainty for logging companies, and that the main way to resolve this uncertainty is through regional land use planning.

Regional planning conducted in partnership with Aboriginal peoples, governments and other stakeholders can determine the areas to develop or protect in a way that reconciles ecological and cultural values and promotes sustainable development of the forestry resource. In order to improve the climate of certainty for the industry and to meet the federal government's obligations to Aboriginal peoples, the representative of the Canadian Boreal Initiative recommended that the Committee support "significantly increasing federal funding for regional land use planning, in collaboration with the provinces, territories and Aboriginal peoples and respective stakeholders."⁸⁶

Recognizing that the management of natural resources, including forests, is primarily a provincial responsibility, the Committee recommends that the federal government work with the provinces and territories to establish regional land use planning processes that respect the jurisdiction of the different levels of government.

The Canadian Boreal Initiative's primary objective in the medium and long term is to protect roughly half the Canadian boreal forest and to ensure sustainable management of the forestry resources in the other half. Many feel that Canada, as the trustee of some of the largest intact forests in the world, has a duty to ensure that they can remain an important economic resource for the communities and provide a wide array of ecological services such as carbon storage. At the present time, "only about 9% of Canada's boreal forest, where most of the logging occurs, is permanently protected from industrial activity and oil and gas development."⁸⁷

The representative of the Canadian Parks and Wilderness Society also insisted on the importance of guaranteeing the protection of a significant portion of the forest ecosystems, particularly in the north where natural forests are still abundant. Both the Canadian Boreal Initiative and the Canadian Parks and Wilderness Society feel that one of the environmental advantages both the clientele and public are calling for is protected forest zones alongside logging areas.

86 Brief of the Canadian Boreal Initiative presented before the Committee by Mary Granskou, Senior Policy Advisor, March 4, 2008.

87 Tim Gray, Canadian Parks and Wilderness Society, *Committee Evidence*, March 6, 2008.

The Committee therefore recommends that the federal government, working with its provincial and territorial partners, increase its conservation efforts in the natural forest ecosystems, particularly in the boreal zone.

Forest Certification

While stressing the need to protect and manage the forests, a number of witnesses from a wide range of backgrounds and organizations also stressed the importance of the role and promotion of forest certification. In general terms, forest certification is a voluntary, non-regulatory, and market-based instrument designed to recognize and promote environmentally-responsible forestry and sustainability of forest resources. The certification process involves an evaluation of management planning and forestry practices by a third-party according to an agreed-upon set of standards that takes environmental, economic and social values into consideration.

Given that Canada is a leader in the certification of forestry operations — 138 million hectares of forest are now third-party certified in Canada “which account for 40% of the total amount of certified forest in the world”⁸⁸ —, many witnesses heard by the Committee see it as a distinct advantage for the industry at the international level. Some feel that our ability to manage our forests sustainably may become a major advantage over our competitors — especially the Russians — if we continue on this path and market this aspect intelligently.⁸⁹ Others said that some forestry companies were better able to resist the crisis of recent years because they chose to certify their operations and to produce niche products that are increasingly attractive to the large chains and consumers.

Mr. Dansereau of the Fédération des producteurs de bois du Québec stated that “Woodlot owners can contribute in a number of different ways: We are involved in the production of traditional forest products, [... and] we could play a role in providing Canadians with forest-based environmental good and services”⁹⁰. To do that the woodlot owners suggested that the government could assist with specific aspects of forest management on private land including land development and management and tax policy.

88 Forest Products Association of Canada, *Ask* – FPAC 2007 Annual Review*.

89 Don Roberts, CIBC World Markets, *Committee Evidence*, March 4, 2008.

90 Jean-Pierre Dansereau, Fédération des producteurs de bois du Québec, *Committee Evidence*, February 28, 2008.

The Committee recommends that that federal government, in collaboration with the provinces and territories, explore implementing a program for woodlot owners similar to the Beneficial Management Practices (BMP) program delivered by Agriculture and Agri-Food Canada and the provinces.

Of course, certification is primarily the responsibility of the industry, which must choose among three very different certification systems, managed by the Forest Stewardship Council (FSC), the Canadian Standards Association (CSA) and the Sustainable Forest Initiative (SFI). The federal government has never wanted to get involved by advocating one system over the others. However, a number of stakeholders feel that the FSC approach is preferred by more of the large retail chains and by consumers because it is entirely independent of the forest products industry and has greater international recognition. Whatever the preferred certification system, the Committee concurs with those witnesses who suggested that Canada must encourage and promote forest certification as a trademark of the Canadian forest products industry.

The Committee recommends that the federal government, working with the provinces and territories, provide full support for the certification of Canadian forest products and operations and that it actively promote them in its programs and campaigns for the Canadian forest industry, such as the “Value to Wood” program. The ultimate goal should be that 100% of Canada’s forest operations and products be certified.

Labour Force and Expertise

The evidence given before the Committee clearly established that it is important and urgent not only to invest in research, technology and factories, but also in people. Many confirmed that fewer and fewer students are entering the forestry engineering faculties and specialized pulp and paper programs. The same is true of the technical programs that train specialized workers, for both the factory and the forest. Young students find the health and business sectors more attractive than the science sector. And yet it is engineers and chemists that the industry desperately needs to work in wood processing, both in the lumber and pulp mills and in the emerging bio-economy.

In light of the Canadian forest industry’s need for a first-rate labour force and expertise in all areas, the Committee recommends that Natural Resources Canada and its partners undertake an assessment of the forestry sector’s labour force and expertise needs.

The Problem of Rail Transportation

The problem of transporting lumber was raised a number of times, especially in the context of railway transportation in Western Canada. The problem emerged as sufficiently important for the Committee to decide to dedicate an entire meeting to it. Witnesses said that Canadian rail shipping rates are amongst the highest in the world and that the rail service provided to wood and forest products shippers is below their expectations.

The Committee received evidence that the forest products industry is the biggest user of rail services in Canada and the second-largest consumer of trucking services. Overall, the Forest Products Association of Canada said that about 70% of the industry's merchandise is shipped by rail and 30% by truck. The ratio is higher in the West and a little lower in the East. The forest sector alone accounts for some 25% of Canadian railways' total revenues. In all segments of the Canadian forest products industry, transportation costs represent a significant portion of the price of the delivered product, and rank second among the cost components in this sector. That is why FPAC considers that a cost-effective and efficient transportation system that is responsive to its users' needs is a critical competitiveness factor for the forest products industry.⁹¹

The industry has noted a significant deterioration in rail services while costs have continued to climb. The witnesses heard by the Committee indicated that rail service is inadequate and irregular both in the West and in Ontario, where plants are systematically assigned fewer rail cars than they require to meet their clients' needs. The Buchanan Group (Pulp and Timber), for example, testified that it needs 120 cars a week but is receiving only 70, so that the company is forced to store a significant portion of its production anywhere it can find, if not to cut back on production.⁹² At a time when the forest products industry is going through an unprecedented crisis, it would be extremely unfortunate to have to close more plants, even if only temporarily, simply because their products could not be shipped to clients, the Committee was told.

The witnesses heard by the Committee explained that high costs and mediocre service are attributable to the monopoly situation that today characterizes the rail transport sector. Lack of competition is most damaging for companies situated in remote regions that are captive to this mode of transportation, which incidentally applies to most Canadian forest products companies. According to an FPAC study, the "Canadian forest products companies are paying \$280 million annually more to the railways than they would be paying if they had effective competition".⁹³

91 Presentation and evidence by the Forest Products Association of Canada to the Standing Committee on Natural Resources, April 1, 2008.

92 Evidence of Pino Pucci and Hal Brindley, Buchanan Pulp Sales and Buchanan Timber Sales, April 1, 2008.

93 Forest Products Association of Canada, presentation to the Standing Committee on Natural Resources, April 1, 2008.

The industry representatives are nevertheless encouraged by the recent passage of Bill C-8, *An Act to Amend the Canada Transportation Act (railway transportation)*, and by the federal government's commitment to proceed with a rail service review in the 30 days following the Bill's passage. The Committee supports the industry's demand that the review be comprehensive, independent and allow for the full participation of shippers.

The Committee agrees that rail transportation constitutes a key element in the functioning and prosperity of Canada's forest products industry. Railways are indispensable from both an economic and an environmental standpoint, and the current situation affecting the forest products industry must be rapidly addressed.

Therefore, the Committee recommends that, in addition to the rail service review undertaken following the adoption of Bill C-8 (including issues affecting the forest industry), the federal government undertake a study on the issue of railway rates and consider developing an intermodal transportation strategy that could address the concerns raised by the forest products industry.

CONCLUSION

Canada's forest industry has a long and largely successful history. Forests and forest-related activities have contributed greatly to the development of this country; hundreds of communities and hundreds of thousands of Canadians are economically dependent on the forest industry.

Today the industry is in the midst of a serious crisis; numerous mills and plants have been closed or are closing and job losses number in the tens of thousands. Many forest communities face an uncertain future.

A number of factors, both domestic and international, explain the precarious situation in which Canada's forest industry now finds itself. Chief among them are the depressed U.S. housing market, the rapid appreciation of the Canadian dollar, the mountain pine beetle epidemic, and the intensification of global competition coupled with years of underinvestment in Canada in new technologies and equipment.

The Committee is of the view that the challenges facing the industry are not insurmountable. This is an industry which continues to have tremendous potential for sustainable growth. Canada has the land, the water, the energy and the institutions to be a global leader in this industry.

The Committee hopes that this report and its recommendations will galvanize the industry, governments and other stakeholders to work together to lay the groundwork for the industry's renewal, prosperity and sustainability.

LIST OF RECOMMENDATIONS

RECOMMENDATION 1: (p. 20)

The Committee has heard evidence from a number of stakeholders and believes it would be in the public interest for the Prime Minister to convene a National Summit, with all stakeholders, on the future of the Canadian forest industry with a view to developing a national strategy to support the renewal of the industry while respecting provincial and territorial jurisdictions.

RECOMMENDATION 2: (p. 26)

The Committee therefore recommends that the federal government, in collaboration with provincial and territorial governments and the industry, establish a national forest industry innovation fund, and that this fund be provided with sufficient resources to ensure that the industry can be central in the development of the new bioeconomy.

RECOMMENDATION 3: (p. 27)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada consider putting additional funds into the ecoENERGY for Renewable Power program and consider extending its scope to cover the production of thermal energy from renewable sources such as biomass.

RECOMMENDATION 4: (p. 28)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada, working with the provinces and territories, assess the impacts of a more intensive use of biomass on forest ecosystems and on the environment, and where appropriate provide increased funding for research and development on bioenergy and bioproducts. Conditions for increased funding should be based upon energy conversion factors, greenhouse gas emissions, and impacts on regional forest economies.

RECOMMENDATION 5: (p. 28)

The Committee concurs and therefore recommends that the Government of Canada, in partnership with the provinces and territories, actively pursue policies that encourage value-added manufacturing.

RECOMMENDATION 6: (p. 29)

Given the importance and scope of the Value to Wood program, your Committee recommends that it be extended beyond the current expiry date of March 2009 in a predictable fashion.

RECOMMENDATION 7: (p. 30)

The Committee therefore recommends that Canada's Competition Bureau examine its methods for analyzing mergers and acquisitions in the forest products industry and explicitly take into account the international nature of forest products markets.

RECOMMENDATION 8: (p. 31)

The Committee recommends that the federal government, in conjunction with the provinces and territories, consider investments in innovative research and development programs that stimulate cooperation and facilitate the formation of industrial forest clusters as in Finland.

RECOMMENDATION 9: (p. 33)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada examine ways to improve the scientific research and experimental development (SR&ED) tax incentive program, such as by offering refundable tax credits, to ensure that it plays a critical role in supporting the recovery of the forest products industry.

Similarly, the Committee recommends that the Government of Canada consider fully extending for the next five years the accelerated capital cost allowance (CCA) treatment for investments in manufacturing or processing machinery.

RECOMMENDATION 10: (p. 34-35)

The Committee recommends that the Government of Canada consider expanding the life, the scope and the funding of the Canada Wood Export Program and the International Forestry Partnerships Program in order to inform foreign buyers about the economic and environmental benefits of Canada's wood products, with the aim of further developing export markets.

RECOMMENDATION 11: (p. 36)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada, in conjunction with the provincial governments and in partnership with the industry, architects, engineers, builders, suppliers of construction materials and the media, launch a campaign called "Building with Canadian Wood", to inform decision-makers about wood's superior environmental characteristics, ease of use as a building material, durability and excellent lifecycle cost. The campaign would highlight the possibilities of construction with wood as provided for under the standards, regulations and building codes, and would also have a technical aspect: the computerization of engineers' framing calculations.

Moreover the Committee recommends that the Government of Canada call upon the National Research Council of Canada (NRC) to include in the National Building Code's objectives the use of wood in all its forms for construction, and of on-site fireproofing techniques, new flame retardants and all other building technology developments, in light of the latest research and the availability of composite products. In other words, that the opening-up of the Code begun in 2005 be confirmed and continued.

RECOMMENDATION 12: (p. 38)

The Committee recommends that the Government of Canada emphasize the deployment of its greenhouse gas regulatory framework and any other mechanisms, including offsets, that could further promote climate-friendly forest management and conservation practices.

The Committee further recommends that the forest products industry's efforts to reduce emissions since 1990 be taken into consideration by the Government of Canada as it develops new emissions regulations.

RECOMMENDATION 13: (p. 39)

The Committee recommends that the federal government, in collaboration with the provinces and territories, promote and support silviculture on private and Crown Lands within their relevant jurisdictions.

RECOMMENDATION 14: (p. 40)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada introduce changes to income tax rules and regulations to facilitate the deduction of forest management expenses and to allow for income averaging from woodlot management activities, notably when the income shock is the result of natural disasters such as the mountain pine beetle epidemic.

RECOMMENDATION 15: (p. 40)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada continue to work with First Nations and other Aboriginal communities to enable them to become active partners in the sustainable development of Canada's forests.

RECOMMENDATION 16: (p. 41)

The Committee therefore recommends that the Government of Canada work with the provinces and territories and with Aboriginal communities to explore opportunities for adding value, in Canada, to the logs that would otherwise be exported in an unprocessed state.

RECOMMENDATION 17: (p. 42)

The Committee recommends that the federal government, along with the provinces, territories and Aboriginal governments, focus specifically on protecting all vulnerable communities threatened by forest fires in the areas affected by the mountain pine beetle and on addressing the spread of the brown spruce longhorn beetle. To that end, the federal government must provide the necessary resources, both to conduct research on these insects and to directly fund the necessary protection measures.

RECOMMENDATION 18: (p. 43)

Recognizing that the management of natural resources, including forests, is primarily a provincial responsibility, the Committee recommends that the federal government work with the provinces and territories to establish regional land use planning processes that respect the jurisdiction of the different levels of government.

RECOMMENDATION 19: (p. 44)

The Committee therefore recommends that the federal government, working with its provincial and territorial partners, increase its conservation efforts in the natural forest ecosystems, particularly in the boreal zone.

RECOMMENDATION 20: (p. 45)

The Committee recommends that that federal government, in collaboration with the provinces and territories, explore implementing a program for woodlot owners similar to the Beneficial Management Practices (BMP) program delivered by Agriculture and Agri-Food Canada and the provinces.

RECOMMENDATION 21: (p. 45)

The Committee recommends that the federal government, working with the provinces and territories, provide full support for the certification of Canadian forest products and operations and that it actively promote them in its programs and campaigns for the Canadian forest industry, such as the “Value to Wood” program. The ultimate goal should be that 100% of Canada’s forest operations and products be certified.

RECOMMENDATION 22: (p. 45)

In light of the Canadian forest industry’s need for a first-rate labour force and expertise in all areas, the Committee recommends that Natural Resources Canada and its partners undertake an assessment of the forestry sector’s labour force and expertise needs.

RECOMMENDATION 23: (p. 47)

Therefore, the Committee recommends that, in addition to the rail service review undertaken following the adoption of Bill C-8 (including issues affecting the forest industry), the federal government undertake a study on the issue of railway rates and consider developing an intermodal transportation strategy that could address the concerns raised by the forest products industry.

APPENDIX A LIST OF WITNESSES

Organizations and Individuals	Date	Meeting
Department of Natural Resources Cassie Doyle, Deputy Minister Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service	2008/12/02	15
AbitibiBowater Inc. Hugues Simon, Vice-President, Value-Added Wood Products	2008/02/14	16
Forest Products Association of Canada Avrim Lazar, President and Chief Executive Officer Tom Rosser, Chief Economist		
Quebec Forest Industry Council Michel Vincent, Director, Economics, Markets and International Trade		
As an individual Emilio Rigato	2008/02/28	17
Communications, Energy and Paperworkers Union of Canada David Coles, President Keith Newman, Assistant to the President		
Fédération des producteurs de bois du Québec Jean-Pierre Dansereau, Director General Pierre-Maurice Gagnon, President		
FPIinnovations Ian de la Roche, President and CEO		
Canadian Boreal Initiative Mary Granskou, Senior Policy Advisor	2008/04/03	18
CIBC World Markets Don Roberts, Managing Director		
Council of Forest Industries John Allan, President and CEO		
Université du Québec à Chicoutimi Réjean Gagnon, Research Professor, Director and Coordinator of the Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale (CRFBC) , Department of Basic Sciences		

APPENDIX A LIST OF WITNESSES

Organizations and Individuals	Date	Meeting
Canadian Parks and Wilderness Society Tim Gray, Chair, Conservation Committee of the Board	2008/06/03	19
Maritime Lumber Bureau Diana Blenkhorn, President and Chief Executive Officer		
McMaster University Robert Pelton, Professor of Chemical Engineering		
SENTINEL Bioactive Paper Network George Rosenberg, Managing Director		
Township of James and Town of Elk Lake Jeff Barton, Community Development Forester Terry Fiset, Reeve, Township of James George Lefebvre, Community Development Advisor		
City of Kenora Leonard Compton, Mayor	2008/11/03	20
City of Prince Albert Jim Scarrow, Mayor		
Corporation agro-forestière Trans-Continental Inc. Francis Albert, President and Chief Executive Officer		
First Nations Forestry Council Bill Williams, Director		
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Hugo Asselin, Professor, Department of Humanities and Social Development		
Weyerhaeuser Company William Candline, Plant Manager, Kenora Laminated Strand Lumber Facility		
J. D. Irving Limited James D. Irving, President Christopher MacDonald, Director, Government Relations	2008/03/13	21

APPENDIX A LIST OF WITNESSES

Organizations and Individuals

Date

Meeting

United Steelworkers

Joe Hanlon, President,
Local 2693

Bob Matters, Chair,
Steelworkers' Wood Council

Université Laval

Luc Bouthillier, Full Professor, Department of Wood and
Forestry Science,
Faculty of Forestry and Geomatics

University of British Columbia

David Cohen, Professor,
Faculty of Forestry

Jack Saddler, Dean of the Faculty of Forestry and
Professor of Forest Products Biotechnology

Buchanan Lumber Sales

2008/01/04

22

John Adams, Transportation Manager

Hal Brindley, President

Buchanan Pulp Sales

Pino Pucci, President

David Church, Director,
Transportation, Recycling and Purchasing

Marta Morgan, Vice-President,
Trade and Competitiveness

Terrace Bay Pulp Inc.

Hartley Multamaki, Vice-President,
Planning and Development

Organizations and Individuals

Railway Association of Canada

Canadian Boreal Initiative

Canadian Parks and Wilderness Society

McMaster University

J. D. Irving Limited

United Steelworkers

Buchanan Pulp Sales

Communications, Energy and Paperworkers Union of Canada

CIBC World Markets

City of Kenora

City of Prince Albert

Council of Forest Industries

Corporation agro-forestière Trans-Continental Inc.

Fédération des producteurs de bois du Québec

First Nations Forestry Council

Forest Products Association of Canada

FPIinnovations

Maritime Lumber Bureau

Terrace Bay Pulp Inc.

Township of James and Town of Elk Lake

University of British Columbia

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

MINUTES OF PROCEEDINGS

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (Meetings Nos. 15-29 and 31-34) is tabled.

Respectfully submitted,

Leon Benoit, MP
Chair

PROCES-VERBAUX

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (séances n^{os} 15-29 et 31-34) est déposé:

Respectueusement soumis,

Le président,

Leon Benoit, député

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organisations et individus

Association des chemins de fer du Canada

Association des produits forestiers du Canada

Buchanan Pulp Sales

Bureau du bois de sciage des Maritimes

Canton de James et municipalité d'Elk Lake

Corporation agro-forestière Trans-Continental inc.

Council of Forest Industries

Fédération des producteurs de bois du Québec

First Nations Forestry Council

FInnovations

Initiative boréale canadienne

J. D. Irving Limitée

Marchés mondiaux CIBC

Société pour la nature et les parcs du Canada

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier

Syndicat des Métallos

Terrace Bay Pulp Inc.

Université de la Colombie-Britannique

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Université McMaster

Ville de Kenora

Ville de Prince Albert

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Réunion

Date

Organisations et individus

Syndicat des Métallos

Joe Hanlon, président,

Section locale 2693

Bob Matters, président,

Conseil du bois pour les Métallos

Université de la Colombie-Britannique

David Cohen, professeur,

Faculté de foresterie

Jack Saddler, doyen de la faculté de foresterie et

professeur en biotechnologie des produits forestiers

Université Laval

Luc Bouthillier, professeur titulaire, département des

sciences du bois et de la forêt,

Faculté de foresterie et de géomatique

David Church, directeur,

Transport, recyclage et achats

Marta Morgan, vice-présidente,

Commerce et compétitivité

Buchanan Lumber Sales

John Adams, directeur du transport

Hal Brindley, président

Buchanan Pulp Sales

Pino Pucci, président

Terrace Bay Pulp Inc.

Hartley Mutamaki, vice-président,

Planification et développement

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organisations et individus

Bureau du bois de sciage des Maritimes 2008/06/03 19

Diana Blenkhorn, présidente et chef de la direction

Canton de James et municipalité d'Elk Lake

Jeff Barton, expert-forestier au développement

communautaire

Terry Fiset, préfet, Canton de James

George Lefebvre, conseiller au développement

communautaire

SENTINEL Bioactive Paper Network

George Rosenberg, directeur administratif

Société pour la nature et les parcs du Canada

Tim Gray, président,

Comité de conservation du conseil

Université McMaster

Robert Peiton, professeur de génie chimique

Corporation agro-forestière Trans-Continental inc.

2008/11/03

20

Francis Albert, président-directeur général

First Nations Forestry Council

Bill Williams, directeur

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Hugo Asselin, professeur,

Département des sciences du développement humain et

social

Ville de Kenora

Leonard Compton, maire

Ville de Prince Albert

Jim Scarrow, maire

Weyerhaeuser Company

William Candline, directeur d'usine,

Kenora Laminated Strand Lumber Facility

J. D. Irving Limitée

James D. Irving, président

Christopher MacDonald, directeur,

Relations gouvernementales

2008/03/13

21

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organisations et individus	Date	Réunion
Ministère des Ressources naturelles Cassie Doyle, sous-ministre Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts	2008/12/02	15
AbitibiBowater inc. Hugues Simon, vice-président, Produits du bois à valeur ajoutée	2008/02/14	16
Association des produits forestiers du Canada Avrim Lazar, président et chef de la direction Tom Rosser, économiste en chef		
Conseil de l'industrie forestière du Québec Michel Vincent, directeur, Economie, marchés et commerce international		
À titre personnel Emilio Rigato,	2008/02/28	17
Fédération des producteurs de bois du Québec Jean-Pierre Dansereau, directeur général Pierre-Maurice Gagnon, président		
FPInnovations Ian de la Roche, président-directeur général		
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier David Coles, président Keith Newman, adjoint au président		
Council of Forest Industries John Allan, président-directeur général	2008/04/03	18
Initiative boréale canadienne Mary Granskou, conseillère principale en politiques		
Marchés mondiaux CIBC Don Roberts, directeur administratif		
Université du Québec à Chicoutimi Réjean Gagnon, professeur-chercheur et directeur-coordonnateur du consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale (crfbc), Département des sciences fondamentales		

Par conséquent, le Comité recommande qu'outre l'examen du transport ferroviaire découlant de l'adoption du projet de loi C-8 (y compris les problèmes auxquels l'industrie forestière est confrontée), le gouvernement fédéral entreprenne l'étude du dossier des tarifs ferroviaires, et envisage le développement d'une stratégie de transport intermodal qui pourrait répondre aux doléances de l'industrie forestière.

RECOMMANDATION 23 : (p. 49)

Devant l'importance pour l'industrie canadienne des produits forestiers de bénéficier d'une main-d'œuvre et d'une expertise de premier plan à tous les niveaux d'activités, le Comité recommande à Ressources naturelles Canada et ses partenaires d'entreprendre une évaluation des besoins du secteur forestier en main-d'œuvre et expertise.

RECOMMANDATION 22 : (p. 47)

dendroctone et à la propagation du longicorne brun de l'épinette. À cette fin, il doit accorder des ressources à la recherche sur ces insectes et aux mesures de protection requises.

RECOMMANDATION 18 : (p. 45)

Reconnaissant la compétence prépondérante des provinces sur les ressources naturelles, dont la forêt, le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires à établir des plans régionaux d'aménagement du territoire, dans le respect des compétences des divers paliers de gouvernement.

RECOMMANDATION 19 : (p. 45)

À cet égard, le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec ses partenaires des provinces et des territoires, accentue ses efforts en matière de conservation des écosystèmes forestiers naturels, notamment dans la zone boréale.

RECOMMANDATION 20 : (p. 46)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, examine la possibilité de mettre en œuvre à l'intention des propriétaires de lots boisés un programme semblable au programme d'appui à la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) offert par Agriculture et Agroalimentaire Canada et les provinces.

RECOMMANDATION 21 : (p. 47)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et territoires, donne son plein appui à la certification des opérations et des produits forestiers et qu'il en fasse une promotion active dans le cadre de ses programmes et campagnes de promotion de l'industrie forestière canadienne, par exemple le programme « Valeur au bois ». Le Canada doit se fixer pour objectif que 100 p. 100 des opérations et produits forestiers soient certifiés.

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones, accorde une attention particulière à la protection de toutes les communautés menacées d'incendie dans les zones infestées par le

RECOMMANDATION 17 : (p. 44)

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et territoires et avec les communautés autochtones à envisager les possibilités de valeur ajoutée, au Canada, pour les grumes qui seraient autrement exportées sous forme brute.

RECOMMANDATION 16 : (p. 42)

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada continue de collaborer avec les communautés autochtones pour leur permettre de devenir des partenaires à part entière dans le développement durable des forêts canadiennes.

RECOMMANDATION 15 : (p. 42)

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada envisage des changements aux règles fiscales pour faciliter la déduction des dépenses d'aménagement forestier et permettre l'étalement du revenu tiré de l'exploitation du boisé, en particulier quand un revenu élevé survient à la suite d'une catastrophe naturelle comme l'épidémie du dendroctone.

RECOMMANDATION 14 : (p. 41)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, promeuve et appuie la sylviculture sur les terres privées et publiques qui relèvent de leur compétence respective.

RECOMMANDATION 13 : (p. 41)

Le Comité recommande en outre que le gouvernement du Canada tienne compte des efforts de l'industrie forestière pour réduire ses émissions depuis 1990 dans la rédaction de nouveaux règlements sur les émissions.

RECOMMANDATION 10 : (p. 36)

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'étendre la durée, la portée et le financement du Programme canadien d'exportation des produits du bois et du Programme international de partenariats en foresterie afin d'informer les acheteurs étrangers sur les avantages économiques et environnementaux des produits forestiers canadiens, pour développer davantage nos marchés d'exportation.

RECOMMANDATION 11 : (p. 37-38)

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada, avec les gouvernements provinciaux, en partenariat avec l'industrie, les architectes, les ingénieurs, les constructeurs, les fournisseurs de matériaux de construction et les médias, lance une campagne « Le bois canadien pour construire », afin d'informer les décideurs des caractéristiques écologiques supérieures du bois comme matériau de construction, de sa facilité d'utilisation et de sa durabilité, en plus d'un excellent coût de cycle de vie. Cette campagne insisterait sur les possibilités de construction en bois offertes par les normes, les règlements et le code du bâtiment et comporterait aussi un volet technique pour informatiser les calculs des charpentes par les ingénieurs.

De plus, le Comité recommande que le gouvernement du Canada demande au Centre national de recherches du Canada (CNR) d'inclure dans les objectifs du Code national du bâtiment (CNB) l'usage du bois, sous toutes ses formes, dans la construction et, compte tenu des dernières recherches et de la disponibilité de matériaux composites, des techniques d'ignifugeage in situ, des nouveaux revêtements ignifuges, et de tous les autres développements dans la science du bâtiment. En d'autres termes, que le CNB confirme et poursuive l'ouverture amorcée en 2005.

RECOMMANDATION 12 : (p. 40)

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada insiste sur le déploiement de sa réglementation sur les gaz à effet de serre et sur tout autre mécanisme, incluant les compensations, pouvant favoriser les pratiques d'aménagement et de conservation des forêts favorables au climat.

En outre, le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'étendre pleinement aux cinq prochaines années la déduction pour amortissement (DPA) accéléré des investissements réalisés dans la machinerie de fabrication et de transformation.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada examine les façons d'améliorer le Programme d'incitatifs fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE), comme par exemple en offrant des crédits d'impôt remboursables, afin qu'il joue un rôle crucial à l'appui du rétablissement de l'industrie forestière.

RECOMMANDATION 9 : (p. 34)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et territoires, envisage d'investir dans des programmes novateurs de recherche et développement qui stimulent la coopération et favorisent la formation de grappes forestières industrielles comme en Finlande.

RECOMMANDATION 8 : (p. 32)

Le Comité recommande donc que le Bureau de la concurrence du Canada examine ses méthodes d'analyse des fusions et des acquisitions dans l'industrie forestière et tienne compte explicitement de la mondialisation des marchés des produits forestiers.

RECOMMANDATION 7 : (p. 31)

Compte tenu de l'importance et de la portée du programme « Valeur au bois », le Comité recommande qu'il soit prolongé au-delà de l'échéance de mars 2009 d'une manière prévisible.

RECOMMANDATION 6 : (p. 29)

Le Comité est d'accord et recommande donc que le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et les territoires, mène activement des politiques encourageant la fabrication de produits à valeur ajoutée.

RECOMMANDATION 5 : (p. 29)

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 : (p. 20)

Après avoir entendu le témoignage de plusieurs intervenants, le Comité estime qu'il serait dans l'intérêt public que le premier ministre convoque un sommet national sur l'avenir de l'industrie forestière canadienne, réunissant tous les intervenants, afin d'élaborer une stratégie nationale pour le renouvellement de cette industrie, dans le respect des compétences provinciales et territoriales.

RECOMMANDATION 2 : (p. 27)

Le Comité recommande donc que le gouvernement fédéral, avec les provinces, les territoires et l'industrie, établisse un fonds national d'innovation dans l'industrie forestière canadienne et qu'il le dote des sommes suffisantes pour assurer que cette industrie soit au cœur du développement de la nouvelle bioéconomie.

RECOMMANDATION 3 : (p. 28)

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada envisage d'accroître le budget du programme écoENERGIE pour l'électricité renouvelable et d'en étendre la portée à la production d'énergie thermique à partir de sources renouvelables comme la biomasse.

RECOMMANDATION 4 : (p. 28-29)

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et les territoires, évalue l'impact d'une utilisation plus intensive de la biomasse sur les écosystèmes forestiers et l'environnement et, si cela s'avère valable, accorde un financement accru à la recherche et au développement dans le domaine de la bioénergie et des bioproduits. Les conditions de ce financement accru devraient être fondées sur des facteurs de conversion énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et l'impact sur les économies forestières régionales.

CONCLUSION

L'industrie forestière canadienne a connu une longue histoire jalonnée de réussites. La forêt et les activités qu'elle suscite ont contribué grandement au développement de notre pays; des centaines de villes et villages et des centaines de milliers de Canadiens dépendent économiquement de l'industrie forestière.

Aujourd'hui, cette industrie est au cœur de la tourmente : beaucoup de scieries et d'usines ferment leurs portes et les pertes d'emploi s'accroissent par dizaines de milliers. Bien des collectivités forestières font face à un avenir incertain.

Plusieurs facteurs, au pays et dans le monde, expliquent la précarité dans laquelle se trouve aujourd'hui plongée notre industrie forestière. En tête de liste figurent la faiblesse de la construction domiciliaire aux États-Unis, l'appréciation rapide de notre devise, l'épidémie du dendroctone du pin, dans l'Ouest, et l'intensification de la concurrence internationale, le tout aggravé par des années de sous-investissement dans les nouvelles technologies et l'équipement, au Canada.

Le Comité estime que les défis auxquels l'industrie fait face ne sont pas insurmontables. Il s'agit d'un secteur économique qui continue d'offrir un potentiel incroyable de croissance durable. Le Canada dispose en abondance du territoire, de l'eau, de l'énergie et des institutions qu'il faut pour devenir un leader mondial de cette industrie.

Nous espérons que ce rapport et ses recommandations sauront galvaniser l'industrie, les gouvernements et les divers acteurs du développement, afin qu'ils travaillent ensemble à renouveler les assises de cette industrie durable, pour qu'elle renoue avec la prospérité.

examen du service ferroviaire dans les 30 jours suivant son adoption. Le Comité appuie les demandes de l'industrie des produits forestiers pour que cet examen se fasse de façon indépendante et exhaustive en présence de tous les acteurs.

Le Comité convient que le transport ferroviaire constitue un élément clé du fonctionnement et de la prospérité de l'industrie canadienne des produits forestiers. Le rail est indispensable tant du point de vue économique qu'environnemental et il faut corriger rapidement les problèmes touchant le transport des produits forestiers.

Par conséquent, le Comité recommande qu'outre l'examen du transport ferroviaire découlant de l'adoption du projet de loi C-8 (y compris les problèmes auxquels l'industrie forestière est confrontée), le gouvernement fédéral entreprenne l'étude du dossier des tarifs ferroviaires, et envisage le développement d'une stratégie de transport intermodal qui pourrait répondre aux doléances de l'industrie forestière.

Les témoignages reçus par le Comité indiquent que l'industrie des produits forestiers est le plus grand usager de services ferroviaires au Canada et le deuxième plus grand consommateur de services par camion. Dans l'ensemble, l'Association des produits forestiers du Canada indique qu'environ 70 p. 100 du transport des marchandises se fait par rail et 30 p. 100 par camion. Cette proportion est un peu plus élevée dans l'ouest et moindre dans l'Est. À lui seul le secteur forestier représente environ 25 p. 100 des recettes totales des sociétés ferroviaires canadiennes. Dans tous les segments de l'industrie canadienne des produits forestiers, les frais de transport représentent une importante portion du prix des produits livrés et se situent au deuxième rang en importance parmi les éléments de coûts de ce secteur. Voilà pourquoi l'APFC estime qu'un « système de transport par rail économique, efficace et sensible aux besoins des utilisateurs est crucial pour la compétitivité de l'industrie⁹¹ ».

Or, l'industrie forestière canadienne a noté une détérioration importante des services ferroviaires alors même que les coûts n'ont cessé de croître. Les témoins entendus par le Comité indiquent que le service ferroviaire est déficient et irrégulier aussi bien dans l'ouest qu'en Ontario notamment, où les usines obtiennent systématiquement moins de wagons que nécessaire pour répondre à la demande de leurs clients. Le Groupe Buchanan (Pulp and Timber), par exemple, nous a dit avoir besoin de 120 wagons par semaine mais n'en recevoir que 70, tant et si bien qu'il doit entreposer une portion importante de sa production à gauche et à droite, sinon réduire sa production⁹². Au moment où l'industrie forestière traverse une crise sans précédent, il serait fort mal venu de fermer, ne serait-ce que temporairement, d'autres usines parce qu'on ne peut achever la production aux clients, a-t-on dit au Comité.

Les témoins entendus par le Comité expliquent en grande partie la hausse des coûts et la piètre qualité des services par la situation de monopole qui caractérise aujourd'hui le secteur du transport ferroviaire. L'absence de concurrence se fait davantage sentir pour les entreprises situées en région éloignée et qui sont captives de ce mode de transport, ce qui incidemment est le cas de la majorité des entreprises de produits forestiers. Selon une étude de l'APFC, « les entreprises canadiennes de produits forestiers paient chaque année 280 millions de dollars de plus aux chemins de fer qu'elles ne le feraient s'il y avait une concurrence réelle⁹³ ».

Les représentants de l'industrie forestière sont encouragés néanmoins par l'adoption récente du projet de loi C-8, *Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (transport ferroviaire)*, et par l'engagement du gouvernement fédéral à procéder à un

91 Présentation et témoignages de l'Association des produits forestiers du Canada devant le Comité permanent des ressources naturelles, 1^{er} avril 2008.
 92 Témoignages de Pino Pucci et Hal Brindley, Buchanan Pulp Sales et Buchanan Timber Sales, 1^{er} avril 2008.
 93 Association des produits forestiers du Canada, présentation au Comité permanent des ressources naturelles, 1^{er} avril 2008.

international. Quel que soit le système de certification retenu, le Comité convient comme les témoins qu'il a entendus que le Canada doit encourager et promouvoir la certification forestière en tant que marque de commerce de l'industrie canadienne des produits forestiers.

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et territoires, donne son plein appui à la certification des opérations et des produits forestiers et qu'il en fasse une promotion active dans le cadre de ses programmes et campagnes de promotion de l'industrie forestière canadienne, par exemple le programme « Valeur au bois ». Le Canada doit se fixer pour objectif que 100 p. 100 des opérations et produits forestiers soient certifiés.

Main-d'œuvre et expertise

Il ressort clairement des témoignages exprimés devant le Comité qu'il est important et urgent d'investir non seulement dans la recherche, la technologie et les usines, mais aussi dans les gens. Plusieurs ont confirmé que les facultés de génie forestier, les programmes spécialisés sur les pâtes et papiers sont de plus en plus délaissés par les jeunes étudiants. Il en va de même des programmes techniques où sont formés les travailleurs spécialisés, qu'ils soient en usine ou dans la forêt. Les jeunes étudiants sont davantage attirés par le secteur de la santé ou celui du commerce que par le secteur des sciences. Or ce sont des ingénieurs et des chimistes dont l'industrie a grandement besoin pour travailler à la transformation du bois, autant dans les usines de sciage et les usines de pâtes et papiers que dans la bioéconomie en émergence.

Devant l'importance pour l'industrie canadienne des produits forestiers de bénéficier d'une main-d'œuvre et d'une expertise de premier plan à tous les niveaux d'activités, le Comité recommande à Ressources naturelles Canada et ses partenaires d'entreprendre une évaluation des besoins du secteur forestier en main-d'œuvre et expertise.

Le problème du transport ferroviaire

La question du transport du bois a été soulevée à quelques reprises, particulièrement en regard du transport ferroviaire dans l'Ouest du Canada. Les problèmes sont apparus suffisamment importants pour que le Comité décide d'y dédier une séance entière. Des témoins ont indiqué que les tarifs ferroviaires comptent parmi les plus élevés du monde et que le service ferroviaire aux expéditeurs de bois et de produits forestiers n'est pas à la hauteur des attentes.

écologique et la viabilité des ressources forestières. La certification fait appel à une évaluation du plan d'aménagement et des pratiques forestières par un tiers, selon un ensemble de normes convenues qui tiennent compte des volets écologiques, économiques et sociaux.

Comme le Canada est un leader en certification des opérations forestières (138 millions d'hectares de forêts sont aujourd'hui certifiés par un tiers au Canada, soit « 40 % de toutes les forêts certifiées dans le monde⁸⁸ »), bien des témoins y voient tous un avantage marqué pour l'industrie à l'échelle internationale. Pour certains, notre capacité de gérer nos forêts de façon durable peut devenir un atout majeur par rapport à nos concurrents — surtout à l'égard des Russes — si nous continuons dans cette voie et que nous savons bien commercialiser cet aspect⁸⁹. D'autres ont indiqué que certaines compagnies de produits forestiers ont su mieux résister à la crise des dernières années parce qu'elles ont fait le choix de la certification de leur opérations et des produits de niche qui intéressent de plus en plus les grandes chaînes et les consommateurs.

M. Dansereau de la Fédération canadienne des propriétaires de forêt privée a dit que la contribution des propriétaires de lots boisés « peut prendre plusieurs formes : il y a la production des produits forestiers traditionnels [...] et] tous les biens et services environnementaux procurés à la population canadienne sur le plan forestier⁹⁰ ». Ainsi, selon les propriétaires de lots boisés, le gouvernement pourrait contribuer à des aspects particuliers de la gestion forestière sur les terres privées, y compris la mise en valeur et la gestion des terres et la politique fiscale.

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, examine la possibilité de mettre en œuvre à l'intention des propriétaires de lots boisés un programme semblable au programme d'appui à la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) offert par Agriculture et Agroalimentaire Canada et les provinces.

Certes, la question de la certification est d'abord la responsabilité de l'industrie, qui doit choisir entre trois systèmes bien différents de certification, soit celui du Forest Stewardship Council (FSC), de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et de la Sustainable Forest Initiative (SFI). Le gouvernement fédéral n'a jamais voulu s'interposer sur cette question en privilégiant un système au détriment de l'autre. Plusieurs intervenants estiment toutefois que l'approche FSC retient l'appui d'un plus grand nombre de chaînes au détail et de consommateurs en raison de son caractère entièrement indépendant de l'industrie des produits forestiers et de sa reconnaissance plus grande au niveau

88 Association des produits forestiers du Canada. *Demandez* – Revue annuelle 2007 de l'APFC.

89 Don Roberts, *Marchés mondiaux CIBC, Témoignages du Comité*, 4 mars 1008.

90 Jean-Pierre Dansereau, *Fédération des producteurs de bois du Québec, Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

appréciable du financement fédéral de la planification régionale de l'aménagement du territoire, avec la collaboration des provinces, des territoires, des peuples autochtones et de leurs groupes intéressés respectifs⁸⁶ ».

Reconnaissant la compétence prépondérante des provinces sur les ressources naturelles, dont la forêt, le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires à établir des plans régionaux d'aménagement du territoire, dans le respect des compétences des divers paliers de gouvernement.

L'objectif premier de l'Initiative boréale canadienne est à plus ou moins long terme d'en arriver à protéger environ la moitié de la forêt boréale canadienne et d'assurer la gestion durable des ressources forestières sur la deuxième moitié. En fait, on estime que le Canada, à titre de fiduciaire de forêts intactes parmi les plus vastes au monde, a le devoir de faire en sorte qu'elles puissent demeurer une importante ressource économique pour les collectivités et procurer une vaste gamme de services écologiques, comme par exemple le stockage du carbone. À l'heure actuelle, « c'est seulement environ 9 p. 100 de la forêt boréale canadienne, où se concentre l'exploitation commerciale du bois, qui est protégée définitivement de l'activité industrielle et de l'exploitation du pétrole et du gaz⁸⁷ ».

Le représentant de la Société pour la nature et les parcs du Canada a aussi insisté sur l'importance d'assurer la protection d'une portion importante des écosystèmes forestiers, particulièrement dans le nord où les forêts naturelles abondent encore. Tant l'Initiative boréale canadienne que la Société pour la nature et les parcs du Canada estiment que la mise en place de zones protégées en milieu forestier en parallèle aux zones d'exploitation fait partie des avantages environnementaux exigés par la clientèle et la population.

À cet égard, le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec ses partenaires des provinces et des territoires, accentue ses efforts en matière de conservation des écosystèmes forestiers naturels, notamment dans la zone boréale.

Certification forestière

Parallèlement à la protection et à la mise en valeur des forêts, plusieurs témoins de toute provenance ou affiliation ont insisté sur l'importance du rôle et de la promotion de la certification forestière. En termes généraux, la certification forestière est un outil de marché volontaire et non réglementaire visant à reconnaître et à promouvoir l'exploitation forestière

86 Mémoire de l'Initiative boréale canadienne présentée devant le Comité par Mary Granskou, conseillère principale, le 4 mars 2008.

87 Tim Gray, Société pour la nature et les parcs du Canada, *Témoignages du Comité*, 6 mars 2008.

risque phytosanitaire et de prendre les mesures limitant la propagation de l'insecte détecté en Nouvelle-Écosse en 1999. Confiné à l'origine au secteur du parc Point Pleasant à Halifax, le longicorne brun de l'épinette s'est propagé à 25 stations situées à l'extérieur du périmètre de confinement. Même si le niveau d'infestation est faible⁸⁴, ce ravageur fait néanmoins l'objet de mesures réglementaires strictes de la part de l'ACIA, qui touchent notamment le transport de la fibre ligneuse. Certains représentants de l'industrie forestière des Maritimes demandent que le gouvernement fédéral reconnaisse les effets dévastateurs potentiels du longicorne brun de l'épinette sur le secteur forestier de la région et qu'il accorde les ressources nécessaires à une gestion adéquate de ce problème.⁸⁵

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones, accorde une attention particulière à la protection de toutes les communautés menacées d'incendie dans les zones infestées par le dendroctone et à la propagation du longicorne brun de l'épinette. À cette fin, il doit accorder des ressources à la recherche sur ces insectes et aux mesures de protection requises.

Outre la protection des forêts face aux insectes, aux maladies et aux incendies, toute la question de la planification et du partage de la ressource forestière entre divers usages a été abordée par nombre de témoins ayant comparu devant le Comité. On sait que l'aménagement proprement dit des forêts relève principalement des provinces et territoires, mais certains aspects nécessitent la participation du gouvernement fédéral, notamment lorsqu'il s'agit de ses responsabilités envers les peuples autochtones. Ainsi, la porte-parole de l'Initiative boréale canadienne (IBC) a indiqué qu'environ 60 p. 100 de la région boréale est présentement l'objet de divers exercices de planification. Aux yeux de l'IBC, la question des droits territoriaux des Autochtones peut être la source d'une grande incertitude pour les sociétés forestières et la résolution de cette incertitude repose principalement sur la planification régionale de l'aménagement du territoire.

La planification régionale conduite en partenariat entre les peuples autochtones, les gouvernements et les autres intervenants permet de déterminer les zones à développer ou à protéger dans un esprit de conciliation des valeurs écologiques et culturelles, et de développer durablement la ressource forestière. Afin d'accroître le climat de certitude pour l'industrie et remplir les obligations envers les peuples autochtones, la représentante de l'Initiative boréale canadienne a recommandé au Comité d'appuyer « une augmentation

84 Agence canadienne d'inspection des aliments, *Questions et réponses - longicorne brun de l'épinette*, site Web de l'ACIA, <http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveq/pestrava/teffus/bsibqueest/shtml>.

85 Diane Blenkhorn, Bureau du bois de sciage des Maritimes, *Témoignages du Comité*, 6 mars 2008.

grande valeur, ce qui a réduit la valeur de la ressource⁸¹. Cette situation n'est pas sans affecter nombre de collectivités dépendantes de la forêt et elle risque d'aller s'accroissant au fur et à mesure que les arbres atteints ne pourront plus être transformés en produits forestiers. Ils pourraient toutefois devenir une source importante de biomasse pour la bioénergie.

Dans le Budget 2006, le gouvernement du Canada a alloué 200 millions de dollars — sur un engagement de 400 millions pour des initiatives liées aux forêts — notamment pour atténuer les effets de l'infestation du dendroctone du pin ponderosa et aider à endiguer sa propagation. Il travaille en étroite collaboration avec la Colombie-Britannique et l'Alberta pour évaluer les risques et cibler les efforts afin de limiter la propagation de l'infestation vers l'Est. Il semble actuellement que ces efforts, conjugués aux effets d'un hiver exceptionnellement froid, aient un impact positif. Environ la moitié des 200 millions de dollars a servi à mettre en place des mesures visant à ralentir la propagation, à trouver des façons de valoriser davantage les arbres affectés et à travailler avec les collectivités pour protéger les arbres à risque. L'autre moitié a servi essentiellement à atténuer l'impact économique, après l'infestation⁸².

Néanmoins, beaucoup reste à faire au dire de certains témoins entendus par le Comité. La situation est particulièrement préoccupante pour les collectivités des zones infestées en raison notamment du risque accru de feux de forêt. Le gouvernement fédéral travaille de concert avec les Premières nations et des communautés de la Colombie-Britannique à des stratégies pour atténuer ce risque, tant dans les réserves que sur les terres publiques qui les entourent. Toutefois, il semble que les besoins en cette matière demeurent pressants.

83 Selon le Chef Bill Williams⁸³, ce sont environ 100 000 autochtones dans 103 communautés qui se retrouvent entourés de forêts desséchées de plus en plus vulnérables aux incendies. Sur les 13 millions d'hectares de forêts affectées, il serait nécessaire au dire du Chef Williams de couper les arbres atteints autour de 109 réserves autochtones sur un périmètre de deux kilomètres pour assurer leur sécurité. Cela signifie qu'il faudrait récolter les arbres sur une superficie de 135 000 hectares au coût d'environ 1 000 dollars l'hectare, soit un total de 135 millions de dollars.

Complètement à l'est du pays, c'est le longicorne brun de l'épinette qui inquiète. Dans ce cas précis, ce n'est pas tant l'ampleur de l'infestation qui pose problème mais plutôt les mesures phytosanitaires mises en place. Contrairement au dendroctone du pin ponderosa de la Colombie-Britannique, le longicorne brun de l'épinette n'est pas une espèce indigène mais une espèce étrangère et envahissante importée d'Europe et d'Asie. De ce fait, il incombe à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) d'évaluer le

81 John Allan, Council of Forest Industries, *Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.

82 Jim Farrell, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008.

83 Chef Bill Williams, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

Communautés autochtones

Les communautés autochtones ont d'énormes besoins en matière de formation et de développement des moyens. Bon nombre d'entre elles sont situées en forêt ou à proximité, mais toutes ne profitent pas des activités forestières qui se déroulent autour d'elles. Les communautés des Premières nations et les autres communautés autochtones doivent devenir des partenaires valables dans la planification, l'aménagement et la mise en valeur des forêts. Il s'agit là d'un volet important du développement durable des forêts canadiennes. Le gouvernement fédéral, en vertu de ses pouvoirs constitutionnels, a un rôle important à jouer pour faire des Autochtones des participants et des partenaires à part entière dans l'industrie forestière du XXI^e siècle.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada continue de collaborer avec les communautés autochtones pour leur permettre de devenir des partenaires à part entière dans le développement durable des forêts canadiennes.

Exportation de grumes

On exporte des grumes brutes pour diverses raisons économiques. En Colombie-Britannique, on ne peut exporter des grumes que si elles proviennent des terres privées et que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a émis un permis. Les grumes ne représentent qu'une très faible part des exportations forestières du Canada, mais certains témoins, surtout en Colombie-Britannique et en Ontario, considèrent qu'exporter des grumes équivaut à exporter des emplois. Ce bois, disent-ils, devrait être traité au Canada.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et territoires et avec les communautés autochtones à envisager les possibilités de valeur ajoutée, au Canada, pour les grumes qui seraient autrement exportées sous forme brute.

Protection et gestion de la ressource

Les écosystèmes forestiers du Canada ont toujours été soumis à des changements cycliques découlant d'infestations de ravageurs et de feux de végétation, et Ressources naturelles Canada se consacre depuis longtemps aux sciences forestières. Depuis quelques années, les forêts de la Colombie-Britannique sont affectées par ce qui sera sans doute défini comme la pire infestation due à un insecte dans l'histoire récente. Ainsi, l'infestation des forêts de l'intérieur par le dendroctone du pin ponderosa s'étend maintenant jusqu'en Alberta et a détruit près de 600 millions de mètres cubes de bois de

Selon un témoignage entendu par le Comité : « C'est le temps, pendant que les marchés sont bas, d'investir dans le patrimoine forestier afin de pouvoir faire des travaux sylvicoles et d'aménagement. [...] Ce sera pour les forêts privées la meilleure façon de contribuer à la reprise du secteur forestier⁷⁸. »

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoriaux, promeuve et appuie la sylviculture sur les terres privées et publiques qui relèvent de leur compétence respective.

Idéalement, les concessions forestières et les droits de coupe devraient être transparents et fondés sur les lois du marché. Les politiques de dépendance⁷⁹, qui lient ces concessions aux emplois dans les usines locales, nous a-t-on dit, atteignent rarement les résultats désirés, car elles empêchent à long terme l'émergence de compagnies concurrentielles au niveau mondial⁸⁰. Des systèmes transparents et fondés sur les lois du marché pour les concessions forestières et les droits de coupe aideraient les compagnies à prendre de bonnes décisions d'investissement et favoriseraient une meilleure utilisation des ressources en permettant à la fibre ligneuse d'accéder à sa valeur plus élevée et à sa meilleure utilisation.

Taxation des propriétaires de boisés

Le Comité s'est fait dire qu'en vertu du régime fiscal actuel, les propriétaires de boisés paient plus d'impôt sur le revenu que les autres contribuables, parce qu'ils reçoivent généralement un seul gros paiement lors de la vente de leur bois et qu'ils sont limités dans leurs déductions et le temps où ils peuvent les faire.

Les propriétaires de boisés qui pratiquent la récupération d'arbres morts ou endommagés à la suite de catastrophes naturelles sont particulièrement susceptibles d'obtenir un gros revenu ponctuel qui occasionnera une forte ponction fiscale.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada envisage des changements aux règles fiscales pour faciliter la déduction des dépenses d'aménagement forestier et permettre l'étallement du revenu tiré de l'exploitation du boisé, en particulier quand un revenu élevé survient à la suite d'une catastrophe naturelle comme l'épidémie du dendroctone.

78 Jean-Pierre Dansereau, Fédération des producteurs de bois du Québec, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

79 Il s'agit de l'exigence, pour le titulaire d'une concession, de construire, modifier ou entretenir une usine de traitement du bois.

80 Avrim Lazar, Association des produits forestiers du Canada, *Témoignages du Comité*, 14 février 2008.

77 Francis Albert, Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

76 Don Roberts, *Marchés mondiaux CIBC, Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.

Rappelons au passage que les régimes fonciers et les droits de coupe relèvent des provinces. Des témoins ont suggéré qu'une façon de réduire le coût de la fibre, notamment au Québec, serait de stimuler la plantation intensive dans les boisés privés situés près des usines actuelles. L'effet serait considérable : au Québec, par exemple, les propriétés privées de boisés fournissent quelque 20 p. 100 de la fibre ligneuse destinée aux usines. Parce que les boisés privés sont généralement près des usines, les distances et les coûts du transport sont réduits, ce qui a également pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues au transport⁷⁷.

Le coût de la fibre est le principal élément de prix de revient pour l'industrie : il peut représenter jusqu'à 60 p. 100 des coûts variables. Bien des témoins nous ont dit que le coût de la fibre au Canada, en particulier au Québec, est trop élevé. Alors que la fibre ligneuse de grande qualité abonde dans de nombreuses régions du pays, le lien entre le prix et la qualité est souvent assez vague, ce qui pose un problème supplémentaire. On a proposé au Comité que les droits de coupe reflètent la qualité de la fibre ligneuse.

Ces sujets ne sont pas du ressort du fédéral, mais le Comité s'est fait dire que le régime actuel de concessions forestières et de droits de coupe dans certaines provinces n'est plus concurrentiel, en cette ère de mondialisation.

Prix de la fibre et droits de coupe

Plusieurs témoins ont rappelé au Comité que la création d'une bourse du carbone ne réglerait pas les problèmes de l'industrie. Comme le dit Don Roberts des Marchés mondiaux CIBC, il s'agit d'une étape positive, mais ce n'est pas une panacée, en partie parce qu'on ne fait pas pousser les arbres assez rapidement. Cependant, cela nous aide dans la mesure où nos concurrents sont également soumis à un tel système⁷⁶.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada tienne compte des efforts de l'industrie forestière pour réduire ses émissions depuis 1990 dans la rédaction de nouveaux règlements sur les émissions.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada insiste sur le déploiement de sa réglementation sur les gaz à effet de serre et sur tout autre mécanisme, incluant les compensations, pouvant favoriser les pratiques d'aménagement et de conservation des forêts favorables au climat.

Les forêts, nous a-t-on rappelé, ont une valeur qui va au-delà de la fibre ligneuse. Comme le dit David Cohen de l'Université de la Colombie-Britannique :

« La crise touche, non pas la forêt, mais le bois. Il y a certaines valeurs dans la forêt qui ont un potentiel de commercialisation [...] Nous ne savons pas quelle sera notre ressource forestière la plus précieuse dans 20 ans : ce pourrait être l'eau, la séquestration du carbone ou les crédits de biodiversité. Mais nous devons gérer la situation de manière à optimiser la valeur de la forêt, non pas du bois, et pour cela, il faut changer quelque peu les mentalités⁷³. »

Les gouvernements du Canada peuvent encourager l'aménagement forestier et les pratiques sylvicoles qui favorisent la biodiversité et contribuent à la séquestration du carbone. Ainsi, il peut exister des superficies boisées qui conviennent mal à la récolte de la fibre mais qui ont néanmoins une valeur économique pour le stockage du carbone. On nous a suggéré de constituer ces territoires en réserves. Les compagnies qui mettraient de côté une partie de leurs terres à cette fin pourraient se voir accorder des crédits de carbone ou de biodiversité, une fois les systèmes développés.

Une manière concrète par laquelle le gouvernement fédéral pourrait contribuer aux pratiques d'aménagement forestier favorables au climat, serait la conception d'un système de compensation qui offrirait des crédits de carbone aux compagnies et aux localités forestières qui entreprennent des activités sylvicoles qui soit retirent des gaz à effet de serre de l'atmosphère, soit évitent d'en émettre. Plusieurs témoins nous ont dit qu'un système d'indemnisation bien conçu pourrait accorder des avantages considérables non seulement pour l'environnement, mais également à l'industrie et aux localités forestières, y compris aux communautés autochtones.

Les crédits de carbone en vertu d'un système d'indemnisation pourraient notamment provenir d'activités comme la plantation d'arbres, le reboisement, la déforestation évitée et les pratiques sylvicoles qui accroissent la séquestration du carbone ou encore évitent ou réduisent les émissions au-delà des pratiques courantes actuelles. Dans un document paru récemment, l'État fédéral se dit disposé à examiner des projets d'aménagement forestier de ce genre pour des crédits d'indemnisation pour le carbone⁷⁴. Les entreprises qui sont visées par le Programme de réglementation de la qualité de l'air pourraient être en mesure d'entreprendre des projets de séquestration du carbone forestier comme manière d'atteindre leurs cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. On nous a dit que Ressources naturelles Canada et Environnement Canada sont à rédiger des dispositions pour la séquestration du carbone comme mécanismes d'application du règlement dans les entreprises visées⁷⁵.

73 David Cohen, Université de la Colombie-Britannique, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

74 Environnement Canada, *Système canadien de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre*, mars 2008.

75 Cassie J. Doyle, sous-ministre de Ressources naturelles Canada, lettre au Comité, 12 mars 2008.

révètements ignifuges, et de tous les autres développements dans la science du bâtiment. En d'autres termes, que le CNB confirme et poursuive l'ouverture amorcée en 2005.

Leonard Compton, maire de Kenora, a suggéré que le ministère des Affaires indiennes et du Nord fasse un effort concerté pour régler le grave problème de la pénurie de logement dans les réserves indiennes, alors que l'industrie forestière vit un ralentissement : « Les Affaires indiennes devraient utiliser notre bois pour construire des maisons dans les réserves. Il y en a dix dans un rayon de 65 km de Kenora. » Ces réserves et d'autres comme elles, ont un besoin pressant de maisons, d'écoles et d'autres bâtiments. Pourquoi ne pas les bâtir dès maintenant, avec du bois canadien⁷⁰ ?

Changement climatique, séquestration du carbone et crédits de carbone

Le changement climatique a déjà un impact lourd sur les forêts canadiennes. L'épidémie actuelle du dendroctone du pin est un bon exemple des problèmes que cause le changement climatique à l'aménagement durable des forêts du pays. Il est probable que la fréquence et la gravité des infestations de ravageurs forestiers et d'autres problèmes du genre augmenteront dans les années et les décennies qui viennent. Jim Scarrow, maire de Prince Albert en Saskatchewan, pense qu'à cause du changement climatique, « la forêt boréale de la Saskatchewan, telle que nous la connaissons à l'heure actuelle, est appelée à disparaître [...] Les forêts d'aujourd'hui devraient se déplacer vers le nord⁷¹. »

La forêt a un grand rôle à jouer dans l'atténuation du changement climatique. Les gouvernements doivent continuer d'appuyer les pratiques sylvicoles favorables au climat et envisager des façons de conserver le carbone qui est stocké dans les forêts canadiennes.

Il y a des quantités vraiment considérables de carbone dans la zone boréale, accumulées en particulier dans le sol et les tourbières. La possibilité existe donc, pour les compagnies forestières, les municipalités nordiques et les Premières nations, d'inventer des façons pour que ce carbone y reste prisonnier grâce à une gestion foncière écologique. Le Canada, gardien d'une des plus grandes superficies forestières de la planète, a la lourde responsabilité d'envisager des mécanismes permettant au carbone de rester stocké dans les forêts au lieu d'être libéré dans l'atmosphère⁷².

70 Leonard Compton, Ville de Kenora, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

71 Jim Scarrow, Ville de Prince Albert, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

72 Mary Granskou, Initiative boréale canadienne, *Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.

Il faut faire plus pour promouvoir le bois comme matériau de construction vert et renouvelable, au Canada comme à l'étranger. La plupart des témoins qui ont comparu devant le Comité conviennent que « le bois est le matériau de construction le plus écologique que l'on puisse trouver⁶⁷ », mais ce fait ne semble pas avoir beaucoup d'écho au Canada ou à l'étranger. Comme le dit Luc Bouthillier de l'Université Laval, « les Canadiens doivent comprendre qu'il est dans leur propre intérêt d'acheter des produits verts issus des forêts canadiennes, et manufacturés par des compagnies canadiennes employant des travailleurs canadiens hautement qualifiés⁶⁸ ». À l'échelle internationale, on peut accorder davantage de publicité au leadership du Canada en matière de certification forestière et de pratiques sylvicoles durables.

Le bois canadien devrait être vendu comme matériau de construction de choix, d'un point de vue écologique. Des études indiquent qu'il est supérieur à l'acier et au béton, notamment parce que sa production exige moins d'énergie et d'eau et qu'il ne cause pas autant d'émissions de gaz à effet de serre. En outre, comme nous l'a dit Réjean Gagnon de l'Université du Québec à Chicoutimi, « la forêt est une ressource naturelle et renouvelable [...] le bois est un matériau non toxique qui emprisonne le CO₂, qui est renouvelable [...]»⁶⁹.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada, avec les gouvernements provinciaux, en partenariat avec l'industrie, les architectes, les ingénieurs, les constructeurs, les fournisseurs de matériaux de construction et les médias, lance une campagne « Le bois canadien pour construire », afin d'informer les décideurs des caractéristiques écologiques supérieures du bois comme matériau de construction, de sa facilité d'utilisation et de sa durabilité, en plus d'un excellent coût de cycle de vie. Cette campagne insisterait sur les possibilités de construction en bois offertes par les normes, les règlements et le code du bâtiment et comporterait aussi un volet technique pour informatiser les calculs des charpentes par les ingénieurs.

De plus, le Comité recommande que le gouvernement du Canada demande au Centre national de recherches du Canada (CNR) l'usage d'inclure dans les objectifs du Code national du bâtiment (CNB) l'usage du bois, sous toutes ses formes, dans la construction et, compte tenu des dernières recherches et de la disponibilité de matériaux composites, des techniques d'ignifugeage in situ, des nouveaux

67 Ian de la Roche, *FPInnovations, Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

68 Luc Bouthillier, *Université Laval, Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

69 Réjean Gagnon, *Université du Québec à Chicoutimi, Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.

66 Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

65 Hughes Simon, AbitibiBowater, *Témoignages du Comité*, 14 février 2008.

Le fait que le Canada est à la fine pointe de l'aménagement durable de ses forêts constitue en fait un avantage concurrentiel pour les compagnies forestières canadiennes. Le marché des produits certifiés s'est accru de façon exponentielle depuis dix ans; cette croissance devrait se poursuivre. Selon Hugo Asselin de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Canada est en bonne position pour accaparer la part du lion de cette croissance⁶⁶. Déjà, des compagnies comme Tembec et Cascade, qui offrent des produits forestiers certifiés, passent plus facilement des contrats avec de gros acheteurs comme Home Depot.

Il dispose d'une plus grande superficie forestière certifiée par un tiers et de plus de surfaces forestières protégées que tout autre pays du monde. Voilà de quoi être fier, et voilà quelque chose que nous devrions publiciser. Le Canada doit devenir un fournisseur de choix grâce à ses pratiques écologiques exemplaires.

Le Canada est un leader mondial en intendance et en certification forestières. Il l'est également dans le développement et l'application de techniques efficaces de construction au bois.

« Le bois est bon »

Il faut également déployer des efforts supplémentaires pour développer le marché de la construction non résidentielle en bois. RNCan estime que ce marché, qui englobe les hôpitaux, les écoles et les autres bâtiments publics, y compris ceux de l'État, vaut plus de 25 milliards de dollars par année en Amérique du Nord seulement. L'industrie forestière canadienne profiterait grandement d'une portion même modeste de ce marché très considérable⁶⁵.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'étendre la durée, la portée et le financement du Programme canadien d'exportation des produits du bois et du Programme international de partenariats en foresterie afin d'informer les acheteurs étrangers sur les avantages économiques et environnementaux des produits forestiers canadiens, pour développer davantage nos marchés d'exportation.

marchés et de nouveaux usages pour le bois canadien. Toute nouvelle mesure visant à informer les acheteurs et à diversifier nos exportations de produits forestiers devrait s'appuyer sur les forces des programmes existants.

Prendre de l'expansion sur les marchés étrangers

Le Canada a longtemps compté sur les États-Unis pour absorber ses excédents considérables de produits forestiers. La chute récente et précipitée de la consommation américaine de produits forestiers, en particulier du bois d'œuvre a, selon John Allan, PDG du Council of Forest Industries « exposé au grand jour notre vulnérabilité du fait de notre dépendance à l'égard d'un seul marché. Il nous faut bâtir une clientèle équilibrée, en nous concentrant tout particulièrement sur les marchés asiatiques émergents⁶³. »

L'industrie doit maintenant considérer les marchés de la Chine et de l'Inde — les deux pays les plus peuplés de la terre dont le PIB croît aux alentours de 10 p. 100 par année — et celui d'autres économies émergentes pour assurer sa croissance. Ces pays s'enrichissent et des millions de leurs citoyens rejoignent chaque année les rangs de la classe moyenne. Ces populations manifestent un appétit insatiable pour le bois et le papier. On nous a dit qu'à l'heure actuelle, seulement 5 p. 100 de la population chinoise a accès au papier hygiénique. La demande de ce produit, qu'on tient pour acquis au Canada, devrait croître énormément dans les économies émergentes durant les années qui viennent⁶⁴. Nos compagnies forestières, avec l'aide du gouvernement fédéral, doivent comprendre les besoins des nouveaux consommateurs et voir comment elles peuvent y répondre.

Le Canada a déjà pris des mesures pour exploiter ces marchés, en Asie et ailleurs. Le Programme canadien d'exportation des produits du bois de Ressources naturelles Canada est au centre des efforts fédéraux visant à diversifier les marchés d'exportation pour notre bois. Depuis sa création en 2002, nos exportations de bois d'œuvre ont augmenté en volume de 350 p. 100 vers la Chine, de 290 p. 100 vers la Corée du Sud et de 320 p. 100 vers la Grande-Bretagne.

Le Canada jouit d'une réputation d'intendant responsable de ses forêts. En vertu du Programme international de partenariats en foresterie et en partenariat avec le Conseil canadien des ministres des forêts et avec l'industrie, RNCan cherche à faire mieux connaître et accepter à l'étranger nos produits forestiers, issus de forêts aménagées de façon durable.

Dans le Budget 2008, le gouvernement fédéral a réservé dix millions de dollars sur deux ans pour promouvoir notre secteur forestier à titre de modèle d'innovation écologique et de viabilité. C'est un pas dans la bonne direction, mais cette mesure demeure dotée d'un budget relativement modeste. Il faudrait faire plus pour informer les grands pays en émergence sur nos forêts et sur notre industrie forestière, afin de développer de nouveaux

63 John Allan, Council of Forest Industries, *Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.
64 Jim Scarrow, ville de Prince-Albert, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

- 61 William Candline, Compagnie Weyerhaeuser, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.
- 62 Avrim Lazar, Association des produits forestiers du Canada, *Témoignages du Comité*, 14 février 2008.

Le prolongement des déductions d'impôt et des crédits d'impôt proposé ici pourrait être coûteux. Cependant, on nous a dit que c'est peut-être la une mauvaise façon d'envisager le problème⁶². L'économie canadienne et, à terme, les recettes de l'État pourraient souffrir davantage s'il ne se fait pas de nouveaux investissements dans l'industrie forestière canadienne.

En outre, le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'étendre pleinement aux cinq prochaines années la déduction pour amortissement (DPA) accéléré des investissements réalisés dans la machinerie de fabrication et de transformation.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada examine les façons d'améliorer le Programme d'incitatifs fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE), comme par exemple en offrant des crédits d'impôt remboursables, afin qu'il joue un rôle crucial à l'appui du rétablissement de l'industrie forestière.

En vertu de la structure actuelle du Programme de RS-DE, les compagnies qui n'ont pas de revenu imposable ne tirent aucun avantage fiscal direct des investissements en recherche et développement. En conséquence, les compagnies forestières sont moins incitées à investir en R-D durant les périodes difficiles, ce qui entraîne moins d'innovation et de développement. Il s'agit en fait d'occasions ratées, parce que c'est vraiment⁶¹ l'innovation et le développement qui aideront cette industrie à se rétablir.

En outre, ces responsables affirment que l'incitatif fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE) qui offre un crédit d'impôt de 20 p. 100 à l'investissement dans les dépenses admissibles, devrait plutôt devenir un crédit d'impôt remboursable.

Les responsables de l'industrie forestière laissent entendre que le prolongement de la DPA accélérée introduite par le Budget 2008 est un pas dans la bonne direction, mais que ce n'est pas assez pour améliorer le climat de l'investissement en cette période difficile. On a affirmé que les compagnies forestières devraient être autorisées à déduire les nouveaux investissements dans la machinerie et l'équipement admissibles au taux accéléré de 50 p. 100 par an, pendant encore cinq ans.

Aujourd'hui, le Canada traîne de la patte derrière de nombreux pays pour ce qui est d'attirer l'investissement dans l'industrie forestière. Le Comité s'est notamment fait dire que l'industrie forestière finlandaise attire à peu près sept fois plus de capitaux que celle du Québec (les économies du Québec et de la Finlande sont de taille comparable)⁵⁷. À l'échelle du Canada, il y a des compagnies forestières qui n'investissent même pas assez pour renouveler leurs actifs.

Les actifs de certaines compagnies forestières diminuent depuis plus de dix ans car ils ne se renouvellent pas assez pour compenser la dépréciation. Le résultat, c'est que les usines et l'équipement au Canada sont souvent vétustes et moins efficaces, ce qui nuit à la productivité et à la compétitivité. On nous a dit qu'au Québec, les usines ont en moyenne 30 ans, comparativement à sept ans en Finlande, où l'industrie a investi quelque deux milliards de dollars en 2007 seulement⁵⁸.

Cette situation n'est pas viable à long terme. Il faut prendre des mesures pour encourager l'investissement dans l'industrie forestière canadienne. Il faut littéralement des investissements de plusieurs milliards de plus pour renouveler les capitaux de l'industrie forestière canadienne.

L'industrie réclame des gouvernements des réformes fiscales pour encourager ces investissements. Certaines mesures ont déjà été prises. Les taxes sur le capital sont en voie d'être éliminées dans la plupart des provinces et territoires canadiens. L'impôt sur le revenu des entreprises a été réduit sensiblement au fédéral et dans plusieurs provinces. Mais il reste beaucoup à faire. Il faut d'autres incitatifs pour stimuler le renouvellement du capital. James D. Irving demande au gouvernement d'oser et de cesser de tergiverser : « Nous ne sommes pas assez audacieux, certainement pas pour relever le défi de la concurrence sur les marchés mondiaux à cet égard⁵⁹. »

Afin de stimuler les investissements de capitaux dans les industries en difficulté, le Budget 2007 a introduit une déduction pour amortissement (DPA) accélérée linéaire de 50 p. 100 pour les investissements réalisés avant 2009⁶⁰ dans la machinerie et l'équipement de fabrication ou de transformation. Le Budget 2008 prolonge cet amortissement accéléré durant trois autres années, mais à un taux dégressif. On estime que le prolongement de cette mesure réduira les recettes fiscales fédérales d'un milliard de dollars environ entre 2009 et 2013.

57 Luc Bouthillier, Université Laval, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

58 *Ibid.*

59 James D. Irving, J.D. Irving Limited, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

60 Le système de déduction pour amortissement établit quelle part du coût d'un actif immobilisé peut être déduite par l'entreprise chaque année à des fins fiscales.

- 56 Association des produits forestiers du Canada. *L'industrie à la croisée des chemins: choisir la voie vers le renouvellement*. Rapport du Groupe de travail sur la compétitivité de l'industrie des produits forestiers, mai 2007.
- 55 Francis Albert. Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.
- 54 David Cohen. Université de la Colombie-Britannique, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.
- 53 Francis Albert. Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008; Hugo Asselin. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

canadiennes.

conjoncture actuelle constitue un défi pour la plupart des entreprises forestières bien au-delà d'un milliard de dollars. Réaliser ce genre d'investissements dans la exige des investissements massifs. Une nouvelle usine de papier peut facilement coûter Les besoins d'investissement sont considérables. Après tout, le secteur forestier investissements afin de renouveler son stock de capital⁵⁶ ».

L'industrie forestière canadienne a un urgent besoin de modernisation. La seule façon de se moderniser, c'est en investissant dans les technologies et l'équipement nouveaux. Selon l'APFC, « le principal défi de l'industrie [...] est d'attirer des investissements afin de renouveler son stock de capital⁵⁶ ».

Attirer l'investissement

en Finlande.

et favorisent la formation de grappes forestières industrielles comme les provinces et territoires, envisage d'investir dans des programmes novateurs de recherche et développement qui stimulent la coopération Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec

Il convient que les petites entreprises aux ressources limitées ont été durement trappées par le ralentissement, mais constatent également que les grosses usines ont aussi été parmi les premières à fermer. Selon eux, ce sont les entreprises de taille moyenne qui résistent le mieux aux fluctuations du marché (elles peuvent passer plus facilement à la production d'autres produits, p.ex.) et sont plus en phase avec les besoins des collectivités où elles sont situées⁵³. Comme le note David Cohen de l'Université de la Colombie-Britannique : « À mon avis, ce sont ces petites et moyennes entreprises qui sont le fondement de la réussite des structures industrielles. Ce sont elles qui créent des emplois, qui payent des impôts, qui innovent le plus⁵⁴. » Francis Albert, de la Corporation Agro-Forestière Transcontinentale Inc., affirme également que les entreprises de taille moyenne sont à la fine pointe du développement des produits forestiers à valeur ajoutée⁵⁵.

La plupart des témoins conviennent que la consolidation et la restructuration sont nécessaires pour renforcer notre industrie forestière, mais certains nous ont dit que ce modèle n'était pas une panacée pour les problèmes que l'industrie éprouve.

Certains élus municipaux sont du même avis. Selon Terry Fiset, préfet du canton de James en Ontario, « le gouvernement doit permettre cette rationalisation pour assurer la survie du secteur⁵² ».

Selon l'Association des produits forestiers du Canada (APFC), le Bureau de la concurrence, organe indépendant de l'État chargé de promouvoir les marchés concurrentiels, a nué au fil des ans à la capacité de l'industrie forestière canadienne de se restructurer et de se consolider en empêchant certaines fusions et certaines acquisitions.

Selon l'APFC, le Bureau de la concurrence doit reconnaître la **mondialisation** des marchés et de la concurrence dans le domaine des produits forestiers. La fusion de deux compagnies forestières canadiennes ne signifie pas nécessairement une diminution de la concurrence ni un tort à l'endroit du consommateur canadien, car le prix des matières premières est fixé sur le marché international. Selon l'Association, les opérations et les entreprises canadiennes doivent pouvoir fusionner pour devenir concurrentielles dans le monde :

« Le bureau suppose que s'il y a consolidation, les prix augmenteront. Pour tout vous dire, nous exportons la plupart des produits que nous fabriquons. Nous prenons le prix mondial et peu importe qu'il y a fragmentation ou consolidation, le prix mondial est celui que le Brésil ou la Chine cherche à imposer. Il y a davantage de consolidation chez nos clients au Canada et partout en Amérique du Nord qu'au sein de notre industrie. Par exemple, si deux compagnies unissent leurs efforts et trouvent des économies à faire, pensez-vous que nos clients nous épargneront? S'il y a moyen d'économiser 3 ¢ la tonne, on cherchera à économiser 3,5 ¢ parce que les clients sont plus consolidés et ont davantage de pouvoir sur le marché que nous n'en avons. Il est tout à fait faux de dire que les prix augmentent en cas de consolidation parce que le marché vous ramène toujours à la baisse. Nous sommes en désaccord avec l'approche économique du bureau, et des études empiriques montrent que la simple consolidation entraîne des synergies et des réductions de prix. Est-ce que cela entraînerait un plus grand niveau de propriété par des entités étrangères? Au contraire, tel ne serait pas le cas. Si vous êtes une compagnie basée au Canada et que vous cherchez à acquérir des actifs canadiens, vous trouverez le Bureau de la concurrence sur votre chemin parce qu'il ne veut pas qu'il y ait de consolidation au Canada. Par conséquent, vous devez investir aux États-Unis ou en Europe pour faire des acquisitions. Si vous investissez au Canada, le bureau vous dirait qu'il y aura trop de consolidation. Il a fallu lutter contre le Bureau de la concurrence [qu'il] vous dit de ne pas prendre trop d'expansion au Canada. Prenez de l'expansion en investissant à l'étranger. Je ne crois pas que ce soit là ce que nous voulons. Nous voulons plutôt des investissements au Canada⁵². »

Le Comité recommande donc que le Bureau de la concurrence du Canada examine ses méthodes d'analyse des fusions et des acquisitions dans l'industrie forestière et tienne compte explicitement de la mondialisation des marchés des produits forestiers.

51 Terry Fiset, Canton de James, *Témoignages du Comité*, 6 mars 2008.

52 Avrim Lazar, Association des produits forestiers du Canada, *Témoignages du Comité*, 14 février 2008.

Le Comité s'est fait dire que l'industrie forestière canadienne est fragmentée et doit donc lutter fort pour s'adapter aux exigences du marché mondial. Jusqu'au début de 2007, aucune de nos compagnies forestières n'occupait les 20 premières places dans le monde. Cela est étonnant, vu l'importance de nos ressources forestières et notre proximité par rapport au plus gros marché du monde.

L'industrie est d'avis que le secteur forestier conventionnel canadien doit se restructurer et se consolider, afin de pouvoir se moderniser et de profiter d'économies d'échelle. Les plus grosses compagnies sont généralement mieux capables de gérer les risques découlant de l'innovation technique, de développer les nouveaux produits et de trouver du capital. Elles peuvent également profiter d'économies d'échelle au niveau de la production et du marketing.

Les dirigeants de l'industrie qui ont comparu devant nous étaient unanimes : ils ne réclament pas de subventions pour des compagnies ou des usines particulières. Nous avons entendu des témoignages convaincants selon lesquels les subventions directes aux compagnies ou aux opérations ne font que retarder l'inévitable, c'est-à-dire les fermetures d'usines et les pertes d'emplois; en outre, elles pourraient être vues comme des infractions aux accords sur le commerce international.

Cela ne veut pas dire que l'industrie aimerait voir le gouvernement adopter une approche de laissez-faire. On nous a dit que cette approche gouvernementale est tout aussi naïve que l'interventionnisme⁴⁸.

Bien des représentants de l'industrie sont sans équivoque : tous les gouvernements du pays doivent envoyer les bons signaux et permettre à l'industrie de se consolider et de se restructurer. Il faut laisser les usines inefficaces fermer et autoriser les compagnies à fusionner et à former des alliances stratégiques afin qu'elles puissent sortir de la crise et avoir une chance de devenir concurrentielles au niveau mondial.

On nous l'a dit, la restructuration est « terrible et douloureuse, mais elle est nécessaire pour avoir des emplois durables⁴⁹ » et c'est une condition nécessaire pour en arriver à une industrie plus productive et plus efficace⁵⁰.

48 Avrim Lazar, Association des produits forestiers du Canada, *Témoignages du Comité*, 14 février 2008.

49 *Ibid.*

50 Hughes Simon, AbitibiBowater, *Témoignages du Comité*, 14 février 2008.

47 Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008.

46 David Coles, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

Compte tenu de l'importance et de la portée du programme « Valeur au bois », le Comité recommande qu'il soit prolongé au-delà de l'échéance de mars 2009 d'une manière prévisible.

Le programme fédéral « Valeur au bois », établi en 2002 et reconduit pour deux ans en mars 2007 constitue un élément important d'une stratégie d'innovation pour le secteur forestier. Comportant un volet recherche et un volet transfert de technologie, il permet de transmettre plus rapidement les résultats de la recherche ayant trait à la fabrication secondaire aux ateliers, et de fournir des conseils d'experts aux propriétaires et exploitants d'usine afin d'améliorer leur efficacité. Conduit en partenariat – gouvernements, organismes régionaux, FInnovations et universités – le programme compte par exemple sur plus de 35 conseillers à l'industrie qui visitent les petites entreprises pour leur donner des conseils sur la façon d'améliorer leur productivité⁴⁷.

Le Comité est d'accord et recommande donc que le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et les territoires, mène activement des politiques encourageant la fabrication de produits à valeur ajoutée.

« Depuis un siècle, l'industrie forestière a principalement axé ses activités sur l'exportation de produits de base comme la pâte commerciale, le papier journal et le bois d'œuvre. La concurrence sur ces marchés est devenue féroce et de nombreux pays sont maintenant en mesure de les produire à un coût moindre qu'au Canada. Pour survivre dans ce nouvel environnement commercial, l'industrie doit élaborer de meilleures synergies entre l'industrie et les sous-traitants de façon à pouvoir utiliser de façon plus efficace l'ensemble des ressources. Les déchets provenant d'une activité doivent être la matière première de la suivante. L'industrie devrait s'orienter davantage vers les produits à haute valeur ajoutée destinés aux scieries, à l'industrie des pâtes et papier, aux meubles, aux portes, aux fenêtres, aux maisons préfabriquées, à l'isolation à base de bois, aux produits sanitaires, etc. »⁴⁸

Comme c'est le cas pour la R-D, la plupart des témoins croient qu'il est critique d'ajouter de la valeur aux produits de la forêt :

Produits à valeur ajoutée

devraient être fondées sur des facteurs de conversion énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et l'impact sur les économies forestières régionales.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada envisage d'accroître le budget du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et d'en étendre la portée à la production d'énergie thermique à partir de sources renouvelables comme la biomasse.

Biomasse et bioproduits

Plusieurs témoins entendus par le Comité ont insisté sur l'importance de développer rapidement l'industrie de la biomasse. Celle-ci comporte plusieurs avantages potentiels pour l'environnement, ainsi que pour le secteur des produits du bois et le secteur des pâtes et papiers. La biomasse est selon eux une source d'énergie propre et renouvelable que le gouvernement fédéral et ses partenaires doivent supporter davantage en vue d'en accélérer le développement.

Les représentants de Ressources naturelles Canada ont fait valoir que, en ce qui concerne le secteur forestier, de 20 à 25 p. 100 des fonds réservés à l'innovation dans le cadre de la stratégie sur la compétitivité à long terme visent les bioproduits et le bioraffinage. Le ministère contribue ainsi à mettre en œuvre le concept de pouvoir produire, avec le bois pour matière première, des produits chimiques énergétiques comme l'éthanol et d'autres produits encore, au lieu de seulement commercialiser la pâte à papier⁴³.

Certains universitaires s'intéressent aussi au développement du bioraffinage et estiment qu'il s'agit d'un créneau important à développer. Selon le Professeur Robert Pelton de l'Université McMaster⁴⁴, le Canada a pris du retard par rapport aux Américains et surtout par rapport aux Scandinaves en ce domaine, dans lequel le gouvernement fédéral pourrait investir davantage. Pour d'autres, l'utilisation massive de la biomasse forestière doit se faire de façon prudente s'il s'agit de récolter les résidus de coupe sur les terres forestières, car on risque d'appauvrir les sols si on n'y laisse pas suffisamment de matière organique à décomposer⁴⁵.

Le Comité recommande donc que le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et les territoires, évalue l'impact d'une utilisation plus intensive de la biomasse sur les écosystèmes forestiers et l'environnement et, si cela s'avère valable, accorde un financement accru à la recherche et au développement dans le domaine de la bioénergie et des bioproduits. Les conditions de ce financement accru

43 Jim Farrell, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008.

44 Robert Pelton, Université McMaster, *Témoignages du Comité*, 6 mars 2008.

45 Mémoire de la Société pour la nature et les parcs du Canada déposé auprès du Comité le 6 mars 2008.

42 Cassie Doyle, sous-ministre, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008. Relevé de Technologies du développement durable Canada (TDDC), le Fonds de biocarburants ProGen^{MC} de retoursera jusqu'à 40 p. 100 des frais admissibles pour la création de grandes installations nouvelles de démonstration pour la production de la prochaine génération de carburants renouvelables. Les frais seront remboursés à partir du flux de trésorerie disponible sur dix ans après parachèvement du projet <http://www.ecoaction.gc.ca/news-nouvelles/20070912-fra.cfm>.

Si on étendait le programme à l'énergie thermique et s'il était doté de plus d'argent, cela favoriserait le déploiement de systèmes d'énergie renouvelable. Cela aiderait l'industrie forestière à mieux gérer ses coûts énergétiques et contribuerait à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada.

L'électricité dérivée de la combustion ou de la gazéification de la biomasse forestière est présentement admissible aux incitatifs fédéraux visant la production d'énergie renouvelable, en vertu du programme écoENERGIE pour l'électricité renouvelable.

Le secteur des pâtes et papiers répond à l'heure actuelle à 60 p. 100 de ses besoins d'énergie grâce à la biomasse. L'industrie estime que, avec les bons incitatifs, elle pourrait devenir une source nette d'énergie renouvelable d'ici dix ans environ. Une combustion efficace de la biomasse pour la production d'énergie entraîne une réduction des émissions de gaz à effet de serre, parce qu'elle remplace généralement des combustibles fossiles.

Bioénergie

En route vers la bioéconomie, dans laquelle l'industrie forestière peut jouer un rôle central, il devient primordial de rapidement assurer la diversification de l'ensemble de l'industrie et la valorisation des produits forestiers. Le gouvernement du Canada s'est déjà engagé dans la promotion et l'utilisation de la biomasse dans le domaine de l'énergie. D'une part, le programme écoÉnergie a été élargi pour offrir un soutien à la production d'électricité à partir de la biomasse, de sorte que le secteur forestier y ait accès. D'autre part, il a été prévu dans le dernier budget qu'un fonds d'un demi-milliard de dollars serait créé par Technologies du développement durable Canada pour promouvoir l'éthanol cellulosique de la prochaine génération, ce fonds étant disponible pour la production de cellulose d'origine agricole et la production de cellulose d'origine forestière⁴², quoique le Comité reconnaisse que ces deux types de cellulose posent des problèmes différents.

Le Comité recommande donc que le gouvernement fédéral, avec les provinces, les territoires et l'industrie, établisse un fonds national d'innovation dans l'industrie forestière canadienne et qu'il le dote des sommes suffisantes pour assurer que cette industrie soit au cœur du développement de la nouvelle bioéconomie.

les territoires, représente l'autre forum d'importance pour composer avec des enjeux de politique plus vastes comme la stratégie visant les feux de végétation ou la stratégie nationale des parasites de forêt.³⁹

Les gouvernements et l'industrie cherchent, depuis plusieurs années déjà, à revitaliser le secteur forestier canadien mais n'ont obtenu jusqu'ici qu'un succès limité. Or on essaie aujourd'hui de s'attaquer davantage aux questions sous-jacentes dont dépend la compétitivité de l'industrie canadienne des produits forestiers. Le regroupement au sein de FPinnovations permet d'aborder des questions qui touchent l'ensemble de l'industrie et de la chaîne de valeurs, c'est-à-dire de la génétique à la foresterie, de la production à la transformation, jusqu'au renseignement commercial, au développement de marché et à la performance des produits sur le marché.⁴⁰ FPinnovations veut faciliter le développement de nouveaux produits, à partir de sources de fibres renouvelables aux usages et avantages multiples, notamment aux plans des émissions de gaz à effet de serre, de l'énergie, de la chimie, pour ne nommer que ceux-là.

S'il se fait déjà beaucoup de choses, il faut en faire davantage pour supporter l'innovation selon FPinnovations.

« Nous proposons la création d'un fonds national d'innovation dans l'industrie forestière canadienne qui aurait pour mission de transformer l'industrie grâce à des technologies et des applications transformatives, en ayant recours au même genre de partenariats publics-privés. L'investissement initial pourrait peut-être venir du gouvernement du Canada. Nous sommes convaincus qu'avec ce genre de leadership, l'industrie et les provinces accepteraient rapidement de participer à cet effort. En fait, elles ont déjà indiqué qu'elles le feraient.⁴¹ »

Un tel fonds appuierait la technologie et l'innovation dans les domaines utiles à l'industrie, favoriserait la diffusion de l'information et de la technologie, renforcerait la coordination de la recherche universitaire, appuierait des projets pilotes nationaux ainsi que la tenue de forums sur la technologie et l'innovation regroupant l'ensemble de l'industrie. À vrai dire, il faut trouver les moyens de faire ressortir l'importance de la R-D et de ses applications et inciter l'industrie et les autres acteurs à investir davantage dans ce domaine, à l'image de l'excellent travail du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale.

39 Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008.
40 Ian de la Roche, FPinnovations, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.
41 *Ibid.*

Forintek est né en 1975 de la privatisation des deux laboratoires de produits forestiers du gouvernement fédéral. Aujourd'hui une division de FPinnovations, Forintek demeure l'institut national de recherche sur les produits du bois au Canada. Son rôle consiste à aider l'industrie des produits forestiers à optimiser les procédés de fabrication, extraire le maximum de valeur de la matière première disponible et satisfaire les attentes des clients en ce qui a trait à la performance, à la durabilité et au coût des produits. Le Programme national de recherche (PNR) de Forintek s'articule autour des axes suivants : évaluation de la ressource, fabrication du bois de sciage, fabrication de matériaux composites, produits à valeur ajoutée, systèmes de construction, codes et normes, études de marché et économiques.

Paprican, l'institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, est un institut sans but lucratif en opération depuis plus de 80 ans. Aujourd'hui intégré à FPinnovations, Paprican possède des laboratoires au Québec et en Colombie-Britannique où il effectue de la recherche et du transfert technologique en fonction des besoins stratégiques et à court terme de ses membres. Les programmes de recherche sont dictés par les enjeux techniques prioritaires de l'industrie, tels que la qualité et la valeur des produits, la compétitivité des coûts, l'environnement et le développement durable; ils portent principalement sur : la source et la qualité de la fibre, la mise en pâte chimique, la mise en pâte mécanique, la fabrication du papier, la performance des produits, la durabilité et l'environnement.

Le Centre canadien sur la fibre de bois (CCFB) s'est aussi joint à FPinnovations en 2007, dont il relève désormais du conseil d'administration, mais continue de fonctionner au sein du Service canadien des forêts (SCF) de Ressources naturelles Canada. Le CCFB a pour mission de mettre en place un savoir innovateur afin d'accroître les possibilités économiques permettant au secteur forestier de tirer parti de la fibre ligneuse canadienne en lui procurant un avantage concurrentiel marqué sur le marché mondial. En vertu de son Plan de développement 2006-2009, le CCFB vise à devenir un important collaborateur dans les programmes de recherche intégrés de FPinnovations à l'échelle nationale en se concentrant sur : la caractérisation des fibres ligneuses canadiennes; le développement de technologies d'inventaire forestier, d'outils de planification de l'aménagement forestier et de techniques de reboisement; les connaissances sur l'intégration rentable des fibres ligneuses canadiennes dans la chaîne de valeur des produits forestiers.

Ressources naturelles Canada voit dans FPinnovations le porte-bannière de la stratégie sur la compétitivité ainsi qu'un moyen de concilier les compétences fédérales et provinciales en matière de ressources forestières. Ainsi, le conseil d'administration est composé de représentants de la plupart des provinces et d'un grand nombre des industries primaires et secondaires, en plus du gouvernement fédéral. Les discussions, à ce niveau-là, visent à trouver le meilleur moyen possible de stimuler la valeur régionale et les programmes régionaux pour établir les priorités aux niveaux national et régional. Le Conseil canadien des ministres des Forêts, auquel participent toutes les provinces et tous

performant du monde en recherche forestière. Les sujets dans lesquels nous excellons sont : les feux de forêt, l'entomologie, la sylviculture et la régénération, ainsi que la gestion des forêts et des paysages³⁷.

La recherche forestière est exécutée par la plupart des intervenants du secteur de la forêt, normalement les gouvernements, les instituts privés, l'industrie et le milieu universitaire, très souvent aussi en partenariat. C'est d'ailleurs grandement sur un partenariat renforcé que compte le gouvernement fédéral et l'industrie pour relancer le secteur forestier. En effet, la R-D et l'innovation sont au cœur de la Stratégie sur la compétitivité à long terme de l'industrie forestière lancée par le gouvernement fédéral en 2007 et dotée de 127,5 M\$ sur deux ans. Dans le cadre de cette Stratégie, l'une des principales initiatives a consisté à regrouper divers éléments du système national d'innovation du secteur forestier et à les harmoniser pour mettre l'accent sur la compétitivité, ce qui s'est traduit par la création de FPInnovations, maintenant considéré comme le plus important partenariat public-privé en R-D au monde.

FPInnovations³⁸ constitue donc la nouvelle institution pancanadienne de recherche et développement (R-D) créée le 1^{er} avril 2007 suite à l'intégration des instituts privés de recherche existants dans le secteur forestier. Elle réunit maintenant FERIC, Forintek, Paprican, ainsi que le Centre canadien sur la fibre de bois de Ressources naturelles Canada. Avec près de 675 employés déployés à travers le Canada et un budget d'environ 100 M\$, FPInnovations regroupe les atouts de chacun des instituts de recherche et développement reconnus mondialement en une force plus grande et unique. Elle s'est donné pour objectif d'être le chef de file en matière de R-D forestière et d'innovation afin de renforcer la compétitivité mondiale du secteur forestier canadien par la recherche, le transfert des connaissances et la mise en œuvre.

Créé en 1975, Ferlic (Institut canadien de recherches en génie forestier) a pour objectif d'améliorer les opérations forestières canadiennes dans un cadre de développement durable. Doté de bureaux à Montréal, Québec et Vancouver, il est financé par un partenariat de grandes compagnies forestières, le fédéral et les provinces, plus le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Il développe et aide à mettre en œuvre des solutions forestières innovatrices et sécuritaires pour la vaste gamme d'aspects humains, opérationnels, environnementaux et d'ingénierie touchant la foresterie de même que la gestion et la prévention des incendies. Les domaines de R-D de Ferlic portent notamment sur les opérations et systèmes de récolte, les pratiques sylvicoles, le transport du bois, la voirie forestière et les incendies de forêt.

37 *Ibid.*

38 L'information sur FPInnovations est principalement tirée du site Internet de l'institution (<http://www.innovations.ca/acueil.htm>).

Innovation, recherche et développement

« Qu'avons-nous donc besoin? La vitalité future du secteur forestier canadien repose sur l'innovation. Il nous faut trouver de nouvelles utilisations pour la fibre du bois, des produits caractérisés par une valeur accrue plutôt que par de plus grands volumes. Investir dans les innovations, les technologies émergentes et les nouveaux produits pourrait faciliter la transformation du secteur forestier au Canada³³. »

S'il est un élément de la question forestière qui fait unanimité, c'est bel et bien la nécessité de la recherche-développement (R-D), et de l'innovation au sens large. Contrairement à ce qu'on peut penser, et malgré l'impression généralisée que l'industrie canadienne des produits forestiers se concentre essentiellement sur les produits de base, il se fait déjà beaucoup d'innovation tant dans le secteur du bois que celui du papier. Il est clair pour plusieurs que la recherche et le développement sont le moteur de l'innovation, qui stimule en retour la productivité, les entreprises les plus compétitives de n'importe quel secteur étant généralement celles qui sont les plus innovatrices et les plus productives. Or, au Canada, certains estiment que les principaux protagonistes de la R-D, en particulier l'industrie, n'y ont pas consacré suffisamment de ressources.

Selon Ressources naturelles Canada, au chapitre des dépenses consacrées à la R-D forestière, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, le Canada se trouve à peu près au milieu du peloton lorsqu'on le compare aux autres pays qui possèdent un secteur forestier d'importance³⁴. En 2005, les secteurs public et privé ont investi un total de 685 M\$CAN en R-D, soit 174 M\$CAN pour la « foresterie de préfabrication » et 511 M\$CAN pour les produits de la forêt. De la somme totale, les gouvernements fédéral et provinciaux ont attribué 156 M\$CAN³⁵ — principalement en foresterie — et l'industrie a dépensé les 529 M\$CAN restants — essentiellement pour le développement des produits du bois et du papier. Au dire de Ressources naturelles Canada, les investissements canadiens en R-D soutiennent assez bien la comparaison avec ceux de la Suède (299 M\$CAN en 2005), de la Finlande (550 M\$CAN en 2007) et des États-Unis (675 M\$CAN en 2004), mais le Canada se classe après ces trois pays si l'on considère la proportion relative de ses ventes de produits forestiers dans le monde³⁶. Ressources naturelles Canada indique qu'il n'existe pas de classification comparative à grande échelle des investissements en R-D pour le secteur forestier. Toutefois, selon un classement scientifique multicritères, le Canada est, depuis 15 ans, le cinquième pays le plus

33 Cassie Doyle, sous-ministre, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008.

34 Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Ressources naturelles Canada, *Témoignages du Comité*, 12 février 2008.

35 Selon RNCAN, le fédéral a dépensé quelque 120 M\$ en R-D forestière et les provinces auraient dépensé au moins 36 M\$. Parce qu'ils ne dévoilent pas leurs dépenses de R-D forestière à Statistique Canada (d'où RNCAN tire son information sur les dépenses provinciales), les 36 M\$ des provinces excluent le Québec, la Saskatchewan et les Maritimes.

36 Selon les renseignements supplémentaires fournis par Cassie Doyle, sous-ministre de Ressources naturelles Canada, le 12 mars 2008 à la suite de sa comparution devant le Comité le 12 février 2008.

D'autres témoins préconisent une transformation plus radicale. L'avenir de l'industrie, selon eux, se trouve dans le bioraffinage (transformation de la biomasse forestière en carburants liquides et autres produits chimiques), la chimie « verte » et la production de matières et produits nouveaux et écologiques dont le monde aura bientôt besoin²⁸.

On propose que le Canada devienne leader mondial dans ces domaines et se positionne pour pouvoir à terme exporter équiperment, technologie et expertise partout dans le monde. Cela peut se faire avec des partenaires d'autres industries. Ainsi, une compagnie forestière pourrait s'associer à une compagnie du secteur énergétique ou chimique pour trouver des façons de développer et de vendre des produits issus du bioraffinage²⁹.

Les exemples européens sont éloquents. Dans l'industrie forestière, la Finlande donne l'exemple parfait d'un pays qui a épousé le changement et qui, par l'innovation, est devenu un grand exportateur non seulement de produits forestiers, mais également de technologie et d'équipement forestiers. On nous a dit que les entreprises canadiennes achètent de l'équipement de coupe, des machines à papier et de la technologie de la Finlande³⁰. Dans la production d'électricité, on constate que le Danemark non seulement adopte l'énergie renouvelable, mais est devenu un important producteur d'éoliennes et des technologies connexes. Comme le dit Jack Saddler de l'Université de la Colombie-Britannique :

« Au Canada, nous devons chercher, non pas seulement à utiliser notre ressource de façon très novatrice et efficace, mais à mettre au point des technologies que nous pourrions vendre au reste du monde³¹. »

Le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces, les territoires et l'industrie, peut jouer un rôle marquant et particulier en élaborant une nouvelle vision pour l'industrie forestière, et en aidant celle-ci dans la transition de la tradition à l'innovation³².

-
- 28 Voir par exemple le témoignage d'Emilio Rigato, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.
 29 Ian de la Roche, *FInnovations, Témoignages du Comité*, 28 février 2008.
 30 James D. Irving, J.D. Irving Limited, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.
 31 Jack Saddler, Université de la Colombie-Britannique, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.
 32 Corporation Agro Forestière Transcontinentale Inc., mémoire au Comité, mars 2008.

Une vision pour l'industrie

Le Comité a entendu des témoignages convaincants selon lesquels la production de matières premières continuera d'être importante pour l'industrie forestière canadienne à court et à moyen terme. Les compagnies qui continuent de produire ces biens doivent trouver des façons d'optimiser leurs chaînes de production afin de devenir plus souples et de pouvoir répondre plus rapidement et plus efficacement aux fluctuations du marché et aux changements de la demande²⁴.

L'industrie canadienne doit également envisager autre chose que les produits de base si elle veut prospérer dans un marché de plus en plus concurrentiel. Le Canada doit redoubler d'efforts pour développer une industrie forestière qui soit également centrée sur les produits à grande valeur ajoutée et qui cherche de nouveaux marchés et des façons économiques de les approvisionner. Comme nous l'a confié Jim Scarrow, maire de Prince Albert, « notre industrie doit s'écarter de la production à grand volume pour s'orienter vers une production de grande valeur²⁵ ».

Jack Saddler, doyen du département de foresterie à l'Université de la Colombie-Britannique, insiste davantage :

« [...] si nous mettons tous nos efforts sur la commercialisation des pâtes ou des 2 x 4, nous n'allons pas nous en sortir. Nous devons faire preuve de beaucoup d'innovation pour ce qui est des produits que nous tirons de nos forêts²⁶. »

On nous a dit que bien que les produits de base comme le bois d'œuvre et la pâte demeureront importants, l'industrie devra en même temps se rapprocher davantage des solutions à marge plus élevée dans le domaine domiciliaire et commercial.

Une autre façon pour l'industrie d'être plus novatrice serait d'utiliser la ressource forestière de façon plus efficace. Les résidus d'une opération doivent devenir la matière première de la suivante. Les matières forestières qui ont longtemps été considérées comme des déchets peuvent être transformées en carburant pour la bioénergie, en granulés, ou en nouveaux matériaux de construction²⁷. Cela se fait déjà un peu, mais il faut progresser davantage et beaucoup plus rapidement.

24 Hugo Asselin, mémoire présenté au Comité.

25 Jim Scarrow, Ville de Prince Albert, *Témoignages du Comité*, 11 March 2008.

26 Jack Saddler, Université de la Colombie-Britannique, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

27 David Cohen, Université de la Colombie-Britannique, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

Plusieurs arguments ont été invoqués en faveur de ce sommet. D'abord, le Comité s'est laissé dire que l'industrie forestière ne parle pas toujours d'une seule voix. Un sommet permettrait de « brasser un peu les gens, [d']asseoir tout le monde autour de la table et dire que le passé, c'est le passé, qu'il faut se tourner vers l'avenir » tout en reconnaissant en même temps que chaque région du pays est différente et fait parfois face à des contraintes et à des possibilités particulières²⁰.

On nous a dit que les divers paliers de l'État doivent s'efforcer davantage d'envisager la situation globale et faire un effort concerté pour mieux collaborer²¹. Comme l'explique la municipalité de Kenora dans son mémoire,

« Nous devons voir les gouvernements fédéral et provincial travailler main dans la main. Cette collaboration est plus importante que jamais [...] Le secteur privé et les Premières nations doivent également s'engager. Nous devons nous serrer les coudes comme jamais auparavant²². »

Le gouvernement du Canada a clairement un rôle de leader à jouer pour que cela puisse se réaliser.

Dans l'ensemble, beaucoup de témoins ont fait preuve d'un optimisme considérable au sujet de ce sommet forestier qui pourrait être le premier pas vers l'élaboration d'une stratégie forestière nationale visionnaire et diversifiée :

« Un de nos problèmes vient du fait qu'il existe un fossé entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Un bon leader nous indiquerait clairement sa vision pour le secteur forestier. Il y a un vide aujourd'hui. D'après moi, le gouvernement fédéral peut être un leader pour les court, moyen et long termes. Nous avons besoin de cette vision²³. »

Après avoir entendu le témoignage de plusieurs intervenants, le Comité estime qu'il serait dans l'intérêt public que le premier ministre convoque un sommet national sur l'avenir de l'industrie forestière canadienne, réunissant tous les intervenants, afin d'élaborer une stratégie nationale pour le renouvellement de cette industrie, dans le respect des compétences provinciales et territoriales.

20 Keith Newman, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

21 Jean-Pierre Dansereau, Fédération des producteurs de bois du Québec, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

22 Ville de Kenora, mémoire présentée au Comité.

23 Jack Saddler, Université de la Colombie-Britannique, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

En quête de solutions

L'industrie canadienne des produits forestiers traverse une des pires crises de son histoire. Certains la qualifient même de « tempête parfaite », tant tous les éléments se sont conjugués pour produire des effets dévastateurs sur plusieurs plans. Une devise canadienne forte, un affaiblissement de la demande et une diminution des prix ne sont que quelques éléments qui perturbent l'industrie d'un bout à l'autre du pays. Les nombreux témoignages entendus par le Comité concernant des ressources naturelles ont fait état des causes qui ont conduit les divers secteurs de l'industrie canadienne des produits forestiers à fermer temporairement ou définitivement nombre d'usines de transformation. Les témoignages ont aussi fait part de plusieurs suggestions et recommandations de nature économique, sociale et même environnementale, susceptibles de contribuer à la résolution de cette crise ou à tout le moins de jeter des bases solides en vue d'une reprise et d'un renouveau de cette industrie. Toutes et tous souhaitent que l'industrie forestière canadienne redevienne le plus rapidement possible prospère, efficiente et durable au bénéfice de l'ensemble des Canadiens.

Dans ce chapitre, nous décrivons les pistes de solutions à la crise forestière actuelle suggérées par les témoins qui ont comparu devant le Comité et proposons des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral, et, lorsqu'il y a lieu, de ses partenaires. Certains aspects de la problématique forestière relèvent davantage des provinces que du gouvernement fédéral. Dans ces cas, le Comité se borne à les identifier et à en décrire l'importance.

Un sommet et une stratégie

Plusieurs témoins ont suggéré que le gouvernement du Canada convoque un sommet national de tous les intervenants forestiers pour traiter de la crise actuelle et lancer la mise sur pied d'une stratégie de rétablissement et de renouveau. Comme l'a dit un témoin : « Nous refusons de parler d'industrie finie. Nous sommes convaincus qu'en réfléchissant à ces problèmes tous ensemble, nous pourrions trouver le moyen de rajouter notre industrie et d'aller de l'avant¹⁹. »

19 David Coles, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

possibilités intéressantes sur les marchés. Le Canada doit tabler sur ses forces. Comme un témoin nous l'a dit, notre avantage premier, c'est que « nous avons la meilleure fibre au monde. Personne ne peut nous enlever cela¹⁷. »

Il appartient à l'industrie de se restructurer afin de pouvoir saisir ces possibilités nouvelles. Comme le note l'Association des produits forestiers du Canada dans son mémoire au Comité, notre pays est en situation privilégiée pour en profiter :

« Il existe peu d'endroits sur Terre qui bénéficient d'un territoire comme celui du Canada, et qui peuvent répondre aux besoins croissants en fibre de bois. Il y en a encore moins, et peut-être même aucun, qui ont aussi les connaissances et le réseau d'établissements requis pour s'assurer que cette fibre est produite et transformée d'une façon responsable au plan social et environnemental. Si le Canada ne réussit pas à exploiter le potentiel que ses ressources forestières lui offrent au XXI^e siècle, ce sera par manque de volonté ou d'imagination. Ce ne sera pas par manque de potentiel¹⁸. »

Les gouvernements, dont celui du Canada, ont un grand rôle à jouer, par l'établissement d'une politique d'appui. Le reste du rapport offre donc des recommandations permettant au gouvernement fédéral, avec les provinces, les territoires et les entreprises, d'aider l'industrie forestière à miser sur ces possibilités et, du même coup, à offrir des avantages à long terme aux travailleurs forestiers et aux collectivités qui vivent de la forêt, y compris les Premières nations.

17 Emilio Rigato, témoignant à titre personnel, *Témoignages du Comité*, 28 février 2008.

18 Association des produits forestiers du Canada, mémoire présenté au Comité.

- 15 Don Roberts, *Marchés mondiaux CIBC, Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.
- 16 *Ibid.*

Avec nos vastes forêts, nos compétences techniques et notre leadership reconnu en aménagement forestier durable, nous sommes bien placés pour profiter d'une augmentation de la demande de fibre ligneuse. En outre, l'innovation technologique dans le domaine des matériaux composites et des bioproduits offre de nombreuses nouvelles

Le fait que les marchés recherchent de plus en plus des produits forestiers écologiques est également à l'avantage du Canada. Les États-Unis, tout comme l'Union européenne, ont pris certaines mesures pour réduire l'importation de produits forestiers d'origine illégale. L'abattage illégal est répandu, notamment dans les pays tropicaux comme l'Indonésie, et entache la valeur du bois obtenu sur les marchés sensibilisés à l'exploitation durable. Quand les marchés demanderont davantage de produits forestiers provenant d'exploitations durables, le Canada pourra profiter de son leadership en matière d'environnement et répondre à cette demande.

Ces changements sont avantageux pour le Canada. Nous disposons des terres, de l'eau et de l'énergie en quantité suffisante pour devenir un leader mondial dans le secteur des produits forestiers. Les nouvelles possibilités qui découlent de ce que M. Roberts appelle la convergence des marchés pour le carburant, les aliments et la fibre feront augmenter la valeur des forêts canadiennes et aideront nos producteurs à devenir plus concurrentiels dans le monde. Après plus de dix ans d'érosion de notre compétitivité, le pendule pourrait revenir de l'hémisphère Sud à l'hémisphère Nord.

Selon M. Roberts, les superficies disponibles dans le monde pour produire de la fibre de bois vont diminuer au fur et à mesure que les terres d'Asie et d'Amérique latine seront converties aux productions agricoles destinées à l'alimentation et au carburant. Au même moment, la Russie, qui dispose de forêts immenses et fournit environ 40 p. 100 des grumes dans le monde, devrait frapper ces grumes d'une taxe substantielle à l'exportation. M. Roberts a indiqué que cette mesure pourrait influencer sur l'offre mondiale de produits forestiers, car la Russie est encore dépourvue de la capacité nécessaire pour traiter ce bois brut¹⁶.

Le prix des aliments et des productions végétales servant au biocarburant, comme le maïs et le soja, a fortement augmenté ces dernières années, en réponse à l'accroissement de la demande dans les économies émergentes, aux États-Unis et en Europe. Don Roberts, des Marchés mondiaux CIBC, a dit au Comité que les pays d'Asie et d'Amérique latine ne pourront peut-être pas continuer à augmenter leur production de bois et de papier car leurs plantations forestières sont de plus en plus en concurrence avec l'agriculture et les biocarburants pour les terres et l'eau qui sont en quantité limitée¹⁵.

CHAPITRE 3 — QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PRODUITS FORESTIERS?

Nul doute que l'industrie forestière canadienne est aujourd'hui au cœur d'une période d'adaptation majeure. Cependant, les défis auxquels elle fait face ne sont pas insurmontables. Il s'agit d'une industrie qui s'enorgueillit d'un long bilan de réussites et qui continue à présenter un potentiel remarquable de croissance durable.

Les témoins qui ont comparu devant nous insistent sur ce point : notre industrie forestière n'est **pas** condamnée. Elle **survira** à la tourmente actuelle.

Il s'agit, après tout, d'une industrie cyclique. À moyen et à long terme, une foule de nouvelles possibilités économiques se présenteront à elle. C'est à l'industrie, de concert avec les gouvernements, les populations locales et les autres intervenants, de se positionner pour pouvoir en profiter.

Les occasions se présenteront tant sur les marchés nouveaux que sur les marchés traditionnels. Même si l'économie américaine est présentement frappée d'un ralentissement, la plupart des analystes prévoient qu'elle retrouvera sa vigueur, et que la demande pour la construction résidentielle reprendra. Le premier marché des produits forestiers du Canada est présentement affaibli, mais il serait étonnant que cette faiblesse dure encore plusieurs années.

Du côté des pâtes et papiers, le Comité s'est laissé dire que la demande mondiale de papier, aiguillonnée par les économies émergentes d'Asie, croît chaque année d'une quantité égale à toute la production canadienne. Le Canada peut et doit prendre les mesures nécessaires pour profiter davantage du marché mondial.

Au marché traditionnel du bois et des pâtes et papiers s'ajoutent aujourd'hui des marchés totalement nouveaux pour la fibre ligneuse. Les préoccupations mondiales à l'égard de l'environnement, notamment au sujet du changement climatique, devraient stimuler la demande pour la fibre de bois (et d'autres ressources renouvelables), qui peut servir de source d'énergie à faibles émissions de carbone, et de substitut au combustible fossile.

Alors que la demande pour la fibre ligneuse augmente partout dans le monde, en particulier dans les pays en cours d'industrialisation, les terres destinées à sa croissance sont de plus en plus détournées vers d'autres usages, comme l'agriculture et la production de biocarburants.

Par ailleurs, les coûts de l'énergie sont aussi un important facteur de coût. De fait, le secteur des pâtes et papiers est le plus grand utilisateur industriel d'énergie au Canada. Bien que ce secteur génère lui-même près de 60 p. 100 de l'énergie dont il a besoin à partir de sources renouvelables, il a souffert de la hausse des prix des combustibles fossiles et des tarifs industriels d'électricité. Malgré cet état de fait, il reste qu'au chapitre de l'énergie, certaines régions du Canada bénéficient encore de tarifs concurrentiels, ce qui au dire de l'APFC¹² procure au Canada un réel avantage en tant que producteur mondial de fibre de résineux¹².

Résumé

Si beaucoup de facteurs présentes ici échappent largement au contrôle de l'industrie, au moins un témoin estime que la gravité de la crise actuelle dans l'industrie forestière peut s'expliquer par des facteurs structurels¹³. Parmi les facteurs cités, le plus important est de loin la priorité accordée par l'industrie canadienne aux productions de faible valeur comme le papier journal et le bois d'œuvre destinés aux États-Unis. Un autre témoin a affirmé que notre industrie forestière peine aujourd'hui à être concurrentielle parce qu'elle a été trop longtemps sur le « pilote automatique »¹⁴.

Comme on l'expliquera plus loin, il est essentiel que l'industrie développe ses forces et s'attaque à de nouveaux produits à valeur ajoutée et à de nouveaux marchés, y compris au Canada, si elle veut pouvoir survivre et prospérer.

12 Les coûts de l'énergie peuvent représenter jusqu'à 21 p. 100 des coûts de production du papier journal dans l'Est canadien, selon l'Association des produits forestiers du Canada (2007), *op. cit.*

13 Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.

14 Luc Bouthillier, Université Laval, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

Coûts de la fibre

Plusieurs témoins ont affirmé que le coût élevé de la fibre ligneuse⁸ constitue un désavantage concurrentiel pour certaines compagnies forestières canadiennes. Le coût de la fibre varie d'une région à l'autre. Dans l'intérieur de la Colombie-Britannique, le coût du bois est remarquablement concurrentiel, surtout à cause de l'augmentation considérable - mais temporaire - des volumes de coupe de pins morts après l'infestation du dendroctone. À l'opposé, le coût de la fibre dans presque tout l'Est du Canada est considéré comme très élevé par rapport à la moyenne internationale, en particulier lorsqu'on le compare au coût dans des pays émergents comme le Brésil, où les arbres de bonne qualité poussent très vite. Des témoins ont dit que le coût de la fibre au Québec est parmi les plus élevés du monde.

Accord sur le bois d'œuvre

Les répercussions sur les localités et les producteurs forestiers canadiens de l'Accord sur le bois d'œuvre passé entre le Canada et les États-Unis ne font pas l'unanimité chez les témoins. Certains, comme Bob Matters, président du Conseil du bois des métaux, soutiennent que l'Accord nuit à l'industrie canadienne et devrait être revu, voire abandonné⁹. D'autres, comme John Allan du Council of Forest Industries, disent que l'Accord est de loin préférable aux poursuites et aux différends qui persistaient avec les États-Unis¹⁰.

Coûts de transport et d'énergie élevés

Les coûts relatifs au transport de la fibre et des produits finis, ainsi que ceux reliés à l'énergie lors de la transformation, représentent une part importante de l'ensemble des coûts de production de l'industrie canadienne des produits forestiers. L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) estime que « [l]es coûts de transport sont au deuxième rang en importance parmi les éléments de coûts du secteur¹¹ ». Évidemment, l'augmentation des coûts du carburant au cours des dernières années a aussi contribué de façon sensible à l'augmentation des coûts de transport des produits forestiers.

- 8 RNCan définit la fibre ligneuse comme suit : Matériau obtenu par réduction du bois suivant un procédé mécanique ou chimique ou par la combinaison des deux. La fibre vierge réfère à la matière ligneuse non encore transformée des arbres tandis que la fibre dite recyclée réfère à la fibre qui a d'abord été extraite d'un premier produit avant d'être traitée de nouveau dans le but d'être incorporée dans un nouveau produit.
- 9 Bob Matters, Conseil du bois pour les Métaux, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.
- 10 John Allan, Council of Forest Industries, *Témoignages du Comité*, 4 mars 2008.
- 11 Association des produits forestiers du Canada, présentation au Comité permanent des ressources naturelles, 1^{er} avril 2008.

la fin de l'année et 80 p. 100 (ce qui représente environ 1 milliard de mètres cubes), d'ici 2013. Cette épidémie aura des conséquences à long terme sur l'industrie forestière britannique-colombienne et sur les localités touchées.

Déjà présente en Alberta, l'épidémie menace aujourd'hui la forêt boréale canadienne située plus à l'est, ainsi que ses écosystèmes et le bien-être économique de nombreuses localités dépendantes de la forêt.

Dans le budget 2006, le gouvernement fédéral a alloué jusqu'à 200 millions de dollars pour lutter contre l'infestation du dendroctone et pour aider l'industrie et les collectivités touchées à en gérer les répercussions économiques. La moitié de la somme est allée à RNCAN pour diverses actions anti-dendroctone (voir le tableau ci-après). L'autre moitié a été partagée entre Diversification de l'économie de l'Ouest (56 M\$) et Transports Canada (44 M\$) pour permettre que soient apportées les améliorations nécessaires à l'infrastructure et pour appuyer une plus grande diversification économique.

**Programme fédéral anti-dendroctone –
résumé des dépenses de RNCAN**
(en milliers de dollars)

Programme	06/07	07/08	08/09 (préliminaire)	Total
	Enrayer la propagation	20 375	27 965	
Récupérer le bois marchand	3 130	3 585	3 871	10 586
Protéger les ressources et les collectivités	1 650	4 416	6 220	12 286
Frais de RNCAN	1 749	1 683	1 683	3 432
Communications	832	200	200	1 032
SCF (salaires)	1 224	1 224	1 100	2 324
Total	25 155	39 771	35 074	100 000

Source : Ressources naturelles Canada (16 avril 2008)

vendus en dollars américains alors que les intrants (fibre, main-d'œuvre, énergie) sont libellés en dollars canadiens. La plupart des compagnies forestières sont incapables de s'adapter suffisamment rapidement à l'appréciation rapide du dollar canadien.

PricewaterhouseCoopers estime que chaque appréciation annuelle moyenne d'un cent du dollar canadien par rapport au dollar américain coûte à notre secteur forestier environ 500 millions de dollars⁶. Selon l'industrie, la force de notre dollar a nui à la compétitivité des entreprises canadiennes à court terme, la plus grande partie de la rationalisation dans l'industrie du papier journal s'étant opérée de notre côté de la frontière.

Sous-investissement

Plusieurs témoins nous ont dit qu'une des raisons pour lesquelles le secteur forestier canadien éprouve présentement des problèmes, c'est qu'il a trop longtemps négligé d'investir suffisamment en recherche et développement, dans les technologies nouvelles, les nouvelles usines et les nouvelles machines. Il y a à cela plusieurs causes plausibles : ainsi, on a évoqué le fait que depuis dix ans, beaucoup de compagnies forestières canadiennes ont mis sur la faible valeur du dollar canadien, qui constituait leur principal avantage concurrentiel, et n'ont pas fait les investissements nécessaires pour améliorer leur productivité et leur position concurrentielle sur la scène internationale.

Alors que certaines compagnies forestières canadiennes ont mis à niveau leurs usines et leur équipement, le fait demeure que les capitaux investis dans le secteur forestier canadien dans son ensemble sont âgés et moins productifs en moyenne que chez nos concurrents étrangers⁷. Résultat, nos compagnies sont plus vulnérables aux baisses du marché, et moins capables de soutenir la concurrence mondiale. La force du dollar canadien par rapport au dollar américain donne à certaines entreprises l'occasion d'acheter de la machinerie et de l'équipement dernier cri des fabricants américains, et d'améliorer ainsi leur compétitivité.

Epidémie du dendroctone du pin

La Colombie-Britannique est aux prises avec une infestation de dendroctone du pin qui est la plus grave épidémie d'une espèce de scolyte dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Ce ravageur a déjà détruit d'immenses étendues des forêts de pin ponderosa dans cette province. À partir du taux actuel de propagation, Ressources naturelles Canada extrapole qu'environ 50 p. 100 des forêts adultes de pins de la province seront mortes d'ici

6 Association des produits forestiers du Canada. Mémoire présenté au Comité.

7 Association des produits forestiers du Canada. *L'industrie à la croisée des chemins: choisir la voie vers le renouvellement*. Rapport du Groupe de travail sur la compétitivité de l'industrie des produits forestiers, mai 2007.

Facteurs de la crise du secteur forestier canadien

Plusieurs facteurs, au pays et à l'étranger, ont entraîné une baisse de la production et de la rentabilité, des fermes d'usines et des pertes d'emplois dans le secteur forestier canadien. Mentionnons l'effondrement du marché de l'habitation aux États-Unis, l'intensification de la concurrence internationale, l'appréciation rapide du dollar canadien, le déclin de la productivité, etc.

Marché de la construction résidentielle aux États-Unis

La construction résidentielle aux États-Unis a toujours été un marché clé pour nos producteurs de bois d'œuvre. Récemment, la demande pour des semi-produits comme le bois d'œuvre et les panneaux de bois a baissé considérablement avec le ralentissement du secteur domiciliaire américain. Les mises en chantier de maisons ont diminué aux États-Unis de 27 p. 100 en 2007 par rapport à l'année précédente. Nos exportations de bois y ont diminué en conséquence d'environ 25 p. 100. La concurrence étrangère, notamment des producteurs chinois de contreplaqué, aggrave cette baisse. Selon Ressources naturelles Canada, le prix du bois de charpente a atteint en février 2008 son plus bas niveau depuis 1991.

Chute de la demande de papier journal et intensification de la concurrence étrangère

Le Canada a toujours été un grand producteur de papier journal. La demande nord-américaine de papier journal est cependant en train de s'effondrer, ce qui met une pression énorme sur les producteurs canadiens. Concrètement, la demande a chuté de plus de 30 p. 100 depuis 2001 et devrait continuer de baisser : les consommateurs des pays industrialisés boudent de plus en plus les journaux au profit d'Internet et des médias électroniques. Ainsi, Ressources naturelles Canada signale que février 2008 marque le 57^e mois consécutif de baisse annuelle de la consommation de papier journal aux États-Unis.

En outre, nos producteurs de papier journal sont incapables de concurrencer les producteurs à faibles coûts d'Asie et d'Amérique du Sud, et se font évincer de ce marché autrefois lucratif. Bien des témoins qui ont comparu devant le Comité voient un avenir très sombre pour la production canadienne de papier journal.

Appréciation de la devise canadienne

Le dollar canadien est passé d'un creux de 62 ¢ américains en janvier 2002 à la parité (et au-delà) en moins de six ans. L'appréciation rapide de notre devise par rapport à celle de notre premier partenaire commercial a sensiblement réduit la rentabilité des compagnies forestières canadiennes étant donné que la plupart de leurs produits sont

- 4 Jim Scarrow, Ville de Prince Albert, *Témoignages du Comité*, 11 mars 2008.
- 5 Voir par exemple le témoignage de Joe Hanlon du Syndicat des Métalliers, *Témoignages du Comité*, 13 mars 2008.

La Fiducie nationale pour le développement communautaire, fonds triennal doté d'un milliard de dollars, a été créée par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux collectivités et aux travailleurs confrontés aux défis de l'adaptation aux changements dans les secteurs forestier et manufacturier. Chaque province recevra un forfait de dix millions de dollars et chaque territoire, trois millions; le solde sera réparti au prorata de la population. On prévoit que les fonds seront affectés par les provinces et territoires au recyclage des travailleurs, aux plans de transition locaux et à la diversification économique. Il est encore trop tôt pour parler ici des projets financés et des résultats atteints. Certains des témoins craignent que cette mesure soit trop modeste et que ses objectifs soient trop larges pour vraiment aider nos collectivités forestières en crise. D'autres disent espérer que les provinces et territoires utiliseront les fonds pour aider les travailleurs victimes du ralentissement de l'industrie forestière.

« Les habitants de White River et de Dubreuilville et les autres collectivités qui connaissent le même sort méritent mieux. Ce sont des gens qui ont une vraie famille et qui vivent dans de vraies collectivités. Dans bon nombre de ces petites villes, il n'y a pas d'autres emplois. Comment ces petites localités du nord de l'Ontario pourront-elles continuer à offrir des services publics si personne ne paie de taxes et d'impôts? Comment les habitants de ces villes et villages pourront-ils continuer à vivre là? Ils ne le pourront pas — une fois leurs prestations d'assurance-emploi épuisées, ils n'auront plus de revenus⁵. »

Les élus municipaux et les chefs syndicaux qui ont comparu devant le Comité conviennent généralement que les gouvernements n'ont pas réagi assez vite et n'ont pas fourni suffisamment de ressources pour aider les nombreuses populations mises à mal par le ralentissement du secteur forestier. Comme le dit Joe Hanlon dans son témoignage :

Jim Scarrow, maire de Prince Albert en Saskatchewan, a dit au Comité que sa ville a déjà perdu plus de 3,3 millions de dollars de recettes fiscales annuelles à cause des fermetures d'usines. La clientèle scolaire locale a diminué considérablement : le réseau scolaire de Prince Albert aurait perdu plus de 1 000 élèves⁴.

Ces fermetures d'usines et pertes d'emplois ont eu un impact socioéconomique profond; des dizaines de localités dépendantes de la forêt pour leur survie font maintenant face à un avenir incertain. Le Comité a entendu le témoignage de plusieurs maires et préfets de ces localités : les fermetures et pertes d'emplois ont un impact social et économique considérable sur leurs localités. Dans de nombreuses localités, des gens partent et quittent leur famille, les centres de santé et les écoles subissent des pertes et les infrastructures municipales ne sont pas renouvelées.

CHAPITRE 2 — UNE INDUSTRIE EN CRISE

L'industrie forestière canadienne vit actuellement une des périodes les plus difficiles de son histoire. Comme l'a dit John Allan, PDG du Council of Forest Industries dans son témoignage devant le Comité, « l'industrie vit une crise d'une ampleur sans précédent ». Plus que jamais, des ajustements structurels à grande échelle semblent nécessaires pour permettre à l'industrie de s'adapter au ralentissement actuel, et éventuellement de passer outre.

Ressources naturelles Canada fait état de la fermeture de plus de 300 usines depuis 2003 (papeteries, machines à papier, scieries, etc.) et de la perte de quelque 33 000 emplois en usine³. Les pertes d'emplois se sont accélérées en 2006 et 2007. Le type de pertes d'emplois varie selon la région et la province. Dans l'ensemble, depuis 2003, près du tiers des emplois perdus dans le secteur forestier l'ont été au Québec.

Mises à pied dans le secteur forestier canadien par province Janvier 2003 à janvier 2008

Colombie-Britannique	6 297
Alberta	1 247
Saskatchewan	1 364
Manitoba	15
Ontario	8 582
Québec	11 329
Nouveau-Brunswick	3 149
Nouvelle-Écosse	380
Île-du-Prince-Édouard	35
Terre-Neuve-et-Labrador	482
Canada (Total)	32 880

Source : Ressources naturelles Canada

Les fermetures d'usine et pertes d'emplois ont des répercussions dans toute l'économie. Les entreprises qui fournissent les produits et services aux compagnies forestières subissent également l'impact économique de la crise.

2 John Allan, Council of Forest Industries, *Témoignages du Comité*, 4 mars 2004.

3 Note : Ces chiffres n'incluent pas les pertes d'emploi en forêt, dans le secteur de l'abattage.

En 2006, le secteur forestier a contribué pour 36,3 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada, soit environ 3 p. 100 du total. La même année, plus de 300 000 Canadiens étaient employés directement par cette industrie, tandis que 500 000 à 600 000 autres dépendaient indirectement du secteur forestier pour leur emploi.

L'industrie forestière du Canada est tournée vers les marchés étrangers. Aucun pays au monde n'exporte davantage de produits ligneux que le Canada. Comme on peut s'y attendre, l'essentiel de nos exportations de bois et de produits ligneux (78 p. 100) va aux États-Unis. En 2006, les exportations totales de bois brut (grumes, bois de pâte, etc.) étaient évaluées à 980 millions de dollars; les exportations totales de semi-produits de bois (bois d'œuvre, contreplaqué, etc.) étaient estimées à 16,4 milliards de dollars. Les exportations totales de pâtes et papiers se chiffraient quant à elles à 20,9 milliards de dollars. Au total, la valeur des exportations forestières canadiennes dépassait 38 milliards de dollars. L'industrie forestière canadienne a également contribué pour quelque 28 milliards de dollars au surplus commercial du pays.

Notre secteur forestier joue un rôle prépondérant dans de nombreuses localités rurales et éloignées. Selon Ressources naturelles Canada (RNCan), plus de 300 localités au pays dépendent économiquement de l'industrie forestière. Le Comité est bien conscient que le bien-être des régions rurales et de l'économie canadienne dans son ensemble dépend beaucoup d'un secteur forestier vigoureux et dynamique.

Les activités forestières varient selon les régions et les localités du pays; elles témoignent des avantages relatifs des diverses régions. L'Ouest canadien a tendance à se spécialiser dans la fabrication de semi-produits (comme le bois d'œuvre), alors que l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique prennent part à toutes les productions : bois d'œuvre, pâtes et papiers, papier journal, etc. La biomasse forestière est par ailleurs devenue une importante source d'énergie partout au Canada. Plus de la moitié de toute l'énergie utilisée par l'industrie forestière canadienne pour le chauffage et pour ses procédés de fabrication provient de la biomasse (déchets, sciure de bois, écorce, etc.).

1 Il s'agit des collectivités définies comme celles où le secteur forestier constitue au moins la moitié de l'assise économique. Source : Ressources naturelles Canada, *L'état des forêts au Canada 2007*.

provinces maritimes et au Québec. Leur importance n'est pas négligeable : elles se trouvent à proximité des usines de transformation et elles procurent davantage de bois par rapport à la superficie forestière qu'elles occupent. Par exemple, au Québec, les quelque 130 000 boises privées représentent 11 p. 100 des superficies forestières, mais fournissent plus de 20 p. 100 de l'approvisionnement des usines.

En vertu de la Constitution canadienne, la gestion des ressources naturelles relève des provinces. C'est donc dire que les provinces détiennent et gèrent les forêts des terres publiques se trouvant sur leur territoire et qu'elles élaborent les lois, les règlements et les politiques les concernant. Elles accordent également les permis pour la récolte du bois d'œuvre, perçoivent les droits de coupe et recueillent des données sur les forêts. Pour ce qui est des trois territoires, jusqu'à tout récemment, le gouvernement fédéral s'occupait de gérer leurs ressources naturelles. Cependant, des discussions et des négociations l'ont récemment amené à mettre en œuvre un processus de transfert en vue de confier cette responsabilité aux territoires.

Il importe également de signaler que la protection de l'environnement n'est pas mentionnée comme telle dans la *Loi constitutionnelle de 1867*. En pratique, cette responsabilité est partagée entre les paliers fédéral et provincial.

Les compétences fédérales comprennent le commerce et les relations internationales, les affaires autochtones, la gestion des terres fédérales et la protection de l'environnement. Au fil des ans, le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan en matière de recherche, particulièrement en ce qui concerne le contrôle des ravageurs et des maladies qui s'attaquent aux vastes forêts et, plus récemment, à l'égard d'enjeux globaux tels que l'incidence du changement climatique.

Le gouvernement fédéral aide aussi à forger un consensus parmi les intervenants sur d'importantes questions liées aux forêts. Il collabore de façon notable avec les provinces et territoires, par le biais du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF). Le CCMF joue un rôle de leader dans les dossiers nationaux et internationaux et oriente l'intendance et l'aménagement durable des forêts canadiennes. Il est notamment responsable du Système national d'information forestière et du Programme national de données sur les forêts, du Cadre canadien de critères et d'indicateurs, et de l'élaboration de la nouvelle Stratégie nationale sur la forêt.

Le Canada demeure un des rares pays développés encore doté de vastes forêts naturelles qui n'ont pas été touchées par l'activité humaine. Cette situation privilégiée lui confère cependant un rôle d'intendant aux yeux de nombre de Canadiens et de la communauté internationale. Certains considèrent qu'il faudrait assurer une protection accrue à nos forêts, en réclamant notamment que l'État et l'industrie privilégient les pratiques d'aménagement forestier durable.

La ressource forestière

Couvrant plus de 400 millions d'hectares, soit environ la moitié de la superficie totale du pays, le territoire forestier canadien compte pour environ 10 p. 100 des terres boisées de la planète et 30 p. 100 de la forêt boréale mondiale. Toutefois, ce ne sont pas toutes les forêts du Canada qui sont propices à des activités dites commerciales, c'est-à-dire capables de produire des produits forestiers. De fait, on estime que la forêt commerciale aménagée à des fins industrielles s'étend sur un peu plus de 140 millions d'hectares où, chaque année, on récolte moins de 1 million d'hectares. Un autre 150 millions d'hectares de forêt commerciale demeure intouché et n'est pas aménagé pour la production de bois d'œuvre. Cela laisse près de 110 millions d'hectares de forêt non commerciale, qui conviennent plus à des valeurs non ligneuses et où il demeure peu probable qu'on pratique un jour de la coupe à des fins commerciales.

Les régions forestières du pays sont classées selon leur type de couvert, qui est déterminé par la proportion de résineux qu'elles contiennent. Le couvert résineux, surtout situé au nord du pays et prédominant en Colombie-Britannique, est le plus courant par sa superficie (66 p. 100). Les forêts mixtes, qui s'étendent dans les Maritimes et le centre du Québec, de l'Ontario et des Prairies, occupent le deuxième rang en superficie (22 p. 100). De leur côté, les forêts de feuillus (12 p. 100 de la superficie totale) poussent dans une bande traversant le sud du Québec et de l'Ontario (bouleau et érable surtout); cette bande se rétrécit dans les régions sud du Manitoba et de la Saskatchewan puis s'élargit de nouveau en Alberta, où le peuplier et le tremble dominent.

La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec se partagent près de 60 p. 100 des terres forestières productives inventoriées. Les provinces des Prairies en possèdent un peu moins de 25 p. 100 et les quatre provinces de l'Atlantique, presque 10 p. 100. Au Canada, environ 93 p. 100 des terres forestières constituent des terres publiques, donc gérées par les gouvernements; les provinces en possèdent 77 p. 100 et le gouvernement fédéral 16 p. 100. En Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, les terres boisées appartiennent surtout à des propriétaires privés. Les terres de la Couronne fédérale se trouvent principalement au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest qui, bien qu'occupant 39 p. 100 de la superficie totale du pays, ne possèdent que 9 p. 100 des terres forestières productives non réservées.

Les terres forestières de propriété privée, qui représentent plus de 7 p. 100 des terres forestières productives du pays, appartiennent à quelque 450 000 propriétaires, soit des personnes, des familles, des sociétés et des collectivités. Environ 80 p. 100 de ces terres forestières privées sont situées à l'est du Manitoba et la plupart se trouvent dans les

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE : RECONNAÎTRE LES DÉFIS ET LES POSSIBILITÉS

INTRODUCTION

Aux yeux de plusieurs, le Canada est un pays d'eau et de forêts, un pays de ressources naturelles. Troisième pays du monde par l'étendue de ses terres forestières, le Canada est l'exemple typique d'une nation dont le développement et le bien-être de la population ont été largement tributaires de la richesse de ses forêts, grâce à la mise en place d'un secteur industriel solide réparti à la grandeur du pays. Toutefois, en raison de facteurs d'ordres structurel et conjoncturel, l'industrie canadienne des produits forestiers traverse en ce moment ce que plusieurs considèrent comme étant la pire crise de son histoire. Diminution des exportations, fermetures d'usines, pertes d'emplois sont le lot d'une industrie en transition et de collectivités en quête de jours meilleurs.

Devant l'ampleur de la crise qui touche l'industrie canadienne des produits forestiers, les membres du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes ont convenu en décembre 2007 d'entreprendre un examen des possibilités et des défis auxquels fait face cette industrie. Le Comité souhaite ainsi contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'action axé sur le marché et permettant d'asseoir les assises du renouveau, de la prospérité et de la durabilité de cette industrie. À cette fin, il a tenu huit réunions de février à avril 2008, au cours desquelles il a reçu le témoignage de quelque vingt-cinq organisations et particuliers représentant les différentes sphères de pensées et d'activités de l'industrie forestière.

Le présent rapport expose les caractéristiques principales de la ressource forestière et de l'industrie canadienne des produits forestiers. Il décrit la crise que traverse actuellement l'industrie, en relève les facteurs clés et met en lumière son impact sur les collectivités forestières. Enfin, il définit les éléments susceptibles de contribuer à la résolution de cette crise afin que l'industrie canadienne des produits forestiers redevienne prospère, efficiente et durable au bénéfice de tous les Canadiens.

Le Comité est bien conscient de la complexité de la crise qui afflige présentement notre industrie forestière. Dans son étude, il a décidé de l'aborder de façon globale, en gardant à l'esprit les compétences particulières du fédéral, des provinces, des territoires et des gouvernements autochtones.

27	Bioénergie
28	Biomasse et bioproduits
29	Produits à valeur ajoutée
30	Restructuration
32	Attirer l'investissement
35	Prendre de l'expansion sur les marchés étrangers
36	« Le bois est bon »
38	Changement climatique, séquestration du carbone et crédits de carbone
40	Prix de la fibre et droits de coupe
41	Taxation des propriétaires de boisés
42	Communautés autochtones
42	Exportation de grumes
42	Protection et gestion de la ressource
45	Certification forestière
47	Main-d'œuvre et expertise
47	Le problème du transport ferroviaire
51	CONCLUSION
53	LISTE DES RECOMMANDATIONS
59	ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS
63	ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES
65	PROCES-VERBAUX

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 — LA RESSOURCE ET L'INDUSTRIE FORESTIÈRES AU CANADA.....	3
La ressource forestière	3
L'économie forestière du Canada	5
CHAPITRE 2 — UNE INDUSTRIE EN CRISE.....	7
Facteurs de la crise du secteur forestier canadien.....	9
Marché de la construction résidentielle aux États-Unis	9
Chute de la demande de papier journal et intensification de la concurrence étrangère.....	9
Appréciation de la devise canadienne	9
Sous-investissement	10
Epidémie du dendroctone du pin	10
Coûts de la fibre	12
Accord sur le bois d'œuvre	12
Coûts de transport et d'énergie élevés	12
Résumé	13
CHAPITRE 3 — QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PRODUITS FORESTIERS?.....	15
CHAPITRE 4 — RENFORCER NOTRE INDUSTRIE FORESTIÈRE	19
En quête de solutions	19
Un sommet et une stratégie	19
Une vision pour l'industrie.....	21
Innovation, recherche et développement.....	23

LE COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 11 décembre 2007, le Comité a étudié les possibilités et les défis uniques qui existent pour l'industrie forestière et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLE

PRÉSIDENT

Leon Benoit

VICE-PRÉSIDENTS

Lloyd St. Amand

Catherine Bell

MEMBRES

Richard Harris

Christian Ouellet

Alan Tonks

Bradley Trost

Claude DeBellefeuille

Mike Allen

David Anderson

Ken Boshcoff

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Barry Devolin

Cheryl Gallant

Roger Gaudet

Betty Hinton

Denis Lebel

Marc Lemay

Tony Martin

Colin Mayes

Roger Valley

Gérard Asselin

L'hon. Larry Bagnell

Denis Bevington

Paul Brunelle

Rob Clarke

L'hon. Joe Comuzzi

Rodger Cuzner

Johanne Deschamps

GREFFIER DU COMITÉ

Chad Marriage

Bibliothèque du Parlement

Service d'information et de recherche parlementaires

Jean-Luc Bourdages et Frédéric Beauregard-Tellier

39^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

JUIN 2008

Leon Benoit, député

Le président

**Rapport du Comité permanent
des ressources naturelles**

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE :
RECONNAÎTRE LES DÉFIS ET LES POSSIBILITÉS**

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : <http://www.parl.gc.ca>

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.



39^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

JUIN 2008

Leon Benoit, député

Le président

Rapport du Comité permanent
des ressources naturelles

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE :
RECONNAÎTRE LES DÉFIS ET LES POSSIBILITÉS

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

